

PROPOSITION DE NOUVEAU PROGRAMME

Version abrégée

1. INTRODUCTION

1.1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME ET L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement : Université de l'Ontario français (UOF)	
Adresse URL de l'établissement: www.uontario.ca	
Nom proposé pour la nomenclature du baccalauréat : Études des cultures numériques	
L'emplacement (adresse précise) où le programme sera offert : Toronto, centre-ville	
Date de soumission : 2018-10-01	
Coordonnées :	
Personne responsable de la demande ET coordonnateur de la visite du site :	
Nom	Normand Labrie
Titre :	Recteur par intérim
Adresse postale :	C.P. 3005, Succ. F, Toronto (Ontario) M4Y 2M5
Téléphone :	416-968-8326
Numéro de télécopieur:	
Adresse électronique :	normand.labrie@uontario.ca

1.2. TABLES DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION.....	1
1.1.	Renseignements sur le programme et l'établissement.....	1
1.2.	Tables des matières.....	2
1.3.	Résumé.....	6
1.4.	Description sommaire du programme.....	16
2.	NIVEAU DES GRADES.....	17
2.1.	Profondeur et ampleur des connaissances.....	17
2.2.	Connaissance des concepts, méthodologies, recherche et savoirs.....	18
2.3.	Aptitudes à communiquer.....	20
2.4.	Application des connaissances.....	21
2.5.	Habiletés professionnelles/autonomie.....	22
2.6.	Conscience des limites de ses connaissances.....	24
3.	ADMISSION, PROGRESSION ET OBTENTION DU DIPLÔME.....	25
4.	CONTENU DU PROGRAMME.....	26
4.1.	Aperçu du programme.....	26
4.1.1.	Université de l'Ontario français : un nouvel établissement.....	26
4.1.2.	Créneau DES CULTURES NUMÉRIQUES.....	26
4.1.3.	Objectifs du programme de baccalauréat spécialisé.....	27
4.1.4.	Structure du programme.....	28
4.1.5.	Quatre profils d'études.....	29
4.1.6.	Signature pédagogique de l'UOF.....	31
4.1.7.	Pertinence sociale du programme.....	32
4.2.	Processus de développement du programme.....	42
4.2.1.	Groupe de travail sur LES CULTURES NUMÉRIQUES.....	42
4.2.2.	Équipe d'expertes et d'experts en développement de programmes.....	43
4.2.3.	Équipe d'expertes et d'experts en pédagogie de l'enseignement supérieur 44	
4.2.4.	Conseil de gouvernance de l'UOF et son Comité des affaires académiques 44	
4.2.5.	Groupe conseil étudiant de l'UOF.....	47

4.3.	Comité consultatif du programme.....	48
4.3.1.	Procès-verbaux de la réunion du comité consultatif de programme.....	48
4.4.	Accréditation professionnelle.....	49
4.5.	Résultats d'apprentissage	50
4.6.	Description des unités d'apprentissage	58
4.6.1.	Vue d'ensemble du cheminement dans le programme	58
4.6.2.	Descriptions des unités obligatoires.....	61
4.6.3.	Description des unités au choix (options).....	61
4.7.	Liste des unités d'apprentissage de premier cycle.....	62
4.8.	Expérience d'apprentissage intégrée au milieu de travail.....	63
4.8.1.	Différents types d'expériences d'apprentissage intégrées au milieu du travail	63
4.8.2.	Éducation coopérative (Profil coop).....	64
4.8.3.	Partenariats pour l'apprentissage expérientiel	67
4.8.4.	Coûts des activités d'apprentissage expérientiel.	69
4.8.5.	Résultats escomptés de l'expérience en milieu de travail	69
4.9.	Plans des unités d'apprentissage.....	70
4.9.1.	Évaluation des apprentissages.....	70
4.10.	Description des cours de transition	72
4.11.	Plans de cours de transition	72
4.12.	Analyse des lacunes.....	72
5.	PRESTATION DU PROGRAMME	73
5.1.	Norme relative à la prestation du programme	73
5.1.1.	Enquête institutionnelle et données probantes.....	74
5.1.2.	L'évaluation des méthodes de prestations.....	75
5.1.3.	Formation et support	75
5.1.4.	Contribution à la création et au renforcement d'une communauté universitaire.....	77
5.2.	Assurance de la qualité de la prestation	77
5.3.	Commentaires des étudiantes et des étudiants	77
6.	CAPACITÉ DE PRESTATION	79
6.1.	Ressources pédagogiques et matérielles	79

6.1.1.	Vision pédagogique.....	79
6.1.2.	Carrefour francophone du savoir et de l'innovation	85
6.1.3.	Bibliothèque	87
6.1.4.	Appui à l'apprentissage, l'enseignement et la recherche	92
6.1.5.	Ressources technologiques.....	94
6.1.6.	Infrastructure.....	95
6.2.	Renouvellement et mise à niveau des ressources	95
6.3.	Services de soutien.....	96
6.3.1.	Santé et bien-être	96
6.3.2.	Services de santé.....	96
6.3.3.	Orientation	96
6.3.4.	Logement.....	97
6.3.5.	Premières nations	97
6.3.6.	Immigration.....	97
6.3.7.	Services juridiques.....	97
6.3.8.	Aide financière.....	97
6.3.9.	Aide à l'emploi.....	97
6.4.	Corps professoral.....	98
6.4.1.	Responsabilité et engagement professoral.....	98
6.4.2.	Développement des compétences pédagogiques du corps professoral..	99
6.4.3.	Profils du Corps professoral.....	99
7.	RECONNAISSANCES DES TITRES DE COMPÉTENCES	102
7.1.	Appui d'un groupe d'experts et d'expertes en cultures numériques.....	102
7.2.	Comparaison aux programmes actuels.....	103
7.3.	Accès aux études supérieures	107
7.4.	PERSPECTIVES d'emploi	114
7.4.1.	Les attentes de la communauté francophone régionale	114
7.4.2.	Les compétences du 21 ^e siècle.....	115
7.4.3.	PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES EN ONTARIO.....	117
8.	RÉGLEMENTATION ET ACCRÉDITATION.....	126
9.	NOMENCLATURE.....	127

10.	ÉVALUATION DU PROGRAMME	129
11.	LIBERTÉ ET INTÉGRITÉ PÉDAGOGIQUES	130
12.	PROTECTION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS.....	131
13.	ANNEXES.....	132
13.1.	Mission et vision de l'Université de l'Ontario français	133
13.2.	Profils d'études.....	134
13.3.	Tableau de corrélation entre les unités d'apprentissage et les résultats d'apprentissage visés par le programme d'études des cultures numériques	136
13.4.	Attestation d'appui à la proposition de programme du Groupe de travail sur les cultures numériques	141
13.5.	Liste des règlements et politiques en cours d'élaboration.....	143
13.6.	Procès-verbal du Comité consultatif de programme	146
13.6.1.	Procès-verbal.....	146
13.6.2.	Réponse de l'équipe UOF	151
13.7.	Procès-verbal du Comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF.....	154
13.8.	Procès-verbal du Conseil de gouvernance de l'UOF.....	176
13.9.	Curriculum vitae.....	196

1.3. RÉSUMÉ

L'Université de l'Ontario français (UOF)

L'Université de l'Ontario français (UOF) est nouvellement constituée. Sa création découle d'une loi adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario le 14 décembre 2017. Son Conseil de gouvernance a été nommé le 9 avril et son premier recteur par intérim le 1er juillet 2018. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités soutient financièrement le démarrage de l'UOF. Les premières cohortes d'étudiantes et d'étudiants sont attendues en septembre 2020.

L'UOF est issue du 21^e siècle et elle prépare à l'exercice de la citoyenneté, aux emplois et aux occupations de demain. Gouvernée par et pour les francophones de l'Ontario, elle opère en français et est résolument connectée sur le monde. Le pluralisme, l'innovation, la collaboration et l'excellence guident l'UOF dans toutes ses activités. Le savoir est au cœur de son mandat. L'UOF facilite sa création, sa mobilisation et sa circulation dans des démarches de recherche et d'apprentissage transdisciplinaires, inductives et fondées sur l'expérience.

Le baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques est l'un des quatre premiers programmes que compte offrir l'UOF. Le programme a été élaboré avec la collaboration d'une trentaine d'expertes et d'experts sur le thème de l'économie mondialisée et en formation universitaire, provenant de plusieurs universités, institutions et entreprises. Ils ont d'abord défini une série de compétences (résultats d'apprentissage) qui seront attendues des diplômées et diplômés qui accèdent au marché du travail en ce début du 21^e siècle.

Objectifs du programme

Le programme a pour objectifs de développer :

- une connaissance factuelle à jour de l'environnement numérique et des interactions entre ses technologies;
- une compréhension des potentialités et des enjeux du numérique pour la société, la création, l'apprentissage, les communications, le civisme, le développement personnel et le développement durable;
- des compétences reliées à l'usage, la gestion et le développement du numérique;
- une posture réflexive et critique envers les technologies et les cultures numériques.

Structure du programme

Le programme comporte 120 crédits d'unités d'apprentissage, incluant un tronc commun transdisciplinaire exigés à toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'UOF, une thématique spécifique aux cultures numériques et des unités d'apprentissage au choix hors programme. Dans le cadre de la programmation spécifique aux études des

cultures numériques, l'UOF offre deux concentrations : Praxis artistiques et Communications.

Tronc commun (30 cr.). Il s'agit d'unités communes à toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'UOF qui permettent de développer des connaissances et des compétences transdisciplinaires dans un tiers-lieu. Chaque étudiant ou étudiante peut choisir d'appliquer les travaux prévus dans ces unités à ses champs d'intérêt, par exemple les cultures numériques. On retrouve 3 crédits de tronc commun à chaque session, plus UOF1003 Portfolio linguistique et interculturel (6 cr.) qui se réalise durant les quatre années du programme, selon les stratégies adoptées par l'étudiant ou l'étudiante.

Thématique des cultures numériques (54 cr.) : Il s'agit des unités qui contribuent à la formation sur cette thématique. On y retrouve :

- Des unités obligatoires
- Des unités au choix
- Des modules en ligne au choix

Concentration (24 cr.) : Dans sa 4^e année, le programme offre deux différentes concentrations que l'étudiant ou l'étudiante peut choisir pour se préparer au marché du travail ou aux études supérieures.

- a) *Praxis artistiques* : Cette concentration allie un exercice théorique et pratique dans un projet artistique transdisciplinaire en culture numérique. Elle vise à développer chez les étudiantes et les étudiants une compréhension approfondie des différents concepts, phases et aspects de la création, de même qu'une pratique originale et novatrice de cette dernière qui s'appuie ou intègre les nouvelles technologies. Cette concentration s'intéresse aux technologies du design, à la mobilisation visuelle, à l'interprétation d'œuvres, à la création, à la direction artistique et à la diffusion des œuvres. Elle comporte une forte composante expérientielle sous forme de laboratoires de création, d'ateliers et de stages.
- b) *Communications* : Cette concentration prépare à l'intégration d'une pratique professionnelle de communication (rédaction, journalisme, relations publiques, marketing, communautés virtuelles) en cultures numériques. Elle vise à développer une compréhension approfondie des termes et des concepts associés au journalisme, aux relations publiques, au marketing, aux nouveaux médias et à la gestion de données. Elle s'intéresse plus particulièrement aux différentes façons développer, transmettre et analyser divers messages de manière efficace en prenant en compte les particularités des écosystèmes numériques. Elle comporte une forte composante expérientielle sous forme de laboratoires, d'ateliers et de stages.

Options hors programme (12 cr.) : Enfin, tout au long du programme, l'étudiant ou l'étudiante peut choisir des unités parmi l'ensemble de la programmation de l'UOF (ou de ses partenaires).

Quatre profils d'études

Le programme offre aussi quatre profils que pourront choisir les étudiantes et les étudiants. Ces profils ne requièrent pas de crédit supplémentaire, ils se composent à partir des crédits en option dans des composantes du programme.

Ces profils distinctifs peuvent contribuer à recruter des étudiantes et étudiants hautement performants. De nature transdisciplinaire, ils bonifient l'expérience d'apprentissage des étudiantes et des étudiants en ajoutant au cursus des activités de mise en application qui seront reconnues par leurs futurs employeurs ou qui faciliteront leur admission aux cycles supérieurs. Il sera possible de suivre plus d'un profil, selon l'agencement des cours et des travaux choisis par l'étudiant ou l'étudiante.

Profil recherche : offre une expérience plus complète de recherche et permet aux étudiantes et étudiants de mener une étude supervisée par un professeur ou une professeure et de la publier sous forme d'article, de chapitre de livre, de thèse de premier cycle ou de production numérique. Ce profil renforce l'acquisition d'habiletés liées à la recherche et à la communication scientifique et facilite l'admission aux cycles supérieurs et l'obtention de bourses de recherche.

Profil entrepreneurial / créativité : permet aux étudiantes et étudiants de développer un projet, un produit, un service, une œuvre, une entreprise ou une intervention en lien avec leur programme. Cette expérience concrète s'arrime aux ateliers pratiques et stages réalisés dans le cadre du programme, renforce le développement de l'esprit entrepreneurial et étend le réseau professionnel des étudiantes et étudiants.

Profil international : prévoit la réalisation d'au moins une session d'études (ou de stage) dans un établissement ou une organisation située à l'extérieur du Canada. Ce parcours permet aux étudiantes et étudiants de renforcer leurs compétences interculturelles, de vivre des expériences nouvelles, d'apprendre une langue ou d'en perfectionner la maîtrise et de bénéficier d'une expérience internationale reconnue.

Profil coopératif : permet aux étudiantes et étudiants d'effectuer trois stages dans leur domaine d'une durée d'une session chacun (15 semaines à raison de 35 heures par semaine). Les étudiantes et étudiants sont rémunérés pour le travail accompli, l'établissement s'assure que tous et toutes suivent une préparation adéquate et l'employeur supervise leur travail et évalue leur rendement. Les milieux d'affaires valorisent d'ailleurs cette approche. Le profil sera accrédité par l'Association canadienne de l'enseignement coopératif (ACDEC) dès que l'UOF sera dotée des ressources requises.

Prestation du programme

L'UOF proposera plusieurs modes de livraison simultanés des mêmes programmes (en comodalité) afin d'être plus inclusive et de rejoindre les besoins et les réalités du plus grand nombre possible. Les programmes seront livrés via un dispositif de formation en présentiel et en ligne. Le dispositif de formation en ligne proposera des modalités de formation hybride, alternant les modes synchrones et asynchrones. L'université

disposera de salles d'apprentissage technologiques connectées favorisant la simultanéité des deux modes de livraison et permettant un apprentissage actif et collaboratif. Ces salles à la fine pointe de la technologie seront munies d'un système d'écrans, de caméras et de micros intelligents qui permettront des configurations flexibles en petits groupes favorisant le travail collaboratif entre modes de livraison. Ces modalités de formation priorisent l'expérience d'apprentissage en groupe et transforment la posture du professeur ou de la professeure qui devient guide, facilitateur, prestataire de contexte, laissant une place importante à la rétroaction comme moteur des apprentissages.

Pertinence sociale du programme

Le programme de baccalauréat en études des cultures numériques répond au contexte actuel. Depuis une trentaine d'années, le développement des technologies numériques provoque des changements auxquels n'échappent aucun pays, ni aucune sphère de l'activité humaine. L'intelligence artificielle, la crypto-monnaie, les blocs de chaîne, la réalité virtuelle ou l'économie de partage restructurent déjà la vie de tous les jours. De nombreuses études notent l'impact de ces changements, par exemple la transformation des besoins en main d'œuvre et des compétences professionnelles requises, l'inadéquation croissante des programmes de formation existants, les enjeux de développement durables, les laissés pour compte, etc.

Les communautés francophones de l'Ontario réalisent l'importance de se mettre au diapason de ces changements et elles veulent faire profiter la province de leur capacité à négocier la transition numérique dans deux langues internationales.

Le baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques contribuera donc à former les citoyennes et les citoyens du 21^e siècle, à développer leurs compétences pour s'adapter, créer et innover avec les technologies numériques, à travailler dans les secteurs du journalisme, des communications et du marketing, dans l'industrie du design et dans le secteur des arts et de la culture.

Un programme qui répond à une demande

L'UOF s'appuie sur les données colligées par le Conseil de planification pour une université de langue française et consignées dans son rapport de juin 2017 pour évaluer la demande de sa clientèle étudiante potentielle¹. Les sources de ces données sont les consultations auprès de plus de trois cent personnes, les ministères de l'Éducation (EDU) et de l'Enseignement supérieur et la Formation professionnelle (MESFP), des

¹ Conseil de planification pour une université de langue française. (2017). *Innover localement. Exceller mondialement : Proposition pour une université de langue française en Ontario*. Rapport du Conseil de planification pour une université de langue française. Toronto, 30 juin 2017 : Chapitre 2 : Intérêt de la clientèle et demande du marché.

d'études existantes et des rapports des comités ainsi que l'étude indépendante de la firme Malatest de 2017 pour le compte du MESFP.

Voici les constatations clés :

- La région du Centre Sud-Ouest (CSO) de l'Ontario compte un quart de la population canadienne, plus de francophones que le Nouveau-Brunswick et regroupera plus de la moitié de la population francophone de l'Ontario dans une dizaine d'années.
- Toronto est une ville d'envergure internationale qui est appelée à croître en raison de son attractivité. Déjà, environ la moitié de sa population est née à l'étranger et celle-ci est plus scolarisée que la population moyenne de l'Ontario.
- L'étude de Malatest suggère des inscriptions potentielles dans un établissement d'enseignement postsecondaire en français variant entre 2100 et 4000 étudiants par année.
- Près de la moitié des étudiants francophones sondés par Malatest qui fréquentaient un établissement d'enseignement postsecondaire de langue anglaise ou bilingue préféreraient s'inscrire à une université de langue française dans le CSO.
- Actuellement, les élèves diplômés des écoles de langue française du CSO s'inscrivent davantage dans les universités de langue anglaise.
- Les consultations auprès des communautés du CSO ont montré que celles-ci accordent une importance aux programmes d'études qui favorisent l'acquisition de compétences liées aux emplois d'avenir et à la nouvelle économie, telles que la multidisciplinarité, la collaboration, le travail en équipe et les classes laboratoires.
- La demande du marché du travail pour des diplômés francophones d'études postsecondaires est appelée à croître d'environ 60 % d'ici 2030, ce qui représente plus de 100 000 diplômés supplémentaires.
- D'ici 2030, environ 60 000 diplômés francophones devraient prendre leur retraite, ce qui créera un manque d'environ 175 000 nouveaux diplômés francophones ou bilingues.
- Les employeurs consultés identifient les secteurs suivants comme les plus en demande de diplômés francophones universitaires : 1) éducation; 2) santé; 3) finances; 4) commerce; 5) communications et technologie; 6) administration et fonction publique.
- Les lectures sur les tendances et les consultations du Conseil auprès d'institutions, entreprises et communautés, d'observateurs, chercheurs et étudiants pointent vers l'importance de développer les compétences dans les domaines suivants qui marquent l'entrée au 21^e siècle : l'économie mondialisée et du savoir, le monde numérique, la diversité et la complexité des problématiques, les langues et l'interculturel, l'urbanisation, l'innovation.

Le programme de baccalauréat en études des cultures numériques de l'UOF est conçu pour répondre à cette demande.

- Il sera offert en français à Toronto, mais sera aussi accessible au moyen de la comodalité.
- Il développera les compétences nécessaires pour travailler ou entreprendre dans le monde des cultures numériques, que soit en journalisme, en marketing, en promotion des arts, dans des institutions muséales, les médias sociaux, la production multimédia, les jeux, l'éducation, etc.
- Il sera connecté sur le milieu local, via le Carrefour francophone du savoir et de l'innovation, mais aussi ailleurs en Ontario, au Canada et à l'international via les établissements partenaires.
- Par ses nombreuses activités d'apprentissage expérientiel, il permettra aux étudiantes et aux étudiants de s'intégrer dans des milieux de travail, d'engagement social ou de gouvernance et de se préparer pour leur parcours professionnel et citoyen subséquent.

Un titre de compétence reconnu

Le programme en études des cultures numériques est un programme transdisciplinaire innovateur qui peut se comparer aux programmes en humanités ou de type *Liberal Arts*. Par son approche globale des phénomènes liés aux technologies et cultures numériques, ce programme présente l'originalité de croiser les disciplines et domaines d'intervention tels que la psychologie, la sociologie, l'histoire, le droit, l'éthique, la cognition, la communication, l'écriture et la création artistique, la gestion et l'entrepreneuriat, la gestion des données, l'informatique, etc.

La formulation du programme s'appuie sur un examen exhaustif de 150 programmes d'études transdisciplinaires offerts au Québec et en Ontario, réalisé en 2017 pour le compte du Conseil de planification de l'université de langue française de l'Ontario. Cet examen a révélé que de tels programmes répondent mieux aux besoins en matière de formation, de recherche et d'emploi pour le 21^e siècle que les programmes universitaires conventionnels axés sur la formation dans une seule discipline.

Tenant compte de ces paramètres, un groupe d'expertes et experts qui sont engagés dans des établissements universitaires ou des industries à la fine pointe du champ d'études des cultures numériques a assuré une veille des nouveautés, enjeux et avancées dans leurs domaines d'expertise et a développé un programme équilibré, qui reflète une variété de perspectives.

Une analyse des programmes disponibles en Ontario à partir des répertoires eINFO² fait ressortir plusieurs programmes comparables :

- *le Business Communication, Media and Communication Studies de Brock University, en anglais seulement;*

² eINFO (2018). *Trouver un programme*. <http://www.infoelectronique.ca/>.

- le *Bachelor of Media Production and Design (BMPD)* de *Carleton University*, en anglais seulement;
- le *BA Communication and Cultural Studies* de *Concordia University*, en anglais seulement;
- le *BFA Digital Futures*, le *BFA Integrated Media: Digital Painting and Expanded Animation*, le *BA (Honours) Visual and Critical Studies*, le *BFA Integrated Media* et le *BFA Cross-Disciplinary Art: Publications* de *OCAD University*, tous en anglais seulement;
- le *BA Cultural Studies, Specialization in Integrated Arts*, de *Trent University*, en anglais seulement;
- le *Bacc. spécialisé en communications sociales* de *l'Université Saint-Paul*, bilingue;
- le *BA (Honours) New Media Studies*, de *University of Toronto Scarborough*, en anglais seulement;
- le *BA Global Business and Digital Arts*, de *Waterloo University*, en anglais seulement;
- le *BFA Intermedia* de *York University*, en anglais seulement.

Un titre de compétence innovateur

Toutefois, cette analyse démontre aussi la valeur ajoutée de notre programme :

- Il n'existe aucun programme de baccalauréat spécialisé offert en français et qui s'inscrit dans ces champs d'activités.
- Contrairement aux programmes existants, il offre aux étudiantes et aux étudiants une formation transdisciplinaire complète qui allie une connaissance approfondie des théories relatives aux cultures, de l'analyse, de la pratique et de l'interprétation d'œuvres artistiques, de même que des environnements, outils et arts numériques, de la communication, des médias et du journalisme en contexte numérique.
- Ce programme est le seul à marier les technologies de pointe à un savoir ancré dans une francophonie cosmopolite et internationale.
- Offre, deux concentrations distinctes (Praxis artistiques et Communications) qui allient théorie et pratique, qui permettent l'intégration d'une pratique professionnelle ainsi que d'une pratique entrepreneuriale dans la réalisation de projets en cultures numériques.
- Il s'appuie sur un référentiel de compétences cohérent et pertinent au domaine d'études et d'emploi

Le programme conçu est innovateur à plusieurs égards.

L'UOF a adopté une pédagogie inductive qui consiste à amener les étudiantes et les étudiants à s'intéresser collectivement à un problème réel, puis à faire appel aux connaissances scientifiques et professionnelles ainsi qu'à la démarche scientifique pour bien le comprendre et y trouver une solution.

Elle a adopté une pédagogie expérientielle par laquelle les étudiantes et les étudiants sont amenés à se confronter avec les réalités du monde du travail dans tout leur cursus, aussi bien dans les activités d'apprentissage en classe que lors de stages en milieu de travail. Du coup, cette expérience connecte aussi ses étudiantes et étudiants avec les entreprises, organisations et institutions du milieu, ce qui facilitera leur intégration prochaine dans le monde du travail.

Elle a adopté une pédagogie axée sur la collaboration entre étudiantes et étudiants, avec le corps professoral et avec les intervenants des institutions, des organismes de la communauté ou du secteur privé.

Ses activités d'apprentissage sont conçues afin de développer des compétences telles que la pensée critique, la résolution de problèmes, la créativité, l'esprit entrepreneurial, l'analyse de données numériques, la communication, la collaboration. Il s'agit de savoir-faire et de savoir-être requis dans la vie en société et le monde du travail du 21^e siècle.

L'UOF a aussi opté pour une pédagogie imprégnée du numérique, qui permettra de faire entrer dans la classe les réalités choisies dans le monde entier et d'offrir la plupart de ses activités d'apprentissage à la fois en présentiel et en ligne.

Perspectives d'emploi

Les études des cultures numériques peuvent déboucher sur plusieurs types d'emplois qui sont bien positionnés sur le marché du travail du 21^e siècle. Les diplômées et diplômés seront bien formés afin de devenir des artistes multidisciplinaires capables de réaliser des œuvres sur divers médias. Ils pourront également devenir critiques d'art, conservateurs de musée, gérants d'artistes et producteurs. Les diplômés pourront aussi œuvrer à titre de médiateurs culturels et ainsi œuvrer dans des musées ou des organisations d'éducation non formelle afin de créer des lieux de rencontre (virtuels ou matériels) et de rendre possible la communication (interposée) entre des artistes et divers publics; agissant en quelque sorte comme un vulgarisateur scientifique du phénomène culturel. Les diplômés seront également formés afin de devenir publicistes, relationnistes, directeurs(ices) du marketing et expert(e)-conseil en commercialisation et promotion. La concentration en communications leur ouvre également la voie au journalisme (parlé, écrit ou électronique), mais aussi à devenir webmestre, gestionnaires de communautés virtuelles et stratège des médias sociaux. Les étudiantes et étudiants qui auront opté pour suivre davantage d'unités d'apprentissages en informatique et auront complété un projet intégrateur en ce sens pourront, en fonction de ce dernier, postuler à des emplois de concepteur de logiciels, gestionnaire de projets multimédia, assembleur-intégrateur en multimédia, architecte de systèmes électroniques, spécialiste en sécurité des systèmes informatiques, administrateur de bases de données et gestionnaire de réseaux. Il est finalement à noter que les diplômées et diplômés seront particulièrement bien positionnés afin d'intégrer les outils du numérique à leur pédagogie s'ils décidaient de poursuivre une formation en enseignement primaire et secondaire.

Nous avons aussi retenu six catégories de professions qui, selon les données sur le marché du travail, affichent de bonnes perspectives d'emploi pour les 10 prochaines années et de bons salaires. Ces professions constitueront des débouchés pour nos diplômées et diplômés :

- La catégorie Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques (CNP 1123) comprend des professions telles qu'éducateur / éducatrice dans un musée agent / agente de communications, spécialiste des communications, agent / agente d'information, coordonnateur/coordonnatrice de médias, agent / agente des relations avec les médias, relationniste, publicitaire, gérant ou agent / gérante ou agente d'artistes, consultant / consultante en publicité, spécialiste en marketing d'événements.
- La catégorie Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (CNP 5241) comprend des professions telles que maquettiste – design graphique, concepteur / conceptrice d'animation 3D, concepteur publicitaire / conceptrice publicitaire, animateur / animatrice – films d'animation, dessinateur publicitaire / dessinatrice publicitaire, designer graphique, illustrateur / illustratrice, designer visuel / design visuelle en multimédia.
- La catégorie Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (CNP 5131) comprend des professions telles réalisateur / réalisatrice, metteur / metteuse en scène, producteur / productrice de films cinématographiques et d'émissions de radio ou de télé, directeur artistique / directrice artistique, chorégraphe, directeur / directrice de la photographie, réalisateur / réalisatrice d'émissions radiophoniques, réalisateur/réalisatrice d'émissions de télévision, monteur / monteuse de films, cinéaste, producteur / productrice de disques, producteur / productrice audio en multimédia, cyberchorégraphe.
- La catégorie Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (CNP 2174).
- La catégorie Journalistes (CNP 5123) comprend des professions telles que journaliste et cyberjournaliste, critique littéraire, chroniqueur/chroniqueuse.
- La catégorie Recherchistes, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques sociales (CNP 4164) comprend des professions telles que les conseillers, les analystes de politiques, les recherchistes pour des enquêtes et les consultants de programmes sociaux.

Toutes les diplômées et tous les diplômés seront aussi éligibles pour compléter un baccalauréat en enseignement en deux ans, lequel leur ouvrira la porte à enseigner au niveau primaire ou secondaire dans les écoles de langue française. Ces dernières connaissent actuellement une grave pénurie d'enseignantes et d'enseignants.

Débouchés aux études supérieures

Ce programme est unique, mais peut être comparé à d'autres diplômes pour saisir ses débouchés au niveau des études supérieures. À titre d'exemples, les données du

gouvernement du Canada³ sur le marché du travail de 2013 indiquent que 60% des diplômées et diplômés d'un baccalauréat en communication, en économie, en sciences sociales, en science politique, en sociologie ou en géographie/démographie poursuivent leurs études. Cette proportion est de 50 pour les beaux-arts et arts plastiques, et de 63 pour les arts libéraux et sciences.

Le programme de baccalauréat en études des cultures numériques propose une formation de premier cycle rigoureuse qui permettra aux étudiantes et aux étudiants qui le souhaitent, de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs dans la plupart des disciplines des arts et des sciences humaines. Dans ce cas de figure, en adoptant le profil Recherche du programme, les étudiantes et les étudiants pourront s'assurer de suivre certaines unités d'apprentissage requises par ces programmes de maîtrise disciplinaires.

Les diplômées et diplômés de ce programme pourront aussi accéder facilement à plusieurs programmes inter-, pluri- ou transdisciplinaires tels que les études des nouveaux médias, des technologies interactives, du numérique, des humanités numériques, de la création numérique, du design numérique, etc. Voici une gamme de tels programmes qui seront à la portée des diplômées et diplômés du baccalauréat en études des cultures numériques⁴.

- Collaborative MA Digital Humanities, Carleton University (Ottawa, ON)
- MA Communication and New Media, MacMaster University (Hamilton, ON)
- MA Contemporary Art, Design and New Media Art Histories, OCAD University (Toronto, ON)
- MA/MDes/MFA Digital Futures, OCAD University (Toronto, ON)
- MA/MSC Interactive Arts and Technology, Simon Fraser University (Surrey, BC)
- M. A. / maîtrise Communication, Université d'Ottawa (Ontario)
- M. Sc. Sciences de la communication, Université de Montréal (Québec)
- M. A. Communication, Université du Québec à Montréal (Québec)
- Maîtrise en création numérique, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda, QC)
- MA Communication and Technology, University of Alberta (Edmonton, AB)
- Master of Digital Media, University of British Columbia / Simon Fraser University / Emily Carr University of Art + Design / British Columbia Institute of Technology (BC)
- MFA New Media, University of Lethbridge (AB)
- Master of Digital Experience Innovation, University of Waterloo (ON)
- MA Communication & Culture, York University and Ryerson University (Toronto, ON)

³ Canada. *Information sur le marché du travail*. En ligne : <https://www.guichetemplois.gc.ca/outilcarriere>

⁴ Selon des données colligées sur le site <https://www.etudesuniversitaires.ca/>

1.4. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROGRAMME

Le baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques propose une approche novatrice qui met en valeur la transdisciplinarité, la démarche inductive, l'apprentissage par l'expérience et l'approche par compétences. Il a pour objectifs de développer :

Le programme vise à ce que ses étudiantes et étudiants développent :

- une connaissance factuelle à jour de l'environnement numérique et des interactions entre ses technologies;
- une compréhension des potentialités et des enjeux du numérique pour la société, la création, l'apprentissage, les communications, le civisme, le développement personnel et le développement durable;
- des compétences reliées à l'usage, la gestion et le développement du numérique;
- une posture réflexive et critique envers les technologies et les cultures numériques.

Le programme compte 120 crédits, incluant des activités de tronc commun, une variété d'unités d'apprentissage (cours, ateliers, conférences, visites sur le terrain, stages) sur le thème des cultures numériques, deux concentrations (Communications et Praxis artistiques) et un choix de quatre profils (entrepreneurial/crativité, recherche, international et coop).

Les diplômées et diplômés pourront poursuivre des études supérieures dans les domaines des arts, de l'éducation, des sciences humaines, des sciences informatiques et des communications, de même que travailler comme artistes transdisciplinaires, conservateurs (de musée), critiques d'art, développeurs de technologies numériques, enseignants, journalistes, publicistes et stratèges en communication et médias sociaux.

2. NIVEAU DES GRADES

NORME : Le programme satisfait aux normes de la Commission relatives au baccalauréat spécialisé.

Cette section résume en quoi ce programme est conforme aux six critères de la norme relative au niveau du grade.

2.1. PROFONDEUR ET AMPLEUR DES CONNAISSANCES

Ce programme compte deux de ses résultats d'apprentissage (voir section 4.5) qui sont relatifs à la norme de la profondeur et de l'ampleur des connaissances :

1. *Compréhension approfondie des rapports de l'être humain aux technologies*
2. *Connaissance approfondie des différents environnements numériques et des enjeux qu'ils posent*

La Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire exige que, sauf exception, les programmes de formation offrent aux étudiantes et étudiants un équilibre entre la formation spécifique et la formation générale. Plus précisément, il est indiqué qu'au moins 20% des crédits d'un programme devraient être dédiés à des unités d'apprentissage hors du domaine d'études principal afin de favoriser chez les étudiantes et les étudiants une compréhension plus générale de l'environnement dans lequel ils devront œuvrer comme professionnels et citoyens. Le baccalauréat spécialisé ici proposé répond à cet objectif bien que, par sa structure transdisciplinaire et décloisonné, il soit plus complexe d'en expliquer la teneur.

Tout d'abord, ce programme est transdisciplinaire et émane de domaines de formation bien distincts. La thématique du programme d'étude des cultures numériques (54 crédits) comprend, par exemple, des unités d'apprentissage relatives à l'histoire, aux beaux-arts, à la linguistique, aux sciences informatiques, aux sciences de la gestion et aux sciences politiques. Cette thématique offre ainsi déjà une formation générale permettant aux étudiantes et étudiants une compréhension large de nombreux de domaines.

À cette thématique transdisciplinaire, qui pourrait être considérée par certains comme les cours de base (*core curriculum*) s'ajoutent deux concentrations (24 crédits) qui, elles-mêmes, émanent de domaines disciplinaires différents de ceux de la thématique centrale. Un peu à la manière d'une mineure, les étudiantes et étudiants pourront choisir d'ajouter à leur compréhension des cultures numériques, une exploration plus en profondeur des pratiques artistiques ou des communications. Dans le premier cas, la concentration comprend des unités d'apprentissage en interprétation d'œuvres, en droits d'auteur, en direction artistique, en création et en diffusion des œuvres artistiques, alors que, dans le second cas, les unités portent plutôt sur les médias, le marketing, les relations publiques et les médias sociaux. Les étudiantes et les étudiants pourront également choisir de suivre divers modules de formation en ligne (9 crédits) qui peuvent leur permettre d'acquérir les bases de certaines disciplines inhérentes au

programme, mais aussi d'en apprendre davantage sur d'autres disciplines, comme les affaires et l'éducation.

Mais à l'UOF, le cœur de cette « largeur » (*breadth*) se trouve dans le tronc commun (30 crédits) que les étudiantes et les étudiants de tous les programmes doivent suivre. Ce tronc est composé de six ateliers transdisciplinaires dans lesquels les étudiantes et les étudiants explorent, reformulent et résolvent un enjeu commun en faisant appel aux acquis de leur domaine de formation, mais en apprenant également les fondements des domaines de formation de leurs collègues. Ces tiers-lieux permettent l'apprentissage collaboratif et, ce faisant, favorisent chez les étudiantes et étudiants une perspective générale et transdisciplinaire des enjeux; exactement ce que vise l'exigence de la Commission. Pour l'UOF, la formation générale ne consiste pas à accumuler des cours disparates dans diverses disciplines sans que celles-ci n'aient de liens entre eux, mais plutôt à apprendre de collègues aux horizons divers par la résolution d'enjeux complexes qui nécessitent de prendre en compte les perspectives de différents domaines de formation, dans un tout unifié et signifiant pour l'étudiant. À noter que cette capacité d'intégration est une compétence globale évaluée par le corps professoral.

Finalement, les étudiantes et les étudiants devront compléter 12 crédits de cours qui sont offerts par d'autres programmes. L'UOF offre donc, selon la perspective, au minimum 42 crédits (sur 120) de formation « générale », soit l'équivalent de 35% du programme. Une autre façon de calculer la proportion de formation « générale » serait de prendre en compte l'ensemble des unités avec des sigles autre que ECN qui comptent 52 crédits (ou 59 si l'étudiant suit les sept modules en ligne portant d'autres sigles), soit entre 43% et 49%. Finalement, si l'ensemble des activités hors de la thématique principale sont prises en compte, cette proportion atteint 58% (ou 70 crédits), ce qui est en accord avec la nature transdisciplinaire du programme de formation.

2.2. CONNAISSANCE DES CONCEPTS, MÉTHODOLOGIES, RECHERCHE ET SAVOIRS

Un des résultats d'apprentissage (voir section 4.5) de ce programme, qui est d'ailleurs commun à l'ensemble des programmes de l'UOF, est relatif à la norme de la connaissance des concepts et des méthodologies de recherche :

3. Recherche et analyse

Le programme offre une formation forte en méthodologie, qui est présente dans toutes les composantes de son cursus :

- La section de tronc commun du programme (voir la structure du programme section 4.1.4) se concentre sur des méthodologies de recherche et de travail de nature transdisciplinaire :
 - o UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité
 - o UOF1002 Exploration de la transdisciplinarité
 - o UOF2001 Recherches transdisciplinaires

- UOF2002 Méthodologies transdisciplinaires
- UOF3001 Enjeux transdisciplinaires
- UOF3002 Solutions transdisciplinaires
- UOF4001 Projet intégrateur
- La section thématique obligatoire du programme offre plusieurs unités de nature méthodologique (portant le sigle UOF8000), telles que :
 - UOF8001 Littérature scientifique
 - UOF8002 Approfondissement d'une méthode de recherche
- La section thématique optionnelle du programme offre aussi plusieurs unités de nature méthodologique, telles que :
 - EEU8001 Analyse des politiques publiques
 - UOF4003 Élaboration et évaluation de projets
 - UOF8003 Méthodes mixtes
 - UOF8004 Statistiques avancées
 - UOF8005 Stage de recherche
 - UOF8006 Analyse et solutions aux problèmes complexes
 - UOF8009 Méthodes qualitatives avancées
- La section thématique optionnelle composée de modules en ligne (portant le sigle du programme de niveau 9000) compte aussi des unités relatives aux méthodes de recherche ou de travail :
 - ECN9201 Dossier de recherche et revue de presse (1 cr.)
 - ECN9202 Élaboration d'un plan de communication (1 cr.)
 - ECN9203 Techniques d'entrevues (1 cr.)
 - ECN9206 Journalisme d'enquête (1 cr.)
 - ECN9207 Journalisme politique (1 cr.)
 - ECN9208 Journalisme scientifique (1 cr.)
 - ECN9209 Journalisme sportif (1 cr.)
 - ECN9210 Techniques de mobilisation virtuelle (1 cr.)
 - ECN9301 Analyse des contenus éducatifs (1 cr.)
 - ECN9303 Mobilisation des connaissances (1 cr.)
 - ECN9401 Analyse du mouvement corporel (1 cr.)
 - ECN9402 Analyse de l'événement théâtral (1 cr.)
 - ECN9403 Analyse cinématographique (1 cr.)
 - ECN9404 Analyse musicale (1 cr.)
 - ECN9405 Analyse d'œuvres en arts visuels (1 cr.)
 - ECN9802 Analyse de textes par ordinateurs (1 cr.)
 - EEM9001 Analyse d'un bilan financier (1 cr.)
 - EEM9002 Planification budgétaire (1 cr.)
 - EEM9003 Rédaction d'un plan d'affaires (1 cr.)
 - EEM9004 Stratégies de mise en marché (1 cr.)
 - UOF9002 Gestion de projets (1 cr.)
 - UOF9204 Techniques d'animation (1 cr.)
 - UOF9205 Organisation d'événements (1 cr.)

Une diversité de méthodes propres ou communes à l'ensemble des disciplines sont présentées et appliquées tout au long du programme. Les étudiantes et les étudiants développeront ainsi une compréhension des limites, contraintes et conditions d'application de chacune. Par l'entremise d'exercice de mise en situation, de simulation et de résolution de problèmes, ils vont acquérir les compétences requises pour formuler, soutenir et défendre des arguments critiques.

Chacune des unités d'apprentissage fournira une liste de lectures obligatoires qui seront discutées collectivement. Les étudiantes et les étudiants devront s'engager dans des discussions de problématiques et commenter certains aspects de la recherche courante ou des études avancées équivalentes dans leur champ d'étude.

Le programme d'étude exige des étudiantes et des étudiants qu'ils entreprennent la conception et la réalisation d'un projet d'envergure (UOF4001 Projet intégrateur), tel que le développement d'un produit ou d'un service, la fondation d'une entreprise ou d'une organisation, la création d'une œuvre, l'organisation d'un événement ou la réalisation d'une étude approfondie sur un enjeu complexe. Ce dernier leur permettra de démontrer leur habileté à compléter des analyses détaillées de problématiques et d'enjeux pertinents au domaine d'étude et de mettre en œuvre des méthodologies adéquates et bien établies.

2.3. APTITUDES À COMMUNIQUER

Deux des résultats d'apprentissage (voir section 4.5) de ce programme, qui sont d'ailleurs communs à l'ensemble des programmes de l'UOF, sont relatifs à la norme des aptitudes à communiquer :

- 4. Communication efficace et exploitation du numérique*
- 5. Collaboration consciente et intentionnelle*

La capacité de communiquer effectivement est un apprentissage de base dans tous les programmes de l'UOF, puisqu'il est entendu qu'il s'agit d'une compétence requise pour soutenir un apprentissage continu, pour exercer son rôle de citoyen et de citoyenne et pour performer sur le marché du travail du 21^e siècle.

Ce programme est conçu avec la reconnaissance de la nature développementale des aptitudes en communications. Le développement des aptitudes à communiquer est échelonné de façon à atteindre graduellement des niveaux plus complexes et créatifs en matière de communication.

Toutes les unités d'apprentissage exigeront ainsi des étudiantes et des étudiants qu'ils lisent et comprennent des sources d'information complexe, qu'ils puissent en tirer des synthèses structurées et claires, qu'ils puissent rédiger des documents concis, cohérents et qui reposent sur des sources fiables, qu'ils puissent enfin communiquer le résultat de leur travail et de leur réflexion de manière structurée et adaptée à divers types de public. La communication orale sera aussi valorisée tout au long du programme par des présentations orales, des échanges entre étudiants et dans les milieux, des synthèses et recherches diffusées oralement dans et hors l'Université. La communication numérique

fera aussi partie des compétences développées au long des diverses activités pédagogiques.

Une composante importante du programme est la capacité du diplômé et de la diplômée de communiquer à l'aide d'une variété d'outils technologiques et d'applications numériques. L'UOF se dotera ainsi de ces technologies, qui feront partie de son fonctionnement et de toutes les activités d'apprentissage qu'elle offrira.

Le Portfolio linguistique et interculturel (UOF1003) est une activité d'apprentissage obligatoire de 6 crédits qui vise le développement de compétences académiques et professionnelles en français, en anglais et dans d'autres langues, ainsi que de compétences interculturelles en matière de communication et de gestion de projet. L'étudiant ou l'étudiante établira ses propres objectifs et pourra ensuite réaliser des activités d'apprentissage offertes par l'UOF ou ailleurs.

Ce programme met aussi l'accent sur la collaboration consciente et intentionnelle, dont le travail au sein d'équipes interdisciplinaires. La collaboration permet d'atteindre des objectifs communs, de comprendre l'impact des actions des uns sur les autres, de s'engager dans des interventions complexes. Compte-tenu de la signature pédagogique de l'UOF (voir section 4.1.6), toutes les unités d'apprentissage mettront l'accent sur le travail de résolution de problème en équipe. Néanmoins, les activités du tronc commun, réalisées dans un tiers-lieu déployé en continu à toutes les sessions, constitueront un moment privilégié de l'apprentissage de la collaboration transdisciplinaire.

2.4. APPLICATION DES CONNAISSANCES

Deux des résultats d'apprentissage (voir section 4.5) de ce programme, dont un (no. 6) est d'ailleurs commun à l'ensemble des programmes de l'UOF, sont relatifs à la norme de l'application des connaissances :

6. Créativité, innovation et esprit entrepreneurial

7. Analyse et contribution aux environnements numériques

Le questionnement, la formulation d'un jugement logique et indépendant et l'analyse critique sont des composantes importantes de toutes les unités d'apprentissage du programme.

Les étudiantes et les étudiants devront intégrer une large gamme de concepts et de théories relatifs aux sujets à l'étude, mais selon une approche inductive (voir section 4.1.6) qui consiste à observer et isoler certains phénomènes, puis de découvrir, avec l'aide du professeur ou de la professeure, les éléments conceptuels et théoriques qui les expliquent. Les étudiantes et les étudiants devront ainsi faire l'analyse et l'évaluation critique de données issues d'environnements numériques pour comprendre l'évolution des produits, des œuvres, des services ou des médias numériques, employer ces connaissances afin de formuler des questions, puis proposer des réponses afin d'étayer et de justifier leur point de vue.

Le programme encourage aussi une approche créative et innovatrice pour surmonter les défis du domaine des cultures numériques. La plupart des unités d'apprentissage

consisteront non seulement à observer et comprendre diverses situations problématiques, mais à imaginer de façon créative et innovatrice, puis à expérimenter des solutions.

L'apprentissage expérientiel (voir section 4.1.6) préconisé par l'UOF, qui consiste à coconstruire l'apprentissage à partir du contact avec des situations réelles (milieu communautaire, emploi ou autre) permettra aussi de développer les compétences relatives à l'application des connaissances. C'est à cette fin que toutes les unités d'apprentissage comprendront des visites sur le terrain, des conférences, des projets d'innovation, des études de cas ou des résolutions de problèmes.

Bien que toutes les unités d'apprentissage partagent cette approche, certaines d'entre elles, dont les suivantes, visent expressément le développement de ces compétences :

- ECN4205 Laboratoire créatif-réflexif
- ECN4305 Laboratoire sur les communications numériques
- EEM3003 Démarche entrepreneuriale
- EEU4005 Design de services et interaction
- UOF3005 Dynamiques d'innovation sociale
- UOF4003 Élaboration et évaluation de projets
- EEM4004 Incubateur d'idées
- UOF8006 Analyse et solutions aux problèmes complexes

2.5. HABILITÉS PROFESSIONNELLES/AUTONOMIE

Quatre des résultats d'apprentissage (voir section 4.5) de ce programme, dont trois (no. 9, 10 et 11) sont d'ailleurs communs à l'ensemble des programmes de l'UOF, sont relatifs à la norme des habiletés professionnelles /autonomie :

- 8. Utilisation efficace des outils numériques*
- 9. Raisonnement éthique et déontologique*
- 10. Citoyenneté responsable et compréhension interculturelle*
- 11. Apprentissage autonome et pratique réflexive*

Le programme développe une gamme de compétences nécessaires à la poursuite d'études supérieures, à l'exercice d'une profession et au service communautaire. Ces compétences comprennent le sens de l'initiative, la responsabilité personnelle, l'obligation de rendre compte, la capacité de travailler en équipe, l'apprentissage autonome, la prise de décisions et l'adoption d'un comportement conforme à l'intégrité académique et à la responsabilité sociale. La citoyenneté responsable et la compréhension interculturelle nécessitent, de même, une compréhension des enjeux environnementaux et de ceux spécifiques liées aux premières nations.

La résolution de problème et la capacité de prise de décision dans des situations complexes seront mises au point par l'utilisation de simulations et des analyses de cas, tandis que la capacité de travailler en équipe et les aptitudes en négociations sont mises au point par l'entremise de travail collectif.

Des compétences en gestion de projets seront acquises par la planification de son apprentissage, dont la formulation d'objectifs d'apprentissage et la complétion de divers projets.

Les étudiantes et les étudiants apprendront à respecter et à se conformer à un code déontologique professionnel par l'entremise de la reconnaissance de la diversité des points de vue qui composent l'univers professionnel, la connaissance et le respect des normes, règles et lois encadrant la pratique professionnelle et l'adoption d'une posture honnête et intègre. Bien que la considération des enjeux éthiques sera au menu de plusieurs unités d'apprentissage, toutes les étudiantes et tous les étudiants devront aussi suivre

- ECN3201 Droit et éthique en création artistique
- ECN3301 Droit et éthique en communications

Les diplômées et les diplômés émergeront du programme avec de solides compétences relationnelles résultant d'occasions de travail d'équipe, de leurs interactions avec les professeures et professeurs et les organisations où ils ont réalisé des expériences d'apprentissage et des stages.

À cet égard, plusieurs stages sont prévus dans le programme :

- UOF8501 Stage court (3 cr.)
- UOF4005 Séminaire d'accompagnement au stage (3 cr.)

Si les étudiantes ou les étudiants choisissent le profil coopératif, ils réaliseront les stages rémunérés et plus substantiels suivants :

- UOF8510 Stage coopératif I (6 cr.)
- UOF8511 Stage coopératif II (6 cr.)
- UOF8512 Stage coopératif III (6 cr.)

Ce programme souligne l'importance et promeut le besoin d'un apprentissage continu et autonome. Les étudiantes et les étudiants développeront une posture réflexive afin d'évaluer leur rendement en regard des objectifs d'apprentissage qu'ils ont formulés. Par l'entremise de lectures et de recherches indépendantes, l'engagement dans une pratique réflexive et l'emploi de projet d'études indépendantes et complexes, l'étudiante et l'étudiant prendra la responsabilité d'orienter son propre travail afin d'atteindre ses objectifs.

L'apprentissage continu est un facteur clé permettant d'optimiser les perspectives de carrière d'une étudiante et d'un étudiant dans le champ d'études des cultures numériques. Des occasions seront offertes aux étudiantes et aux étudiants de rester à la page des nouveautés dans leur domaine d'études, notamment via des rencontres avec des associations professionnelles ou des intervenantes et des intervenants durant leurs stages.

Ce programme est transdisciplinaire et émane de domaines de formation bien distincts. La thématique du programme d'études des cultures numériques comprend des unités d'apprentissage dans divers sujets du champ d'études, mais aussi dans des domaines

connexes de ce dernier. Cette expérience permet aux étudiantes et aux étudiants d'apprendre comment œuvrer et collaborer avec différentes disciplines et apprécier les complexités qui existent dans des domaines d'études connexes.

2.6. CONSCIENCE DES LIMITES DE SES CONNAISSANCES

Deux des résultats d'apprentissage (voir section 4.5) de ce programme, qui sont d'ailleurs communs à l'ensemble des programmes de l'UOF, sont relatifs à la norme de la conscience des limites de ses connaissances :

12. Capacité de synthèse et d'intégration transdisciplinaire

13. Pensée critique et redéfinition de problèmes complexes

Le programme est construit afin que les étudiantes et les étudiants développent progressivement leurs connaissances théoriques et leurs compétences, mais qu'ils soient en même temps conscients des limites et des contraintes de celles-ci. Au cours du programme, toutes les unités d'apprentissage veilleront à ce que les étudiantes et étudiants soient sensibilisés aux conditions structurelles, aux tendances et aux nouveaux défis qui surgissent dans les sujets à l'étude, par exemple, dans l'utilisation des données numériques, les cadres législatifs et réglementaires, etc. En même temps, ces unités auront recours aux pratiques réflexives, à la pensée critique et à l'analyse critique de problèmes complexes afin de constamment évaluer et réévaluer ces connaissances.

Le tronc commun transdisciplinaire permettra en outre d'assurer un lien continu de réflexion, de synthèse et d'intégration de connaissances et de compétences. Les étudiantes et les étudiants seront amenés à évaluer les enjeux associés aux cultures numériques et à d'autres thèmes en croisant diverses perspectives telles que culturelle, politique, sociale, environnementale, d'affaires, etc. La participation des étudiantes et des étudiants aux équipes transdisciplinaires et multiniveaux (mobilisant toutes les cohortes de tous les programmes, incluant éventuellement des études supérieures) les mettra au défi de remettre en question leurs connaissances, leurs présupposés, leurs hypothèses et leurs pratiques afin de mieux solutionner les problèmes qui leur seront soumis.

3. ADMISSION, PROGRESSION ET OBTENTION DU DIPLÔME

NORME : Les conditions d'admission, de passage et d'obtention du diplôme sont compatibles avec le caractère postsecondaire des établissements décernant des grades.

L'UOF procède actuellement à la formulation et à l'approbation de ses politiques relatives aux études. L'ensemble des politiques sera transmis à la Commission dès qu'elles seront toutes approuvées. Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** dresse la liste des politiques en chantier et notre échancier.

4. CONTENU DU PROGRAMME

NORME : Le programme offre un enseignement d'une ampleur et d'une rigueur suffisantes qui permettent à l'étudiant d'acquérir les connaissances et habiletés établies dans la norme relative au baccalauréat spécialisé.

4.1. APERÇU DU PROGRAMME

4.1.1. UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS : UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT

L'Université de l'Ontario français (UOF) est nouvellement constituée. Sa création découle d'une loi adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario le 14 décembre 2017. Son Conseil de gouvernance a été nommé le 9 avril et son premier recteur par intérim est entré en fonction le 1^{er} juillet 2018. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités soutient financièrement le démarrage de l'UOF. Les premières cohortes d'étudiantes et d'étudiants sont attendues en septembre 2020.

L'UOF est issue du 21^e siècle et elle prépare à l'exercice de la citoyenneté et aux emplois et aux occupations de demain. Gouvernée par et pour les francophones de l'Ontario, elle opère en français et est résolument connectée sur le monde. Le pluralisme, l'innovation, la collaboration et l'excellence guident l'UOF dans toutes ses activités. Le savoir est au cœur de son mandat. L'UOF facilite sa création, sa mobilisation et sa circulation dans des démarches de recherche et d'apprentissage transdisciplinaires, inductives et fondées sur l'expérience. La mission et la vision de l'UOF sont présentées à l'annexe 13.1.

4.1.2. CRÉNEAU DES CULTURES NUMÉRIQUES

L'UOF développe ses premiers programmes dans quatre créneaux transdisciplinaires qui constituent son « ADN » : cultures numériques, économie mondialisée, environnements urbains et pluralité humaine. La présente proposition vise le créneau cultures numériques. Le Conseil de planification pour une université de langue française, qui a conçu l'UOF, définissait ainsi ce créneau dans son rapport de juin 2017⁵ :

CULTURES NUMÉRIQUES : Créneau transdisciplinaire dans lequel on étudie la créativité et les modes d'innovation rendus possibles dans des univers hautement numériques incluant le corps et ses mouvements, la parole, la culture et les arts visuels et sonores, ainsi que la publicité. On y examine de nouvelles formes d'interaction humaine, de communication et de création au moyen des médias,

⁵ Conseil de planification pour une université de langue française. (2017). [Innover localement. Exceller mondialement : Proposition pour une université de langue française en Ontario](#). Ibid.

des technologies et des méthodologies numériques (médias sociaux, infonuagique [en anglais cloud computing], visualisation, jeux de simulation [en anglais gaming], réalité enrichie, données ouvertes [open data], données massives, intelligence artificielle).

Le premier programme de ce créneau est un baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques. Il comporte 120 crédits d'unités d'apprentissage, incluant un tronc commun transdisciplinaire exigés à toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'UOF, une programmation spécifique aux cultures numériques et des unités d'apprentissage au choix hors programme. Dans le cadre de la programmation spécifique aux études des cultures numériques, l'UOF offre deux concentrations : praxis artistiques et communications.

Ce baccalauréat se veut une formation spécialisée en cultures numériques, comme en témoignent les titres des cours et le grade qui s'y rattachent. Il vise à transmettre aux étudiantes et étudiants un ensemble de valeurs, d'outils d'analyse et d'intervention et de compétences dans le domaine de l'étude des cultures numériques, mais aussi de manière plus générale dans le champ des humanités numériques. Il s'agit d'un domaine intégrateur à la croisée des chemins entre les sciences humaines, les technologies de l'information et des communications, et la création littéraire et artistique qui réfère à une réalité beaucoup plus large que la somme de ses parties. Il s'agit d'une culture sociétale, composée de savoirs, de valeurs et de pratiques du 21^e siècle.

À plus long terme, l'UOF envisage une articulation entre ce programme et le diplôme en arts numériques offert par La Cité Collégiale. À noter que l'approche pédagogique renouvelée de La Cité s'arrime adéquatement à l'approche ici proposée.

4.1.3. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ

Le baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques contribuera à former les citoyennes et les citoyens du 21^e siècle; plus spécifiquement, il formera des individus capables d'œuvrer en recherche transdisciplinaire sur ce thème, dans les secteurs du journalisme, des communications et du marketing, dans l'industrie et dans la création numérique des arts et de la culture. Le programme propose d'étudier le déploiement des technologies numériques, leur imbrication dans la vie, leurs usages personnels et collectifs, leurs potentialités pour la création artistique et culturelle, mais aussi les enjeux qu'elles soulèvent du point de vue social et éthique, ainsi que l'innovation sociale et environnementale, l'apprentissage et les opportunités d'affaires.

Le programme a pour objectifs de développer :

- une connaissance factuelle à jour de l'environnement numérique et des interactions entre ses technologies;
- une compréhension des potentialités et des enjeux du numérique pour la société, la création, l'apprentissage, les communications, le civisme, le développement personnel et le développement durable;
- des compétences reliées à l'usage, la gestion et le développement du numérique;

- une posture réflexive et critique envers les technologies et les cultures numériques.

4.1.4. STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme prévoit la création de plusieurs unités d'apprentissage sous la thématique des études des cultures numériques (siglées ECN), mais il aura aussi recours à des unités créées de façon concomitante pour l'ensemble des programmes de l'UOF (sigle UOF) ou pour chacun des nouveaux programmes : études de l'économie mondialisée (sigle EEM), études des environnements urbains (sigle EEU) et études de la pluralité humaine (sigle EPH).

Les unités d'apprentissage peuvent comprendre des cours, des modules en ligne, des ateliers, des stages, des laboratoires, un projet intégrateur, un portfolio linguistique et interculturel, etc. Une unité d'apprentissage d'un crédit représente pour l'étudiant ou l'étudiante environ 15 heures de participation aux activités encadrées par les équipes professorales et environ 30 heures de travail individuel ou en équipe. Certaines unités sont obligatoires, d'autres au choix.

Les unités se répartissent en quatre catégories :

Tronc commun (30 cr.) :

Il s'agit d'unités communes à toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'UOF qui permettent de développer des connaissances et des compétences transdisciplinaires dans un tiers-lieu. Chaque étudiant ou étudiante peut choisir d'appliquer les travaux prévus dans ces unités à ses champs d'intérêt, par exemple les cultures numériques. On retrouve 3 crédits de tronc commun à chaque session, plus UOF1003 Portfolio linguistique et interculturel (6 cr.) qui se réalise durant les quatre années du programme, selon les stratégies adoptées par l'étudiant ou l'étudiante.

Thématique des cultures numériques (54 cr.) :

Il s'agit des unités qui contribuent à la formation sur cette thématique. On y retrouve :

- Des unités obligatoires
- Des unités au choix
- Des modules en ligne au choix

Concentration (24 cr.) :

Dans sa 3^e année, le programme offre deux différentes concentration que l'étudiant ou l'étudiante peut choisir pour se préparer au marché du travail ou aux études supérieures.

- c) *Praxis artistiques* : Cette concentration allie un exercice théorique et pratique dans un projet artistique transdisciplinaire en culture numérique. Elle vise à développer chez les étudiantes et les étudiants une compréhension approfondie des différents concepts, phases et aspects de la création, de même qu'une pratique originale et novatrice de cette dernière qui s'appuie ou intègre les

nouvelles technologies. Cette concentration s'intéresse aux technologies du design, à la mobilisation visuelle, à l'interprétation d'œuvres, à la création, à la direction artistique et à la diffusion des œuvres. Elle comporte une forte composante expérientielle sous forme de laboratoires de création, d'ateliers et de stages.

- d) *Communications* : Cette concentration prépare à l'intégration d'une pratique professionnelle de communication (rédaction, journalisme, relations publiques, marketing, communautés virtuelles) en cultures numériques. Elle vise à développer une compréhension approfondie des termes et des concepts associés au journalisme, aux relations publiques, au marketing, aux nouveaux médias et à la gestion de données. Elle s'intéresse plus particulièrement aux différentes façons développer, transmettre et analyser divers messages de manière efficace en prenant en compte les particularités des écosystèmes numériques. Elle comporte une forte composante expérientielle sous forme de laboratoires, d'ateliers et de stages.

Options hors programme (12 cr.) :

Enfin, tout au long du programme, l'étudiant ou l'étudiante peut choisir des unités parmi l'ensemble de la programmation de l'UOF (ou de ses partenaires).

4.1.5. QUATRE PROFILS D'ÉTUDES

Le programme offrira aussi quatre profils distinctifs d'études que l'étudiant ou l'étudiante pourra choisir dès sa deuxième année, afin de bonifier son expérience et obtenir une reconnaissance supplémentaire sur son diplôme. Le concept de « profil » est inspiré des meilleures pratiques en place à l'Université Laval (qui offre cinq profils)⁶, à l'Université de Montréal (qui offre des cheminement *honor*, intensif et international, de même que l'orientation coop)⁷ et à l'Université d'Ottawa (qui offre un parcours en immersion française et un parcours coop)⁸.

Ces profils distinctifs peuvent contribuer à recruter des étudiantes et étudiants hautement performants. De nature transdisciplinaire, ils bonifient l'expérience d'apprentissage des étudiantes et des étudiants en ajoutant au cursus des activités de

⁶ Université Laval (2018). *Profils international, développement durable, entrepreneurial, recherche et distinction*. <https://www.ulaval.ca/les-etudes/profils-detudes.html>.

⁷ Université de Montréal (2018). *Cheminements honor, intensif et international*. <https://fas.umontreal.ca/etudes/baccalaureats-majeures-mineures/cheminements-honor-intensif-international/>.

⁸ Université d'Ottawa (2018). *Régime d'immersion en français*. <https://immersion.uottawa.ca/fr/guide-program/programmes>.

mise en application qui seront reconnues par leurs futurs employeurs ou qui faciliteront leur admission aux cycles supérieurs.

L'annexe 13.2 précise les exigences de chaque profil.

Profil recherche

Le profil recherche offre une expérience plus complète de recherche et permet aux étudiantes et étudiants de mener une étude supervisée par un professeur ou une professeure et de la publier sous forme d'article, de chapitre de livre, de thèse de premier cycle ou de production numérique. Ce profil renforce l'acquisition d'habiletés liées à la recherche et à la communication scientifique et facilite l'admission aux cycles supérieurs et l'obtention de bourses de recherche.

Profil entrepreneurial/créativité

Le profil entrepreneurial/créativité permet aux étudiantes et étudiants de développer un projet, un produit, un service, une œuvre, une entreprise ou une intervention en lien avec leur programme. Cette expérience concrète s'arrime aux ateliers pratiques et stages réalisés dans le cadre du programme, renforce le développement de l'esprit entrepreneurial et étend le réseau professionnel des étudiantes et étudiants.

Profil international

Le profil international prévoit la réalisation d'au moins une session d'études (ou de stage) dans un établissement ou une organisation située à l'extérieur du Canada. Ce parcours permet aux étudiantes et étudiants de renforcer leurs compétences interculturelles, de vivre des expériences nouvelles, d'apprendre une langue ou d'en perfectionner la maîtrise et de bénéficier d'une expérience internationale reconnue. Dans le cadre d'ententes interinstitutionnelles, les cours à suivre à l'extérieur sont identifiés à l'avance par une entente formelle entre l'université et l'établissement d'accueil. Les équivalences pertinentes ne sont accordées que si les cours ont été réussis selon les critères de l'établissement d'accueil, mais ne font pas partie de la moyenne cumulative.

Profil coopératif

Le profil coopératif permet aux étudiantes et étudiants d'effectuer trois stages dans leur domaine d'une durée d'une session chacun (15 semaines à raison de 35 heures par semaine). Les étudiantes et étudiants sont rémunérés pour le travail accompli, l'établissement s'assure que tous et toutes suivent une préparation adéquate et l'employeur supervise leur travail et évalue leur rendement. Les milieux d'affaires valorisent d'ailleurs cette approche. David McKay, président et chef de la direction à la Banque royale du Canada, a déclaré que l'apprentissage intégré au travail était un « égalisateur socioéconomique », qu'il « démocratise l'accès aux emplois » et qu'il

« améliore l'accès économique pour les groupes minoritaires »⁹. Les données ministérielles indiquent, en effet, que, lorsque tous les programmes sont pris en compte, les étudiantes et les étudiants qui ont suivi un parcours coop ont des taux d'emploi plus élevés (97% contre 93%), sont plus nombreux à obtenir des emplois à temps plein (94% contre 81%), plus nombreux à gagner plus de 80 000\$ par année (52% contre 20%) et à travailler dans un domaine lié à leurs études (88% contre 74%). Ce profil sera accrédité par l'Association canadienne de l'enseignement coopératif (ACDEC) dès que l'UOF sera dotée des ressources requises. Cette accréditation favorisera le recrutement d'étudiantes et étudiants puisque le programme fera, par exemple, partie de la liste des programmes « avec une option coop disponible » sur les répertoires eINFO¹⁰ et d'Universités Canada¹¹.

4.1.6. SIGNATURE PÉDAGOGIQUE DE L'UOF

Tous les programmes de l'UOF se distinguent par une signature pédagogique unique qui réunit quatre approches : l'apprentissage par la transdisciplinarité, l'expérience, la démarche inductive et l'approche par compétences. Ensemble, ces approches permettent aux étudiantes et étudiants de devenir les actrices et les acteurs principaux de leur apprentissage et de leur développement.

La transdisciplinarité

La transdisciplinarité permet de confronter les apports des différentes disciplines et d'aller au-delà de celles-ci afin de poser les questions fondamentales et de reconnaître les enjeux de la condition humaine au 21^e siècle. Les étudiantes et étudiants deviennent critiques des connaissances parcellaires, compartimentées et monodisciplinaires et apprennent à traiter de grands ensembles de données qu'ils étudient en confrontant de nombreuses perspectives. Les unités d'apprentissage du tronc commun mettent en pratique l'intégration des savoirs et des perspectives plurielles dans un travail collaboratif sur des problèmes concrets en équipe, un exercice d'intégration autour du tiers-lieu. Le tiers-lieu est un espace autant qu'un concept, celui d'une nouvelle façon de travailler qui met les étudiantes et les étudiants en relation et en synergie avec les professeurs et professeures, mais aussi avec des membres de la communauté, des acteurs et actrices d'organismes et d'institutions, des responsables politiques, des chefs d'entreprise et des travailleurs indépendants. Incubateurs, espaces de cotravail, *fab labs*, *maker spaces*, les tiers-lieux se multiplient dans les villes où ils accueillent une

⁹ McKay, D. (2016). "An agile future through work-integrated learning". *Speech to the Universities Canada membership meeting*, Toronto, April 27, 2016. <https://www.univcan.ca/media-room/media-releases/agile-future-work-integrated-learning/>.

¹⁰ eINFO (2018). *Trouver un programme*. <http://www.infoelectronique.ca/>.

¹¹ Universités Canada *(2018). *Trouver des programmes*. https://www.etudesuniversitaires.ca/trouver-un-programme/?_ga=2.81091607.1216576471.1534534504-1891928066.1534534504.

variété de personnes dans un esprit de collaboration et d'entrepreneuriat⁸. À l'UOF, le tiers-lieu conduit les étudiants et étudiantes de tous les programmes et de tous les cycles à collaborer entre eux, de même qu'avec les membres du corps professoral, les experts de la communauté et le public afin de résoudre des problèmes complexes.

L'apprentissage par l'expérience

L'apprentissage par l'expérience postule que non seulement l'étudiant ou l'étudiante co-construit son apprentissage, mais qu'il le fait au contact de situations réelles, donc en lien avec des milieux de travail (réels ou simulés). Cet apprentissage repose sur l'action (ou l'expérience) et la réflexivité. Les activités sont structurées de manière rigoureuse et l'évaluation favorise la réflexion. Toutes les unités d'apprentissage comporteront une composante d'apprentissage expérientiel et les étudiantes et étudiants pourront en outre choisir la formule coop comme profil.

La démarche inductive

La démarche inductive postule que l'étudiant ou l'étudiante est au cœur du processus d'apprentissage et qu'il adopte une posture active afin d'isoler les phénomènes et de découvrir, avec l'aide du professeur ou de la professeure, les principes qui les expliquent. Décrite aussi comme une « pédagogie inversée », la personne apprenante est invitée à vivre des expériences à la suite desquelles le professeur ou la professeure entame une conceptualisation et recourt aux théories, un processus qui rend la personne apprenante plus autonome et engagée dans sa démarche d'apprentissage. Cet enseignement interactif place les étudiantes et les étudiants au centre de la communication et tient compte de leur individualité et de leur rythme d'apprentissage.

L'approche par compétences

L'approche par compétences permet de mettre l'accent sur une éducation qui développe des aptitudes et des connaissances facilement transférables d'un emploi et d'un domaine à un autre, par exemple : l'écoute active, la communication écrite et orale, l'esprit critique, la perspicacité sociale, la résolution de problèmes, le travail de coordination, les compétences numériques, etc. C'est en développant leurs compétences et aptitudes fondamentales que les citoyennes et citoyens de demain seront plus aptes à s'adapter aux changements et aux perturbations à venir, dans une économie axée sur le savoir et les compétences.

4.1.7. PERTINENCE SOCIALE DU PROGRAMME

Contexte global

Les années 1990 ont donné lieu à des changements historiques dans l'organisation et la circulation de l'information à l'échelle planétaire, avec le développement des technologies numériques. Ces technologies sont aujourd'hui présentes dans toutes les sphères de l'activité humaine. Le baccalauréat en études des cultures numériques se veut une réponse transdisciplinaire adaptée au monde de demain pour tenter de comprendre les multiples dimensions des cultures associées aux technologies

numériques et leurs applications dans différents champs de recherche ou spécialisations professionnelles.

L'ère numérique transforme les modèles sociaux, artistiques et culturels des sociétés contemporaines. Nous pouvons définir le numérique comme l'ensemble des appareils, dispositifs et plateformes de diffusion rendus disponibles par les développements technologiques récents. Les cultures numériques renvoient non seulement aux manifestations culturelles, artistiques et littéraires actualisées par ces technologies, mais aussi aux valeurs et aux pratiques humaines qui s'en trouvent transformées.

L'étude transdisciplinaire des cultures numériques se penche sur les enjeux éthiques, sociaux, politiques et économiques qu'elles soulèvent. Comprendre les cultures numériques, c'est aussi saisir le rapport de l'être humain à la technologie au fil de l'évolution des sociétés. Dans la lignée des programmes en humanités numériques (*Digital Humanities*), situés à l'interface entre les disciplines humanistes et les nouvelles technologies, le programme en études des cultures numériques de l'UOF est parmi les premiers en langue française dans le monde.

L'UOF prend acte des mutations qui affectent le marché du travail et, plus globalement, les occupations des individus contemporains. La mondialisation, la révolution numérique, les changements démographiques et l'émergence d'une économie fondée sur le savoir engendrent ce nouveau contexte dans lequel les établissements d'enseignement postsecondaire doivent repenser et ajuster l'expérience d'apprentissage qu'ils offrent.

Les consultations réalisées auprès de la population étudiante, d'employeurs et d'autres membres de la communauté de langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario¹² lors de la préparation du rapport du Conseil de planification nous ont d'ailleurs renseignés sur le souci de cette communauté de développer les compétences requises pour les emplois de la nouvelle économie. Plus récemment, nos consultations auprès du Comité des Affaires académiques, du Conseil de gouvernance et du Groupe

¹² Outre les observations notées dans le rapport du Conseil de planification pour une université de langue française. (2017). *Innover localement. Exceller mondialement...* (Op. cit.), l'UOF s'appuie sur les sources suivantes :

Mercer (2017). *Regard vers l'avenir : les opportunités d'emploi pour les talents francophones bilingues de l'Ontario*. Rapport réalisé à la demande de La Passerelle-I.D.É. et le Conseil de développement des talents bilingues francophones. Toronto, Ontario : La Passerelle-I.D.É. <http://www.passerelle-ide.com/rapport-et-publications/> (consulté le 2018-05-22);

Malatest (2017). *Étude des besoins et de l'intérêt à l'égard de la création d'une université de langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario*. Étude indépendante réalisée à la demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario. Toronto, ON : R. A. Malatest and Associates Ltd.

http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/Malatest_Final_Report_MAESD_FLU_2017_fr.pdf (consulté le 2018-06-22).

conseil étudiant ont confirmé ces constats. Par ailleurs plusieurs sources décrivent ce que ces compétences recouvrent.

Le Groupe média TFO a récemment décrit cette révolution comme « un ensemble de nouvelles technologies qui mêlent les mondes physiques, numériques et biologiques [qui] affecteront toutes les disciplines, toutes les économies, toutes les industries et tous les gouvernements, remettant même en question ce que cela signifie, d'être humain »¹³. Selon le Conseil consultatif en matière de croissance économique du Canada, s'ajoute à cela ce que : « d'ici 2030, l'adoption croissante de l'automatisation devrait entraîner le remplacement de près du quart des tâches exécutées par des travailleurs canadiens. »¹⁴

Une étude d'envergure réalisée par la RBC relate qu'une crise silencieuse transforme nos perspectives d'avenir. « Des nouveaux diplômés occupent des postes pour lesquels ils sont surqualifiés, les jeunes au chômage n'ont pas été formés pour les postes disponibles et les jeunes de partout au pays se disent mal préparés à l'avenir du monde du travail. Un trop grand nombre de jeunes ont été formés pour des emplois qui sont voués à disparaître alors qu'ils auraient pu développer des aptitudes qui leur auraient été bien plus utiles »¹⁵. Il est temps de changer la donne pour favoriser l'essor d'une main-d'œuvre mobile et compétente, « qui ne cesse d'apprendre, de suivre des formations et de mettre à niveau ses aptitudes, pour s'adapter aux nouvelles exigences d'un monde en constante évolution »¹⁶. En bref, notre économie est de plus en plus fondée sur les compétences.

Selon la réflexion de TFO, les domaines d'emploi où l'humain conservera un avantage distinct sur les machines sont ceux qui requièrent des efforts créatifs, de l'ingéniosité et de la collaboration, des interactions sociales et de l'empathie. De plus, les travailleurs et les travailleuses de demain devront s'engager à pratiquer et à mettre à jour leurs compétences tout au long de leur vie afin de s'adapter aux changements rapides et imprévisibles suscités par l'innovation technologique, sociale et organisationnelle, les

¹³ Brown-Martin, Graham. 2017. *L'éducation et la quatrième révolution industrielle*, produit par le Groupe Média TFO. https://www.groupemediatfo.org/wp-content/uploads/2017/12/FINAL-Education-and-the-Fourth-Industrial-Revolution_FR.pdf (Consulté le 2018-06-03)

¹⁴ Gouvernement du Canada. *Un pays qui apprend : Outiller la main-d'œuvre du Canada avec les compétences de l'avenir*. Conseil consultatif en matière de croissance économique, 2017-12-01. <https://www.budget.gc.ca/aceg-ccce/pdf/learning-nation-fra.pdf> (consulté le 2018-06-03)

¹⁵ RBC. Bureau du chef de la direction. *La révolution des aptitudes. Humains recherchés : Facteurs de réussite pour les jeunes canadiens à l'ère des grandes perturbations*. 2018-03-26. http://www.rbc.com/nouvelles/_assets-custom/pdf/03-2018-rbc-future-skills-report-fr.pdf (consulté le 2018-07-02)

¹⁶ *Ibid.*

transformations environnementales et climatiques, ainsi que la démographie soumise à une croissance constante.

*We won't need as many coders, but we will need people with digital literacy. Many STEM jobs will be automated. A disruptive culture needs people who can adapt. It takes time to cultivate the essential skills that enable adaptation. Learning to work collaboratively and to understand new perspectives takes time.*¹⁷

Le monde de l'éducation, encore formaté sur le modèle de l'économie industrialisée du 20^e siècle, transmettant un ensemble normalisé de faits et de procédures aux étudiantes et aux étudiants, doit rapidement s'adapter aux nouvelles conjonctures afin de leur enseigner à « apprendre, désapprendre et réapprendre ». Cette capacité est encore plus importante à l'ère des avancées notoires en matière d'intelligence artificielle. Dans un article intitulé *How the Enlightenment Ends*¹⁸, l'homme politique Henry A. Kissinger aborde la question de front. Émergeant des formules mathématiques et du raisonnement logique engendré par l'avancement technologique, « les algorithmes, formulés à partir d'interprétations mathématiques de données observables, ne fournissent pas d'explications sur les réalités inhérentes à leur production. » La production exponentielle d'information et de données associées à l'informatisation remet en question la notion de « vérité » dont la relativité prend ici tout son sens. L'intelligence artificielle traite les données de manière décontextualisée. En misant sur la rapidité des résultats obtenus dans le processus d'informatisation, on en est venu à inhiber le processus réflexif, et ainsi à mettre en évidence l'incapacité des machines de traiter des concepts abstraits pour lesquels même les humains n'ont pu établir de consensus universels.

L'auteur plaide en faveur d'une stratégie d'encadrement immédiat et réfléchi des technologies, qui englobent l'intelligence artificielle, plaidant pour l'enseignement transdisciplinaire des professionnels des STEM (Sciences, technologies, ingénierie, mathématiques) autant que des spécialistes en sciences humaines. Les « enfants du numérique » doivent pouvoir être aptes à saisir la complexité d'un « monde de technologie en rapide évolution qui leur donne accès à de vastes quantités d'information, infusée d'intentions commerciales pouvant être difficiles à

¹⁷ Moro, Anna. How a humanities degree will serve you in a disruptive economy. *The Conversation*. Publié le 5 juin 2018. <https://theconversation.com/how-a-humanities-degree-will-serve-you-in-a-disruptive-economy-97530> (Consulté le 2018-06-20)

¹⁸ Kissinger, Henry A. *How the Enlightenment Ends. Philosophically, intellectually—in every way—human society is unprepared for the rise of artificial intelligence*. *The Atlantic*, June 2018 <https://www.theatlantic.com/magazine/archive/2018/06/henry-kissinger-ai-could-mean-the-end-of-human-history/559124/> (consulté le 2018-06-20).

interpréter ». ¹⁹ C'est la capacité d'adaptation aux changements technologiques, climatiques et sociaux à venir qui nous permettra de travailler en complémentarité avec les machines, non pas en compétition avec elles, dans un effort constant de penser différemment.

Certains rapports indiquent également que le monde de l'enseignement supérieur et le monde du travail doivent se préparer conjointement et en collaboration face à l'arrivée de technologies « perturbatrices » (*disruptive*) et les pratiques qu'elles engendrent, telles que l'économie de partage, le commerce en ligne, l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle, l'automatisation du travail, les cryptomonnaies, les données de masse et les chaînes de blocs (*block chains*) ²⁰. Déjà, les administrateurs des grandes universités développent des nouvelles méthodes d'apprentissage à distance, flexibles et modulaires afin de favoriser l'adaptabilité, l'autonomie et la créativité des diplômés ²¹.

Les cultures numériques traversent toutes les frontières et imprègnent toutes les sphères de la vie humaine. Ici en Ontario et au Canada, le citoyen et la citoyenne du 21^e siècle doivent maîtriser un ensemble de compétences qui s'appuient sur le numérique. La maîtrise des environnements numériques revêt une importance particulière pour les communautés marginalisées ou éloignées, telles que le sont plusieurs communautés des Premières nations. Cette jonction entre étude des cultures et étude du numérique offre donc un cadre novateur afin de répondre à ces enjeux particuliers.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario place l'outil et la littératie numériques au cœur de compétences telles que la pensée critique et la résolution de problèmes, la communication et la citoyenneté mondiale ²². Il constate que le monde volatile,

¹⁹ Habilo Médias, le centre Canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique. *Les fondements de la littératie numérique*. <http://habilomedias.ca/litt%C3%A9ratie-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/informations-g%C3%A9n%C3%A9rales/principes-fondamentaux-de-la-litt%C3%A9ratie-num%C3%A9rique-et-de-l%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/les-fondements-de-la-litt%C3%A9ratie-num%C3%A9rique> (Consulté le 2018-06-20).

²⁰ C.D. Howe Institute (2018). Future Shock? The Impact of Automation on Canada's Labour Market. *Commentary No. 472*. https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed/Update_Commentary%20472%20web.pdf

Advisory Council on Economic Growth (2017). *Building a highly skilled and resilient Canadian workforce through the Futureskills Lab*. <https://www.budget.gc.ca/aceg-ccce/pdf/skills-competences-eng.pdf>

²¹ Fortier, S. (2018). How universities can prepare workers for the coming technological tsunami. *The Globe and Mail*, January 22 2018. <https://www.theglobeandmail.com/report-on-business/rob-commentary/how-universities-can-prepare-workers-for-the-coming-technological-tsunami/article37687182/>

²² *Ibid.*

incertain, complexe et ambigu dans lequel nous vivons requiert que nous développions une nouvelle pédagogie participative qui renforcera les compétences de l'avenir. S'inspirant des réflexions au niveau international et du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), il a retenu la liste des compétences du 21^e siècle qui suit²³ :

1. Pensée critique et résolution de problèmes;
2. Innovation, créativité et entrepreneuriat;
3. Apprendre à apprendre/Connaissance de soi;
4. Collaboration;
5. Communication;
6. Citoyenneté mondiale.

L'UOF s'est inspirée de cette liste pour sélectionner les compétences que ses étudiantes et étudiants développeront dans le cadre du programme en études des cultures numériques.

Le programme de baccalauréat en études des cultures numériques a pour pilier l'adaptation aux changements et aux technologies (perturbatrices). Tout d'abord, tel que mentionné ci-dessus, le programme vise le développement de compétences qui permettront aux étudiants de comprendre, d'analyser, de répondre et même de générer eux-mêmes des transformations. La composante d) de la compétence 1 est, par exemple, de « Comprendre comment la transition vers une société numérique transforme les pratiques et notamment les praxis artistiques » et la composante a) de la compétence 7 vise à enseigner aux étudiants à « a) Analyser les données issues d'environnements numérique pour comprendre l'évolution du marché et faire évoluer des produits, des œuvres, des services ou des médias numériques ». Tous les étudiants de l'UOF devront également être capables de se projeter dans l'avenir et de prendre les décisions en conséquence (6c) et, non seulement résoudre des problèmes, mais en redéfinir les éléments constitutifs (13a) dans une démarche abductive et adaptative d'essai et erreur. Les tiers-lieux proposés dans les cours de tronc commun (UOF1001, 1002, 2001, 2002, 3001 et 3002) visent d'ailleurs à permettre aux étudiants d'approfondir des problèmes complexes, de les redéfinir puis de les résoudre collectivement, dans une démarche flexible. Finalement, les modules en ligne sont conçus de manière flexible afin de s'adapter aux nouvelles technologies. Ceux actuellement envisagés concernent, par exemple, les données massives (ECN9101), les chaînes de blocs (ECN9102) et l'intelligence artificielle (ECN9103), mais avec les transformations à venir, d'autres modules pourront être créés et suivis de manière continue à distance.

²³ Ontario. (2016). [*Compétences du 21^e siècle. Phase 1 : Définir les compétences du 21^e siècle pour l'Ontario. Document de réflexion.*](#) Toronto : ministère de l'Éducation. Hiver 2016. (consulté le 2018-06-03).

Contexte francophone

Les cultures numériques participent de la mondialisation : elles traversent toutes les frontières et imprègnent toutes les sphères de la vie humaine. Ici en Ontario et au Canada, le citoyen et la citoyenne du 21^e siècle devront maîtriser un ensemble de compétences qui s'appuient sur le numérique. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario, par exemple, place l'outil et la littératie numériques comme une priorité et une nécessité²⁴. Le récent rapport du Conseil consultatif en matière de croissance économique démontre que les technologies numériques bouleversent la structure du marché du travail et préconise, comme le fera le présent programme, le développement de compétences relationnelles, communicationnelles, collaboratives et de résolution de problèmes, *grâce à* une compréhension de ces technologies et à une éducation qui s'appuie sur le numérique.

Si les besoins de formation numérique sont importants pour toutes les communautés, ils sont particulièrement criants pour les communautés francophones et, de surcroît, celles en milieu minoritaire. Un état des lieux de la francophonie numérique rapportait que :

Dans un contexte où la quantité de contenus numériques disponibles ne cesse de croître et où seulement 4% de l'ensemble de ces contenus sur Internet sont en français, contre 56% pour les contenus en anglais, la promotion de la diversité culturelle et linguistique à l'ère numérique implique de recourir à une dynamique collaborative pour créer et partager des contenus et des ressources libres francophones, de qualité et facilement accessibles en ligne²⁵.

En 2010, les Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage ont adopté la Déclaration de Montreux dont l'article 46 demande à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) de contribuer à un cyberspace libre et accessible, riche de contenus francophones²⁶. Constant la prépondérance de l'anglais dans la plupart des plateformes numériques, l'OIF déposa en 2012 sa Stratégie de la Francophonie numérique qui vise, notamment à développer l'entrepreneuriat des jeunes francophones dans le numérique (ce à quoi le présent programme répond), de même que des politiques pour des données ouvertes, la sécurité, les libertés et la

²⁴ Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2018). *Salle de classe numérique*.
<http://www.edu.gov.on.ca/apprentissageelectronique/courses.html>.

²⁵ Gagné, G. et D. Tchéhoulali (2015). L'état des lieux de la francophonie numérique. *Culture, commerce et numérique*, 10(3), p.3. <http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/oif-volume10-numero3avril2015ceim.pdf>.

²⁶ XIII^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage (2010). *Déclaration de Montreux*. Montreux, Suisse, 23-24 octobre 2010.
https://www.francophonie.org/IMG/pdf/Declaration_SOM_XIII_24102010.pdf.

confiance dans les univers numériques, la diversité culturelle et linguistique et la diffusion de contenus francophones.

En Ontario, les communautés francophones contribuent significativement à la société et à l'économie de l'Ontario puisque, par leur spécificité linguistique, elles sont capables d'ouvrir de nouveaux marchés, de créer de nouvelles applications (les plateformes Francosphère et *Knowledge Ontario*)²⁷, de même que de faire rayonner le bilinguisme et le multilinguisme dans le reste du pays et du monde. Le programme en études des cultures numériques vise donc à permettre aux diplômées et diplômés de contribuer à ces initiatives, mais aussi de propulser la francophonie à la frontière des innovations de demain.

Il est finalement utile de préciser que la francophonie torontoise est, par sa conception, multiethnique, multiculturelle, cosmopolite et souvent, plus branchée sur les populations francophones ailleurs dans le monde que celles du Canada. Cette réalité est un atout et fait en sorte que des programmes de formation qui mettent à l'avant plan des outils adaptés à ces réalités risquent de trouver preneur. La section 7.2. ci-dessous décrit en plus de détails comment le présent programme se compare aux programmes existants. Leur maîtrise des environnements numériques permettra aussi aux diplômés de développer l'économie de leur région d'origine, même si cette dernière est éloignée des grands centres urbains, réduisant ainsi potentiellement l'exode des jeunes.

Les attentes de la communauté francophone de la région

L'UOF s'appuie sur les données colligées par le Conseil de planification pour une université de langue française et consignées dans son rapport de juin 2017 pour évaluer les attentes de la communauté francophone de la région du Centre Sud-Ouest (CSO) de l'Ontario et de la demande de sa clientèle étudiante potentielle²⁸. Les sources de ces données sont les consultations auprès de plus de trois cent personnes, les ministères de l'Éducation (EDU) et de l'Enseignement supérieur et la Formation professionnelle

²⁷ Magny, A. (2017). Le numérique, planche de salut des périodiques franco-canadiens? *CPF- Coopérative des publications fransaskoises*, Numéro 3. <https://leau-vive.ca/en/Communications/le-numerique-planche-de-salut-des-periodiques-franco-canadiens-1>.

²⁸ Conseil de planification pour une université de langue française. (2017). *Innover localement. Exceller mondialement...* Op.cit. Chapitre 2 : Intérêt de la clientèle et demande du marché.

(MESFP), des d'études existantes²⁹ et des rapports des comités et l'étude indépendante de la firme Malatest de 2017³⁰ réalisée pour le compte du MESFP.

Voici les constatations clés :

- La région du Centre Sud-Ouest (CSO) de l'Ontario compte un quart de la population canadienne, plus de francophones que le Nouveau-Brunswick et regroupera plus de la moitié de la population francophone de l'Ontario dans une dizaine d'années.
- Toronto est une ville d'envergure internationale qui est appelée à croître en raison de son attractivité. Déjà, environ la moitié de sa population est née à l'étranger et celle-ci est plus scolarisée que la population moyenne de l'Ontario.
- L'étude de Malatest suggère des inscriptions potentielles dans un établissement d'enseignement postsecondaire en français variant entre 2100 et 4000 étudiants par année.
- Près de la moitié des étudiants francophones sondés par Malatest qui fréquentaient un établissement d'enseignement postsecondaire de langue anglaise ou bilingue préféreraient s'inscrire à une université de langue française dans le CSO.
- Actuellement, les élèves diplômés des écoles de langue française du CSO s'inscrivent davantage dans les universités de langue anglaise.
- Les consultations auprès communautés du CSO ont montré que celles-ci accordent une importance aux programmes d'études qui favorisent l'acquisition de compétences liées aux emplois d'avenir et à la nouvelle économie, telles que la multidisciplinarité, la collaboration, le travail en équipe et les classes laboratoires.
- La demande du marché du travail pour des diplômés francophones d'études postsecondaires est appelée à croître d'environ 60 % d'ici 2030, ce qui représente plus de 100 000 diplômés supplémentaires.
- D'ici 2030, environ 60 000 diplômés francophones devraient prendre leur retraite, ce qui créera un manque d'environ 175 000 nouveau diplômés francophones ou bilingues.

²⁹ Mercer (2017). *Regard vers l'avenir : les opportunités d'emploi pour les talents francophones bilingues de l'Ontario*. Rapport réalisé à la demande de La Passerelle-I.D.É. et le Conseil de développement des talents bilingues francophones. Toronto, Ontario : La Passerelle-I.D.É. <http://www.passerelle-ide.com/rapport-et-publications/> (consulté le 2018-05-22)

³⁰ Malatest (2017). *Étude des besoins et de l'intérêt à l'égard de la création d'une université de langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario*. Étude indépendante réalisée à la demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario. Toronto, ON : R. A. Malatest and Associates Ltd. http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/Malatest_Final_Report_MAESD_FLU_2017_fr.pdf (consulté le 2018-06-22).

- Les employeurs consultés identifient les secteurs suivants comme les plus en demande de diplômés francophones universitaires : 1) éducation; 2) santé; 3) finances; 4) commerce; 5) communications et technologie; 6) administration et fonction publique.
- Les lectures sur les tendances et les consultations du Conseil auprès d'institutions, entreprises et communautés, d'observateurs, chercheurs et étudiants pointent vers l'importance de développer les compétences dans les domaines suivants qui marquent l'entrée au 21^e siècle : l'économie mondialisée et du savoir, le monde numérique, la diversité et la complexité des problématiques, les langues et l'interculturel, l'urbanisation, l'innovation.
- Cette recherche appelle aussi une pédagogie innovante. La transdisciplinarité doit aider à surmonter le cloisonnement des savoirs qui empêche d'aborder les problèmes du 21^e siècle dans toute leur complexité. Les approches inductives doivent aider à recentrer la pédagogie, délaissant l'idée de transmission et privilégiant celle de construction des savoirs et, du coup, replacer l'étudiante et l'étudiant au centre de l'apprentissage. L'approche expérientielle doit soutenir tout apprentissage, afin que les étudiantes et les étudiants puissent apprendre en faisant, en créant, en innovant et développer ainsi leurs capacités à agir dans le monde du travail, de la culture, de la société.

Comment le programme répond à ce contexte

Le programme en études des cultures numériques s'intéresse à mieux saisir et à agir dans cette nouvelle complexité. Grâce à la transdisciplinarité, ce programme permettra aux étudiants de mieux comprendre comment les différentes formes d'expression humaine s'influencent mutuellement, puis comment le développement et l'utilisation d'environnements numériques constitue une forme contemporaine d'expression qui a la potentialité de transformer toutes les facettes de l'activité humaine.

Le baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques contribuera à former les citoyennes et les citoyens du 21^e siècle; plus spécifiquement, il formera des individus capables d'œuvrer en recherche transdisciplinaire sur ce thème, dans les secteurs du journalisme, des communications et du marketing, dans l'industrie et dans la création numérique des arts et de la culture. Le programme propose d'étudier le déploiement des technologies numériques, leur imbrication dans la vie, leurs usages personnels et collectifs, leurs potentialités pour la création artistique et culturelle, mais aussi les enjeux qu'elles soulèvent du point de vue social et éthique, ainsi que l'innovation sociale, l'apprentissage et les opportunités d'affaires.

Il offre deux concentrations possibles, grâce auxquelles les étudiantes et les étudiants pourront approfondir leurs compétences en recherche, en création/réalisation et dans des pratiques professionnelles. Ces concentrations sont :

1. Praxis artistiques (allie un exercice théorique et pratique dans un projet artistique interdisciplinaire et numérique).

2. Communications (prépare à l'intégration d'une pratique professionnelle de communications (rédaction, journalisme, relations publiques, marketing, communautés virtuelles) en contexte numérique).

Le programme répond également aux besoins spécifiques des communautés francophones en Ontario, au Canada et ailleurs dans le monde. En accord avec les intentions de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), le baccalauréat comprend des cours obligatoires et optionnels en entrepreneuriat et offre la possibilité aux étudiantes et étudiants de choisir un profil entrepreneurial/créativité par lequel elles et ils développeront des œuvres, produits ou services numériques en français, contribuant ainsi à la présence francophone dans le nouvel écosystème numérique. Les enjeux cités ci-dessus relativement des données ouvertes, de la confiance dans la technologie et des diversités dans les espaces numériques constituent les fondements des unités d'apprentissage proposées aux étudiantes et étudiants.

4.2. PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME

Compte tenu que l'UOF ne dispose pas encore d'un personnel administratif et académique complet, elle s'est appuyée sur la collaboration de plusieurs équipes d'expertes et d'experts provenant d'autres établissements et organisations afin de développer ce programme. Voici les instances qui ont participé à cet exercice. Les *curriculums vitae* sont à l'annexe 13.4.

4.2.1. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CULTURES NUMÉRIQUES

Un groupe de travail réunissant des expertes et des experts de la thématique des cultures numériques, provenant de diverses universités et institutions, s'est chargé de cette tâche. Ce groupe était composé des personnes suivantes (voir CV, annexe 13.10) :

- Marc Bédard, M. Sc. (science économique), professeur d'économie et de gestion et vice-recteur, Université de Hearst (Hearst)
- Joël Beddows, Ph. D. (études théâtrales), directeur artistique du Théâtre français de Toronto, professeur au Département de théâtre de l'Université d'Ottawa
- Philippe Blanchard, MFA (*Interdisciplinary Art, Media & Design*), professeur agrégé et directeur du département *Integrated Media and Digital Painting & Expanded Animation*, OCAD University (Toronto)
- Julie Caron, directrice principale, Apprentissage numérique, Groupe Média TFO (Ottawa)
- Bertrand Gervais, Ph. D. (sémiologie), titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les arts et les littératures numériques, directeur du NT2 – Laboratoire de recherche sur les œuvres hypermédiatiques, fondateur et directeur (1999-2015) de *Figura* – Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire, professeur titulaire au département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal.
- Marième Lo, Ph. D. (*Development Studies*), Associate Professor Women and Gender Studies, Director African Studies, Associate Director Education, School of Cities University of Toronto (Toronto).

- Julie Paquette, Ph. D. (pensée politique), professeure adjointe à l'École d'éthique publique de l'Université Saint-Paul (Ottawa)

4.2.2. ÉQUIPE D'EXPERTES ET D'EXPERTS EN DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES

Ce groupe a été appuyé par une équipe d'expertes et d'experts en développement de programmes, composée comme suit :

- Olivier Bégin-Caouette, Ph. D. (enseignement supérieur), professeur adjoint en enseignement supérieur comparé à l'Université de Montréal
- Gabrielle Désilets, Ph. D. (anthropologie), chercheure postdoctorale et gestionnaire de projet à l'Université Concordia, consultante académique à l'UOF
- Lise Dubois, Ph. D. (linguistique), professeure de traduction à l'Université de Moncton
- Capucine Edou, D.E.A. (science politique), Associate Director, Center for International Experience, Université de Toronto
- Diane Gérin-Lajoie, Ph. D. (éducation), professeure titulaire, directrice du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, *Ontario Institute for Studies in Education (OISE) - University of Toronto*.
- Miguel Gosselin-Dionne, M.S.I. (Bibliothéconomie et sciences de l'information), Bibliothécaire, Ville de Montréal
- Marc L. Johnson, Ph. D. (sociologie), sociologue-conseil et chargé de mission – programmes d'études à l'UOF
- Nicole Lacasse, LL. D. (droit international privé du commerce international), professeure titulaire et vice-rectrice adjointe aux études et aux activités internationales, Université Laval.
- Vincent Larivière, Ph. D. (*Information Studies*), Professeur agrégé en bibliothéconomie et science de l'information et Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante, Université de Montréal
- Emmanuelle Le Pichon-Vorstman, Ph. D. (linguistique appliquée), Assistant professor, *Ontario Institute for Studies in Education (OISE) - University of Toronto*
- Delphine Lobet, Ph. D. (sociologie), consultante académique, recherche, édition et rédaction
- Brigitte Martin Ph. D. (anthropologie), conseillère sénior, Bureau international, Université Laval
- Théophile Serge Nomo, Ph. D. (finance), CPA, CGA, professeur agrégé de finance et directeur des programmes de MBA, Université du Québec à Trois-Rivières
- Geneviève Paquette, M.A. (études des conflits et de la paix), consultante en enseignement postsecondaire
- Enrica Piccardo. Ph. D. (linguistique), *Associate professor and Director of the Centre for Educational Research in Languages and Literacies, Ontario Institute for Studies in Education (OISE) - University of Toronto*.
- Danielle Tessier, M.A.P., consultante en éducation
- Michèle Vatz Laaroussi, Ph. D. (psychologie interculturelle), professeure de travail social, à la retraite de l'Université de Sherbrooke.

4.2.3. ÉQUIPE D'EXPERTES ET D'EXPERTS EN PÉDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une équipe d'expertes et d'experts en pédagogie de l'enseignement supérieur a développé la signature pédagogique de l'UOF qui a orienté le développement du programme. Cette équipe était composée comme suit :

- Olivier Alfieri, M. Sc. (ingénierie de la formation), direction adjointe, Édition et Apprentissage en ligne, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (Ottawa).
- Olivier Bégin-Caouette, Ph. D. (enseignement supérieur), professeur adjoint en enseignement supérieur comparé à l'Université de Montréal
- Matthieu Brennan, MBA, consultant et associé de recherche à Contact Nord
- Tomas Dorta, Ph. D. (aménagement, nouvelles technologies et informatique), professeur titulaire de design et directeur du Laboratoire de recherche en design Hybridlab à l'Université de Montréal
- Cara Krezek, B.A. (histoire), Directrice, *Co-op, Career & Experiential Education* à Brock University
- Mary Catharine Lennon, Ph. D. (*education*), *Senior Policy Advisor at Postsecondary Education Quality Assessment Board* et *Visiting Scholar* au *Comparative, International and Development Education Centre, University of Toronto*.
- Jason Luckerhoff, Ph. D. (communication et éducation), professeur titulaire en culture et communication à l'Université du Québec à Trois-Rivières, chargé de mission – pédagogie à l'UOF
- Katherine Meunier, M. Sc. (*Global Politics*), Conseillère principale en politiques, Ministère de l'Éducation de l'Ontario.
- Didier Paquelin, Ph. D. (sciences de l'éducation), professeur et titulaire de la Chaire de leadership en enseignement sur la pédagogie de l'enseignement supérieur à l'Université Laval
- Geneviève Evelyn Patry, M. Ed. (leadership et gestion), Agente d'éducation, Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

4.2.4. CONSEIL DE GOUVERNANCE DE L'UOF ET SON COMITÉ DES AFFAIRES ACADÉMIQUES

Le Conseil de gouvernance de l'UOF est établi conformément à la *Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français*³¹. En vertu de l'article 29, son Sénat a la charge de recommander la création de nouveaux programmes mais, en l'absence du Sénat compte tenu du démarrage de l'établissement, le Conseil peut, en vertu de l'article 20, exercer les pouvoirs du Sénat. Le Conseil de gouvernance a donc donné le mandat à son Comité

³¹ Ontario. (2017). *Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français*. L.O. 2017, chapitre 34, Annexe 43. <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/17u34>.

des affaires académiques d'étudier les propositions de nouveaux programmes et l'UOF et d'en faire rapport au Conseil pour décision.

Le Comité des affaires académiques a donc examiné et recommandé au Conseil de gouvernance l'approbation de ce programme d'études, ainsi que les politiques académiques de l'UOF. Ce comité est composé de membres du Conseil détenant une expérience importante dans le domaine académique et de membres externes.

Membres du Comité des affaires académiques qui siègent au Conseil de gouvernance :

- Frédéric Dimanche : Ph. D. (*Marketing, International Studies & Tourism*), président du Comité académique, professeur de marketing et Directeur de la *Ted Rogers School of Hospitality and Tourism Management* à *Ryerson University* (Toronto).
- Marième Lo, Ph. D. (*Development Studies*), *Associate Professor Women and Gender Studies, Director African Studies, Associate Director Education, School of Cities University of Toronto* (Toronto),
- Koubra Hagggar : Élève qui a terminé sa 12^e année à l'École secondaire Georges-P.-Vanier à Hamilton en juin 2018. Elle s'implique en tant qu'élève conseillère au Conseil scolaire Viamonde, que présidente du Regroupement des élèves conseillères et conseillers francophones de l'Ontario, ainsi que vice-présidente de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO). Elle a entamé au cours de l'automne 2018 ses études postsecondaires en sciences de la vie à l'Université de Toronto.
- Dyane Adam : Ph. D. (psychologie clinique), présidente du Conseil de gouvernance. Après avoir présidé le Conseil de planification de l'université de langue française de l'Ontario entre septembre 2016 et décembre 2017, madame Adam a présidé le Comité technique de mise en oeuvre de l'Université de l'Ontario français, puis a été nommée au Conseil de gouvernance de cet établissement. Elle a eu une longue carrière universitaire au cours de laquelle elle a notamment occupé le poste de vice-rectrice adjointe en enseignement et services en français à l'Université Laurentienne, puis principale du Collège Glendon de l'Université York à Toronto. Plus récemment, entre 1999 et 2006, elle a occupé le poste de commissaire aux langues officielles du Canada.
- Normand Labrie : Ph. D. (linguistique), recteur par intérim de l'Université de l'Ontario français. Professeur titulaire de sociolinguistique à l'Université de Toronto. Il a aussi occupé les postes de directeur du Centre de recherches en études franco-ontariennes de l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, de vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de ce même institut, et directeur scientifique du Fonds de recherche du Québec — Société et culture.

Membres externes du Comité des affaires académiques

- Stacy Churchill : Ph. D. (*economics*), professeur émérite, Université de Toronto, OISE/Institut d'études pédagogiques de l'Ontario. Ordre du mérite francophile, Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. Il a fondé le Centre de recherches en éducation franco-ontarienne à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, où il a également été membre du conseil des gouverneurs et responsable administratif de l'ensemble des programmes de recherche.
- Nicole Lacasse : LL.D. (Droit international privé et commerce international), professeure titulaire, Université Laval, Faculté des sciences de l'administration. Avocate au Barreau du Québec. Titulaire fondatrice de la Chaire Jarislowsky en gestion des affaires internationales. Gestionnaire universitaire chevronnée, Madame Lacasse a occupé notamment les postes de vice-doyenne recherche, de Directrice générale de la formation continue de l'Université Laval et de Vice-rectrice adjointe aux études et aux activités internationales de l'Université Laval.

Membres du Conseil de gouvernance de l'UOF

Suite à l'examen et à la recommandation d'approbation émise par le Comité des affaires académiques, le Conseil de gouvernance de l'UOF à son tour pris connaissance et approuvé le programme proposé. Voici les membres du Conseil de gouvernance de l'UOF :

- Dyane Adam (aussi membre du Comité des affaires académiques, voir ci-dessus).
- John M. Beck : Président, fondateur, et chef de la direction de Groupe Aecon Inc. (la principale société de construction et d'aménagement d'infrastructures au Canada). Il était président du Conseil d'administration de l'Office de l'électricité de l'Ontario, organisme gouvernemental responsable des activités de planification et d'approvisionnement qui permettront de répondre aux besoins en électricité de l'ensemble de la province pour les vingt prochaines années. En 2013, le Conseil canadien pour les partenariats public-privé (PPP) lui a décerné le Prix du Champion des PPP, et en 2015 il a été nommé par le Ministère fédéral des finances au conseil d'administration de PPP Canada.
- Normand Côté : Vice-Président, Leadership, évaluation et développement, Optimum Talent. Il a joué un rôle de premier plan pendant plus de 20 ans à l'Association des banquiers canadiens en représentant le secteur bancaire et tous les employeurs canadiens à de nombreuses audiences parlementaires et sénatoriales et à l'Organisation internationale du travail des Nations Unies à Genève où il agit ou a agi comme porte-parole des employeurs canadiens, Chef de délégation et Président des employeurs pour les 180 états-membres.
- Frédéric Dimanche (aussi membre du Comité des affaires académiques, voir ci-dessus).
- Rodrigue Gilbert : Leader, Transport et logistique, PricewaterhouseCoopers Canada. Il possède plus de 20 ans d'expérience en gestion dans les domaines de la gestion de la technologie, des opérations et de la gestion des ventes et du marketing dans un large éventail d'industries. Il siège actuellement sur le Conseil consultatif du Starburst Aerospace Accelerator.

- Koubra Haggat (aussi membre du Comité des affaires académiques, voir ci-dessus).
- Normand Labrie (aussi membre du Comité des affaires académiques, voir ci-dessus).
- Marième Lo (aussi membre du Comité des affaires académiques, voir ci-dessus).
- Fété Ngira-Batware Kimpiobi : Directrice générale, Solidarité des femmes et familles immigrantes francophones du Niagara. Ancienne membre, Conseil de planification pour une université de langue française.
- Jacques Naud : Vice-président, Ventes et distributions, Première Financière du Savoir. Ancien membre, Comité consultatif de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario (2014-16). Il a plus de 30 années d'expérience dans l'industrie des services financiers.
- Florence Ngenzebuhoro : Directrice générale, Centre francophone de Toronto, le plus grand centre multiservices francophone en Ontario. Mme. Ngenzebuhoro a complété avec succès une Maîtrise en travail social à l'Université Laurentienne de Sudbury, Ontario, en 2002.
- Glenn O'Farrell : Président et Chef de la direction, Groupe Média TFO; Membre de l'Association du Barreau canadien et du Barreau du Québec. Ancien membre, Conseil de planification pour une université de langue française.
- Marie-Andrée Vermette : Avocate, Associée, WeirFoulds LLP (Litige corporatif et commercial, et droit public).

4.2.5. GROUPE CONSEIL ÉTUDIANT DE L'UOF

L'UOF n'accueillant pas encore d'étudiantes et d'étudiants, elle a constitué un Groupe conseil étudiant afin de l'aviser sur le développement académique de l'établissement. Ce Groupe conseil étudiant est composé d'une trentaine d'élèves du secondaire et d'étudiantes et étudiants postsecondaires de l'Ontario qui se sont portés volontaires dans le cadre de la campagne *Crée ton université*. Ce groupe a été consulté sur les programmes d'études de l'UOF au moyen d'un sondage.

Les résultats indiquent clairement l'intérêt de ces jeunes pour un établissement universitaire tel que l'Université de l'Ontario français, qui se démarquera des autres institutions. Interrogés sur ce qui s'avère important dans la sélection d'une université, les jeunes ont indiqué la présence de programmes innovateurs; des approches pédagogiques dynamiques; des modes de livraison variés (permettant ainsi une plus grande flexibilité dans leurs activités quotidiennes); de même que la possibilité de multiples expériences pratiques. Ils ont aussi souligné l'importance d'étudier dans une institution entièrement de langue française où les partenariats avec la communauté francophone feraient partie du parcours universitaire.

Les commentaires et suggestions transmis dans le cadre de ce sondage ont été pris en compte dans la présente proposition.

4.3. COMITÉ CONSULTATIF DU PROGRAMME

L'UOF a constitué un comité consultatif pour le présent programme. Il est formé de professeurs, d'étudiantes et d'étudiants externes à l'UOF, ainsi que de membres de la communauté et de l'industrie qui s'intéressent aux cultures numériques. Ce comité a examiné cette proposition de programme, soumis des suggestions afin de le bonifier et a adopté une résolution d'appui au programme. Le Tableau 1 présente la composition de ce comité.

Tableau 1 Membres du comité consultatif du programme

Nom	Employeur / Organisation	Profil
Claire Brunet, Ph. D. (<i>Fine Arts</i>)	<i>Faculty of Art & Digital Futures Graduate Program, Program Chair of Sculpture/Installation & Life Studies, OCAD University (Toronto)</i>	<i>Associate Professor</i>
Michel Cormier, Maîtrise (science politique)	Société Radio-Canada	Journaliste et ancien directeur général de l'information
Astrid Fournier	Université de Sudbury	Étudiante en cultures et communications, option Théâtre
Olivier Thevenin, Ph. D. (sociologie)	Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS)	Professeur de sociologie et chercheur
Frédéric Thibault-Chabot, Maîtrise (gestion de projets)	Collège La Cité (Ottawa).	Doyen

4.3.1. PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE PROGRAMME

Lors de ses réunions des 12 et 18 septembre 2018, le Comité consultatif du programme de baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques a adopté la résolution suivante :

Le Comité consultatif du programme a examiné la proposition de l'Université de l'Ontario français d'un programme de baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques, a donné sa rétroaction et a proposé des modifications visant à l'améliorer. Au terme de cet exercice, le Comité reconnaît la pertinence et la qualité du programme et recommande au Comité des affaires académiques de l'UOF et à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (PEQAB) leur approbation, conditionnellement à ce que les modifications qu'il a proposées soient prises en compte.

Le procès-verbal de cette rencontre résume les commentaires d'appréciation et de bonification énoncés et il est accompagné d'une note qui explique dans quelle mesure ces suggestions ont été prises en compte dans cette proposition (voir annexe 0).

4.4. ACCRÉDITATION PROFESSIONNELLE

Le présent programme ne fait pas l'objet d'une accréditation professionnelle.

4.5. RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Ce programme a été conçu en partant d'une définition des résultats d'apprentissage (compétences) qu'il doit développer chez les étudiantes et les étudiants, puis en sélectionnant les unités d'apprentissage (voir section 4.6) qu'il mettra en œuvre pour y arriver. Le Tableau 2 démontre la cohérence entre les normes du Cadre de classification des titres de compétences de l'Ontario, les résultats d'apprentissage du programme et les unités d'apprentissage qui développent ces résultats. À l'annexe 13.3, un tableau présente les résultats d'apprentissage principaux visés par chaque unité d'apprentissage. Les unités d'apprentissage sont décrites à la section 4.6.

Tableau 2 Corrélation entre les normes de classification des titres de compétences, le référentiel des résultats d'apprentissage du programme et les unités d'apprentissage du programme

Normes de classification des titres de compétences	Référentiel des résultats d'apprentissage du programme	Unités d'apprentissage du programme
Profondeur et ampleur des connaissances <ul style="list-style-type: none"> a. Connaissance approfondie et compréhension critique des concepts clés, méthodologies, nouveaux développements, approches théoriques et hypothèses associés à une discipline donnée, ou à un domaine spécialisé d'une discipline; b. Connaissance approfondie d'un grand nombre de champs de pratique importants d'une discipline, y compris, selon le cas, du point de vue interdisciplinaire, et des liens entre la discipline et les champs de pratique de disciplines connexes; c. Capacité développée : <ul style="list-style-type: none"> i. de réunir, d'examiner, d'évaluer et d'interpréter de l'information, ii. de comparer la valeur de différentes hypothèses ou d'options novatrices 	1) Compréhension approfondie des rapports de l'être humain aux technologies <ul style="list-style-type: none"> a) Connaître l'histoire des rapports de l'être humain aux technologies b) Savoir situer les œuvres numériques selon des perspectives synchronique et diachronique c) Cerner la place des technologies numériques dans l'imaginaire contemporain d) Comprendre comment la technologie numérique transforme les pratiques 	<u>Obligatoires :</u> ECN1001 ECN1002 ECN1004 ECN1005 ECN2001 ECN4201 ECN4202 ECN4204 ECN3302 ECN3303 ECN4304 <u>Optionnelles :</u> ECN9104 ECN9205 ECN9210 ECN9301 ECN9302
	2) Connaissance approfondie des différents environnements numériques et des enjeux qu'ils posent	<u>Obligatoires :</u> ECN1001 ECN1002 ECN1004 ECN1005 ECN2001 ECN3203 ECN4204 ECN3302 ECN3303 ECN4301

Normes de classification des titres de compétences	Référentiel des résultats d'apprentissage du programme	Unités d'apprentissage du programme
<p>relatives à un ou plusieurs des principaux champs de pratique d'une discipline;</p> <p>d. Connaissance approfondie et détaillée et expérience en recherche dans un domaine de la discipline;</p> <p>e. Aptitude accrue à la pensée critique et à l'analyse dans le contexte et à l'extérieur de la discipline;</p> <p>f. Capacité d'appliquer les connaissances acquises dans un ou plusieurs domaines à l'extérieur de la discipline étudiée.</p>	<p>a) Connaître les différents types d'environnements numériques d'apprentissage, de travail, de création, de mise en marché et de recherche</p> <p>b) Saisir les enjeux principaux liés aux technologies numériques dans la société, notamment en création, production, distribution, éthique, gouvernance, finance, communication et mise en marché; cerner la spécificité de ces enjeux dans une perspective francophone</p>	<p>ECN4302 ECN4304 ECN4305</p> <p><u>Optionnelles :</u> ECN2004 ECN3002 ECN3003 ECN3004 ECN9101 ECN9102 ECN9103 ECN9104 ECN9105 ECN9801 ECN9802 ECN9205 ECN9210 ECN9301 ECN9302 ECN9303 ECN9305 ECN9304 ECN9401 ECN9402 ECN9403 ECN9304 ECN9305 ECN9004</p>
<p>Connaissance des concepts et des méthodologies et recherche Compréhension des méthodes d'investigation ou de création ou des deux dans son champ d'études principal, permettant à l'étudiante ou à l'étudiant :</p> <p>a. d'évaluer la pertinence de diverses méthodes de résolution de problèmes en appliquant des idées et techniques bien établies;</p> <p>b. de formuler et de défendre des arguments ou de résoudre des problèmes à l'aide de ces méthodes;</p>	<p>3) *Recherche et analyse</p> <p>a) Concevoir et mener un projet de recherche ou de création</p> <p>b) Rechercher, évaluer et interpréter des informations provenant de différentes sources</p> <p>c) Utiliser des données pour générer et étayer des hypothèses ou des conclusions</p> <p>d) Identifier les limites d'une recherche et formuler des pistes de recherche porteuses de solutions</p>	<p><u>Obligatoires :</u> UOF2001 UOF2002 UOF4001 UOF8001 UOF8002</p> <p><u>Optionnelles :</u> ECN9801 ECN9802 ECN9301 EEM4004 EPH9201 UOF8003 UOF8004 UOF8005 UOF8009</p>

Normes de classification des titres de compétences	Référentiel des résultats d'apprentissage du programme	Unités d'apprentissage du programme
<p>c. de décrire et de commenter certains aspects de la recherche courante ou des études avancées équivalentes.</p>		
<p>Aptitudes à communiquer Capacité de communiquer de l'information, des arguments et des analyses, de manière précise et fiable, de vive voix et par écrit, à différents publics, spécialistes ou non, grâce à une argumentation structurée et cohérente, et, au besoin, fondée sur les concepts et techniques clés de la discipline.</p>	<p>4) *Communication efficace et exploitation du numérique</p> <p>a) Rédiger des documents concis, cohérents et grammaticalement corrects qui reposent sur des sources fiables</p> <p>b) Présenter et débattre d'idées complexes d'une manière structurée</p> <p>c) Choisir et utiliser judicieusement une variété d'outils technologiques et d'applications numériques pour communiquer de manière créative et efficace</p>	<p><u>Obligatoires :</u> UOF1002 UOF1003 UOF2002 UOF3002 UOF4001 ECN1005 ECN2002 ECN2003 UOF8001 UOF8002 ECN3302 ECN3303 ECN4303 ECN4305</p> <p><u>Optionnelles :</u> ECN3002 ECN9202 ECN9206 ECN9207 ECN9208 ECN9209 ECN9303EPH9201 UOF9204 UOF9205</p>
	<p>5) *Collaboration consciente et intentionnelle</p> <p>a) Travailler efficacement au sein d'équipes transdisciplinaires pour atteindre des objectifs communs</p> <p>b) Comprendre l'impact de ses actions sur les autres et sur son milieu</p> <p>c) Savoir formuler et recevoir des rétroactions constructives</p>	<p><u>Obligatoires :</u> UOF1001 UOF1002 UOF2001 UOF2002 UOF3001 UOF3002 ECN2002 ECN2003 UOF4005 UOF8501 ECN3202 ECN4203 ECN4205 ECN4305</p> <p><u>Optionnelles :</u></p>

Normes de classification des titres de compétences	Référentiel des résultats d'apprentissage du programme	Unités d'apprentissage du programme
	d) Développer des aptitudes empathiques et médiatrices menant à la résolution de problèmes	ECN9202 ECN9203 ECN9210 EEM3003 EEM4004 UOF8005 UOF8510 UOF8511 UOF8512 UOF9204 UOF9205
<p>Application des connaissances</p> <p>a. Capacité d'examiner, de présenter et d'évaluer de manière critique une information quantitative et qualitative pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. élaborer une argumentation; ii. formuler un jugement logique conforme aux principaux concepts, théories et méthodes du ou des sujets à l'étude; iii. appliquer les concepts, principes et techniques d'analyse sous-jacents, dans le contexte et à l'extérieur de la discipline; iv. au besoin, appliquer ces connaissances au processus créatif; <p>b. Capacité d'employer une gamme de techniques établies pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. entreprendre une évaluation critique d'arguments, d'hypothèses, de concepts abstraits et d'informations; ii. proposer des solutions; iii. structurer des questions appropriées dans le but de résoudre un problème; 	<p>6) *Créativité, innovation et esprit entrepreneurial</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Développer une démarche personnelle de création ou d'innovation et maîtriser les étapes nécessaires à sa mise en œuvre b) Concevoir des méthodes, des œuvres, des produits, des programmes ou des organisations novatrices c) Se projeter dans l'avenir et prendre des décisions en conséquence d) Présenter ses créations et en assurer le transfert et le rayonnement 	<p><u>Obligatoires :</u> UOF3002 UOF4001 ECN2002 ECN2003 UOF3005 UOF8501 ECN3202 ECN4203 ECN4205 ECN3302 ECN4303 ECN4305</p> <p><u>Optionnelles :</u> ECN9004 ECN9210 EEM3003 EEM4004 EEM9001 EEM9002 EEM9003 EEM9004 EEU4005 UOF3004 UOF8510 UOF8511 UOF8512 ECN9202 UOF9205 UOF9002</p>
	7) Analyse et contribution aux environnements numériques	<p><u>Obligatoires :</u> ECN1005 ECN2001 ECN3203 ECN4201 ECN4202 ECN4205</p>

Normes de classification des titres de compétences	Référentiel des résultats d'apprentissage du programme	Unités d'apprentissage du programme
<ul style="list-style-type: none"> iv. résoudre un problème ou créer une nouvelle œuvre; c. Capacité de faire une application critique de textes érudits et de sources primaires. 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre l'évolution des produits, des œuvres, des services ou des médias numériques ii) Savoir formuler, argumenter et communiquer une critique approfondie de produits, de services ou d'œuvres artistiques et numériques iii) Comprendre, appliquer et faire évoluer les standards de qualité, d'ergonomie, d'accessibilité et de sécurité des produits, des services, des œuvres et des médias numériques 	<p>ECN4301 ECN4302 ECN4305</p> <p><u>Optionnelles :</u> ECN2004 ECN3003 ECN3004</p>
<p>Habiletés professionnelles/autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Qualités et compétences transférables nécessaires à la poursuite d'études supérieures, à l'exercice d'une profession, au service communautaire ou à d'autres activités exigeant : <ul style="list-style-type: none"> i. le sens de l'initiative, de la responsabilité personnelle et de l'obligation de rendre compte, dans des contextes personnels et collectifs; ii. la capacité de travailler efficacement avec les autres; iii. la prise de décisions dans des situations complexes; b. Capacité de gérer son propre apprentissage dans des circonstances changeantes, à l'intérieur comme à l'extérieur de la discipline, et de choisir un programme d'études supérieures approprié: 	<ul style="list-style-type: none"> 8) Utilisation efficace des outils numériques <ul style="list-style-type: none"> a) Tirer des leçons des données afin d'éclairer l'adoption de Connaître les ressources et les structures qui soutiennent la création assistée par des outils numériques b) Créer et utiliser des outils de recherche, de productivité et d'analyse de même que des médias sociaux à des fins professionnelles c) Comprendre et utiliser des systèmes de gestion de l'information, des contenus, de l'apprentissage et de la clientèle afin de créer des œuvres ou des services numériques d) Développer des stratégies de médiation en contexte numérique 	<p><u>Obligatoires :</u> ECN2002 ECN2003 ECN3203 ECN4201 ECN4203 ECN4205 ECN3302 ECN3303 ECN4301 ECN4303 ECN4304 ECN4305</p> <p><u>Optionnelles :</u> ECN2004 ECN3002 ECN3003 ECN9004 ECN9101 ECN9102 ECN9103 ECN9105 ECN9801 ECN9802 ECN9201 ECN9202 ECN9203 ECN9205 ECN9206 ECN9207 ECN9208 ECN9209</p>

Normes de classification des titres de compétences	Référentiel des résultats d'apprentissage du programme	Unités d'apprentissage du programme
c. Comportement conforme à l'intégrité scolaire et à la responsabilité sociale.		ECN9210 ECN9301 ECN9302 ECN9303 ECN9305
	9) *Raisonnement éthique et déontologique a) Reconnaître la diversité des points de vue qui composent l'univers professionnel b) Connaître, respecter, évaluer de façon critique et formuler les principes, règles et lois encadrant la pratique professionnelle c) Adopter une posture honnête et intègre d) Identifier ses forces et ses faiblesses, agir professionnellement à l'intérieur de celles-ci et combler les lacunes au besoin	<u>Obligatoires :</u> UOF3001 UOF4001 UOF4005 UOF8001 UOF8002 UOF8501 ECN3201 ECN4201 ECN3301 ECN4302 <u>Optionnelles :</u> UOF8005 UOF8009 UOF8510 UOF8511 UOF8512 ECN9104 ECN9004
	10) *Citoyenneté responsable et compréhension interculturelle a) Reconnaître son identité personnelle en tant que membre de diverses communautés locales, nationales, internationale – y compris de la francophonie b) Participer activement (au niveau politique, social ou économique) pour œuvrer au bien commun c) Comprendre les dynamiques complexes qui animent la mondialisation et savoir y naviguer d) S'intéresser et faire preuve de respect envers les différentes cultures qui nous entourent	<u>Obligatoires :</u> UOF1003 UOF3001 UOF3002 UOF4001 ECN1001 ECN1004 ECN2001 UOF3005 ECN3201 ECN4204 ECN4302 <u>Optionnelles :</u> ECN3004 ECN9210 EPH3009 EPH9201 UOF3004

Normes de classification des titres de compétences	Référentiel des résultats d'apprentissage du programme	Unités d'apprentissage du programme
	11) *Apprentissage autonome et pratique réflexive a) Formuler des objectifs d'apprentissage b) Choisir et planifier les stratégies appropriées pour atteindre ses objectifs c) Développer une posture réflexive et évaluer son rendement eu égard aux objectifs d) Vérifier si la démarche peut être transposée dans d'autres situations et l'adapter cette démarche au besoin	<u>Obligatoires :</u> UOF4001 UOF4005 UOF8002 UOF8501 ECN4205 ECN3301 ECN4305 <u>Optionnelles :</u> UOF8005 UOF8510 UOF8511 UOF8512
Conscience des limites de ses connaissances Compréhension des limites de ses propres connaissances et aptitudes, et appréciation de l'incertitude, de l'ambiguïté et des limites de ses connaissances, et des répercussions possibles sur son analyse et ses interprétations.	12) *Capacité de synthèse et d'intégration transdisciplinaire a) Percevoir et distinguer les spécificités et la complémentarité entre les différents savoirs b) Mobiliser les théories et les méthodologies qui permettent d'appréhender les enjeux de manière globale c) Définir les limites des théories, des connaissances et des pratiques et décrire la façon dont l'incertitude et l'ambiguïté influencent ses analyses et interprétations	<u>Obligatoires :</u> UOF1002 UOF2001 UOF2002 UOF3001 UOF3002 UOF4001 UOF8002 <u>Optionnelles :</u> UOF8003 UOF8005 UOF8009
	13) *Pensée critique et redéfinition de problèmes complexes a) Reconnaître un problème et en analyser ou en redéfinir les éléments constitutifs b) Poser un jugement sur la valeur d'un objet à partir de critères justifiés et d'une démarche systématique	<u>Obligatoires :</u> UOF1002 UOF2001 UOF2002 UOF3001 UOF3002 UOF4001 UOF4005 UOF8501 ECN3301 <u>Optionnelles :</u>

Normes de classification des titres de compétences	Référentiel des résultats d'apprentissage du programme	Unités d'apprentissage du programme
	c) Évaluer les risques et les avantages de différentes stratégies pour résoudre un problème dans des contextes et environnements complexes	
	* Compétences globales communes à tous les programmes de l'UOF.	

4.6. DESCRIPTION DES UNITÉS D'APPRENTISSAGE

La dénomination « unités d'apprentissage » est préférée à celle de « cours » pour inclure l'ensemble des activités qui composeront le programme, dont des ateliers, des séminaires, de stages, des laboratoires, des modules en ligne, des projets personnels, etc. Cette dénomination correspond d'ailleurs davantage à une vision transdisciplinaire, décloisonnée, participative et collaborative de l'apprentissage.

4.6.1. VUE D'ENSEMBLE DU CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME

Le Tableau 3 présente la séquence de toutes les unités d'apprentissage (cours, modules en ligne, ateliers, stages, laboratoires, projet intégrateur, portfolio linguistique et interculturel, etc.) requises durant les quatre années du programme.

Tableau 3 Séquence des unités d'apprentissage sur quatre ans

	Unité d'apprentissage	Crédits
Années 1 - 4		6
Tronc commun :		
	UOF1003 Portfolio linguistique et interculturel	6
Année 1		30
Tronc commun		6
	UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité	3
	UOF1002 Exploration de la transdisciplinarité	3
Thématique du programme		21
Unités obligatoires	ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques	3
	ECN1002 Histoire de la technologie	3
	ECN1003 Cognition à l'ère numérique	3
	ECN1004 Théories de la culture	3
	ECN1005 Arts numériques	3
	ECN2001 Politiques, droits et citoyenneté numérique	3
Unités au choix dans le programme	Voir liste A	0
Modules au choix	Voir liste B	3
Unités en options hors programme		3
Année 2		30
Tronc commun		6
	UOF2001 Recherches transdisciplinaires	3
	UOF2002 Méthodologies transdisciplinaires	3
Thématique du programme		21
Unités obligatoires	ECN2002 Pratique d'écriture numérique	3
	ECN2003 Pratique de production numérique	3
	UOF3005 Dynamiques d'innovation sociale	3
	UOF8001 Littératie scientifique	3

	Unité d'apprentissage	Crédits
	UOF8002 Approfondissement d'une méthode de recherche	3
Unités au choix dans le programme	Voir liste A	3
Modules au choix	Voir liste B	3
Unités en options hors programme		3
Année 3		30
Tronc commun		6
	UOF3001 Enjeux transdisciplinaires	3
	UOF3002 Solutions transdisciplinaires	3
Thématique du programme		12
Unités obligatoires	UOF8501 Stage court (3 cr.)	3
	UOF4005 Séminaire d'accompagnement au stage (3 cr.)	3
Unités au choix dans le programme	Voir liste A	3
Modules au choix	Voir liste B	3
Concentrations Choix l'un des deux suivantes :		6
Praxis artistiques	ECN3201 Droit et éthique en création artistique	3
	ECN3202 Processus de création artistique	3
Communications	ECN3301 Droit et éthique en communications	3
	ECN3302 Marketing numérique	3
Unités en options hors programme		6
Année 4		24
Tronc commun		
	UOF4001 Projet intégrateur	6
Concentrations		18
Praxis artistiques		18
	ECN3203 Technologies du design	3
	ECN4201 Interprétation et critique d'œuvres numériques	3
	ECN4202 Praxis artistiques comparées	3
	ECN4203 Direction artistique : conception, applications et diffusion	3
	ECN4204 Séminaire sur les praxis artistiques	3
	ECN4205 Laboratoire créatif-réflexif	3
Communications		18
	ECN3303 Relations publiques à l'ère numérique	3
	ECN4301 Gestion des données numériques	3
	ECN4302 Communication et vérité à l'ère numérique	3
	ECN4303 Atelier d'écriture	3

	Unité d'apprentissage	Crédits
	ECN4304 Séminaire en communications numériques	3
	ECN4305 Laboratoire sur les communications numériques	3

Tableau 4 Liste des unités d'apprentissage au choix (options)

Liste A : Unités d'apprentissage de 3 crédits au choix	Liste B : Modules de 1 crédit au choix
<p>ECN2004 Médias à l'ère numérique (3 cr.) ECN3002 Textualités numériques (3 cr.) ECN3003 Ergonomie d'espaces numériques (3 cr.) ECN3004 Écologie numérique (3 cr.) EEM2101 Finances (3 cr.) EEM3002 Ressources humaines à l'ère numérique (3 cr.) EEM3003 Démarche entrepreneuriale (3 cr.) EEM4004 Incubateur d'idées (3 cr.) EEU1001 Dynamiques urbaines (3 cr.) EEU3001 Villes, équité et inclusion (3 cr.) EEU4004 Villes à l'ère numérique (3 cr.) EEU4005 Design de service et interaction (3 cr.) EEU8001 Analyse des politiques publiques (3 cr.) EPH3002 Migrations des populations (3 cr.) EPH3009 Langues et cultures : identité et diversité (3 cr.) EEU3005 Développement local et communautaire (3 cr.) UOF3004 Mouvements sociaux et dynamiques collectives (3 cr.) UOF3005 Dynamiques d'innovation sociale (3 cr.) UOF4003 Élaboration et évaluation de projets (3 cr.) UOF8003 Méthodes mixtes (3 cr.) UOF8004 Statistiques avancées (3 cr.) UOF8005 Stage de recherche (3 cr.) UOF8006 Analyse et solutions aux problèmes complexes (3 cr.) UOF8009 Méthodes qualitatives avancées (3 cr.) UOF8510 Stage coopératif I (6 cr.)</p>	<p>Bloc « informatique » ECN9101 Données massives (1 cr.) ECN9102 Chaines de blocs (1 cr.) ECN9103 Intelligence artificielle (1 cr.) ECN9104 La neutralité du Net (1 cr.) ECN9105 Langages de programmation (1 cr.) ECN9801 Moteurs de recherche et référencement (1 cr.) ECN9802 Analyse de textes par ordinateurs (1 cr.)</p> <p>Bloc « communications » ECN9201 Dossier de recherche et revue de presse (1 cr.) ECN9202 Élaboration d'un plan de communication (1 cr.) ECN9203 Techniques d'entrevues (1 cr.) ECN9205 Médias sociaux (1 cr.) ECN9206 Journalisme d'enquête (1 cr.) ECN9207 Journalisme politique (1 cr.) ECN9208 Journalisme scientifique (1 cr.) ECN9209 Journalisme sportif (1 cr.) ECN9210 Techniques de mobilisation virtuelle (1 cr.) EPH9201 Communication interculturelle (1 cr.) UOF9204 Techniques d'animation (1 cr.) UOF9205 Organisation d'événements (1 cr.)</p> <p>Bloc « éducation » ECN9301 Analyse des contenus éducatifs (1 cr.) ECN9302 Outils pédagogiques numériques (1 cr.) ECN9303 Mobilisation des connaissances (1 cr.) ECN9304 Petite enfance à l'ère numérique (1 cr.)</p>

Liste A : Unités d'apprentissage de 3 crédits au choix	Liste B : Modules de 1 crédit au choix
UOF8511 Stage coopératif II (6 cr.) UOF8512 Stage coopératif III (6 cr.)	ECN9305 Éducation et ludification numérique (1 cr.) Bloc « arts » ECN9401 Analyse du mouvement corporel (1 cr.) ECN9402 Analyse de l'événement théâtral (1 cr.) ECN9403 Analyse cinématographique (1 cr.) ECN9404 Analyse musicale (1 cr.) ECN9405 Analyse d'œuvres en arts visuels (1 cr.) Bloc « affaires » ECN9004 Licences <i>Creative Commons</i> (1 cr.) EEM9001 Analyse d'un bilan financier (1 cr.) EEM9002 Planification budgétaire (1 cr.) EEM9003 Rédaction d'un plan d'affaires (1 cr.) EEM9004 Stratégies de mise en marché (1 cr.) UOF9002 Gestion de projets (1 cr.)

4.6.2. DESCRIPTIONS DES UNITÉS OBLIGATOIRES

Ce tableau est supprimé de la version abrégée.

4.6.3. DESCRIPTION DES UNITÉS AU CHOIX (OPTIONS)

Ce tableau est supprimé de la version abrégée.

4.7. LISTE DES UNITÉS D'APPRENTISSAGE DE PREMIER CYCLE

Ce tableau est supprimé de la version abrégée.

4.8. EXPÉRIENCE D'APPRENTISSAGE INTÉGRÉE AU MILIEU DE TRAVAIL

Nous présentons ici toutes les conditions ou options prévues dans le programme relativement aux expériences d'apprentissage intégrés au milieu de travail. Nous incluons un résumé des types d'expérience professionnelle que rechercheront les étudiantes et étudiants pour apprendre en milieu de travail dans le cadre du programme, la stratégie de l'établissement pour favoriser les occasions d'apprentissage en milieu de travail et l'aide que l'établissement fournira aux étudiantes et étudiants à la recherche d'expériences d'apprentissage en milieu de travail. Nous décrivons aussi les résultats escomptés de l'expérience en milieu de travail offerte dans le cadre du programme, la manière dont cette expérience donnera l'occasion de mettre en pratique les résultats d'apprentissage énoncés et la façon dont les étudiantes et étudiants seront évalués durant leur expérience d'apprentissage.

4.8.1. DIFFÉRENTS TYPES D'EXPÉRIENCES D'APPRENTISSAGE INTÉGRÉES AU MILIEU DU TRAVAIL

Des activités d'apprentissage de type expérientiel seront offertes tout au long du programme de différentes manières—structurées et non structurées, à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de la classe. Voici une liste de types d'expériences professionnelles définies par l'Association canadienne de l'enseignement coopératif :

- Participation à une conférence : Développer, planifier, coordonner, assister ou présenter une œuvre originale lors d'une conférence ou d'une exposition.
- Projet de consultation : Travailler avec un client ou une cliente pour identifier les problèmes ou les opportunités et développer et/ou mettre en œuvre des solutions et/ou des stratégies.
- Pratique créative ou physique : Développer des compétences artistiques, physiques, techniques, de gestion ou de production grâce à des expériences intensives et/ou basées sur la pratique.
- Performance créative ou exposition : Produire, gérer, organiser ou participer à une performance dramatique, artistique, de danse ou musicale ou à une exposition pour un public (virtuel, en direct).
- Stage : Est généralement offert dans un domaine spécifique (généralement à temps plein), supervisé, structuré, payé ou non, pour un crédit académique ou un stage. Les stages peuvent avoir lieu au milieu d'un programme académique ou après que toutes les unités d'apprentissage universitaires soient terminées et avant l'obtention du diplôme. Les stages peuvent être de n'importe quelle durée mais ils s'échelonnent généralement sur une période allant de 12 à 16 mois.
- Entrepreneuriat : Permet à un étudiant ou à une étudiante de tirer parti des ressources, de l'espace, du mentorat et/ou du financement pour lancer le démarrage des entreprises et/ou faire progresser des idées externes qui répondent aux besoins réels en matière de crédit universitaire.
- Laboratoire : Observer, tester et appliquer les concepts étudiés dans un environnement contrôlé, spécialisé pour l'apprentissage en petits groupes (généralement associé à une technologie et/ou des installations spécifiques).

- Apprentissage par le service : L'apprentissage par le service communautaire (CSL) intègre un service communautaire significatif avec un enseignement en classe et une réflexion critique pour enrichir l'expérience d'apprentissage et renforcer les communautés. En pratique, les étudiantes et étudiants travaillent en partenariat avec une organisation communautaire pour appliquer leurs connaissances disciplinaires à un défi identifié par la communauté.
- Simulations et expériences : Participer au contenu académique à travers des activités spécifiques au contenu telles que des simulations, des démonstrations, des travaux d'archivage ou de conception, des jeux de rôle et / ou des études de cas.
- Projets de recherche appliquée : Les étudiantes et étudiants participent à des travaux de recherche qui se déroulent principalement dans des lieux de travail, notamment: des projets de consultation, des projets de conception et des projets de recherche communautaires.
- Stage professionnel ou stage clinique : une expérience de travail sous la supervision d'une personne professionnelle expérimentée, enregistrée ou agréée dans une discipline nécessitant une expérience de travail basée sur la pratique afin d'obtenir un permis ou une certification professionnelle. Les travaux pratiques ne sont généralement pas rémunérés et les étudiantes et étudiants n'ont généralement pas leur propre charge de travail.
- Stage sur le terrain : Fournit aux étudiantes et étudiants une expérience pratique intensive à temps partiel / à court terme dans un environnement adapté à leur sujet d'étude. Les stages sur le terrain peuvent ne pas nécessiter la supervision d'un professionnel ou d'une professionnelle inscrit ou agréé et les heures d'expérience de travail complétées ne sont pas requises pour une certification professionnelle. Les placements sur le terrain tiennent compte des expériences éducatives intégrées au travail qui ne sont pas comprises dans d'autres formes, telles que les coopératives, les cliniques, les stages et les stages.
- Expérience professionnelle : un ou deux stages en milieu de travail (généralement à temps plein) dans un programme académique, qui permettent une expérience dans un milieu de travail lié au domaine d'études et / ou aux objectifs de carrière de l'étudiant et de l'étudiante.

4.8.2. ÉDUCATION COOPÉRATIVE (PROFIL COOP)

L'éducation coopérative consiste à alterner les sessions académiques et les stages rémunérés en milieu de travail. Les stages fournissent une expérience dans un milieu de travail lié au domaine d'études de l'étudiant et de l'étudiante. Le nombre de stages en milieu de travail requis varie selon le programme. L'option d'éducation coopérative suivra les exigences établies par l'Association canadienne de l'enseignement

coopératif³². Une demande d'accréditation sera effectuée pour le programme lorsqu'il sera suffisamment mature, c'est-à-dire au moment où la première cohorte aura obtenu son diplôme.

Les critères suivants doivent être remplis pour chacun des programmes:

- Le temps passé en stage en milieu de travail correspond à au moins 30 % du temps total des études universitaires pour les programmes de plus de 2 ans et à 25 % pour les programmes de 2 ans et moins (il s'agit généralement des programmes d'études supérieures);
- Les étudiantes et étudiants terminent leur programme d'études par une session académique et non par un stage en milieu de travail;
- Le stage en milieu de travail est rémunéré et adapté au niveau d'étude de l'étudiant ou l'étudiante;
- Le stage en milieu de travail comprend des objectifs d'apprentissage, une évaluation à mi-parcours par un professeur ou une professeure de l'Université et une réflexion critique à la fin du travail pour chaque stage de 4 mois;
- Une évaluation du stage en milieu de travail est effectuée par l'organisation hôte et cette évaluation est passée en revue avec l'étudiant ou l'étudiante;
- Chaque stage dure au moins 420 heures;
- Les périodes de stages en milieu de travail se déroulent en alternance (un stage à chaque session – automne, hiver et été).

L'option coopérative (coop) sera possible pour les étudiantes et les étudiants qui ont choisi de suivre le profil coopératif (voir section sur les profils : 4.1.5). Elle sera attestée sur leur relevé de notes en tant que profil coop. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante aura cumulé avec succès au moins 12 mois d'expérience professionnelle pertinente.

Les étudiantes et étudiants seront tenus de respecter toutes les directives établies par l'UOF afin de participer au profil coop – par exemple, la condition préalable de la réussite de l'unité de préparation professionnelle obligatoire et de toutes les unités d'apprentissage requises avant d'entreprendre le premier stage.

Les étudiantes et étudiants pourront soumettre leur candidature pour le profil coopératif de leur programme d'études dès lors que ce profil sera accrédité. Le fait que les étudiantes et étudiants indiquent cette option lors de la demande d'admission leur confirme qu'ils pourront s'en prévaloir et constitue un bon outil de recrutement pour l'Université. Les étudiantes et étudiants pourront également participer à le profil coop après la première ou deuxième année d'étude dans la mesure où les ressources disponibles sont suffisantes pour les aider et que les étudiantes et étudiants ont réussi toutes les unités d'apprentissage requises. En plus du relevé de notes, il est

³² Association canadienne de l'enseignement coopératif : https://www.cewilcanada.ca/index_fr.html.

recommandé d'accompagner la demande de l'étudiant ou de l'étudiante d'un document qui résume les expériences professionnelles du candidat.

Tant que l'étudiant ou l'étudiante n'a pas terminé avec succès toutes les unités d'apprentissage requises et qu'il demeure actif dans le profil coop de son programme, il reste inscrit au programme. L'étudiant ou l'étudiante doit répondre aux exigences académiques de son programme et suivre toutes les directives établies par le Centre d'excellence en apprentissage qui administrera le profil coop. Comme le profil coop est un processus concurrentiel, qui présente des scénarios « réels » d'embauche, l'étudiant ou l'étudiante n'est pas assuré d'obtenir un stage en milieu de travail. Toutefois, des études montrent que les étudiantes et étudiants actifs dans le processus coop sont 98 % plus susceptibles de trouver un emploi pertinent. L'Université ne peut pas garantir un stage en milieu de travail, mais elle garantit cependant qu'elle offrira le soutien nécessaire pour aider l'étudiant ou l'étudiante à réussir son stage. Dans l'éventualité où un étudiant ou une étudiante ne réussissait pas son stage en milieu de travail à cause d'un manque de participation (tel que considéré par l'expertise du Centre d'excellence en apprentissage), il quitterait le profil coop de son programme d'étude mais pourrait poursuivre ses études dans son programme. Dans l'éventualité où un étudiant ou une étudiante est considéré actif par l'UOF, mais qu'il est incapable d'obtenir un stage en milieu de travail pour d'autres raisons (p. ex. fluctuations du marché du travail, exigences en matière d'adaptation), le Centre d'excellence en apprentissage travaillera avec lui pour réorganiser son stage afin qu'il puisse demeurer dans le profil coop de son programme.

Les objectifs d'apprentissage pour chaque option coop seront clairement définis dans le programme d'études. Le profil coop du diplôme a comme objectifs d'apprentissage de :

- établir une communication professionnelle;
- développer une pensée critique en appliquant la théorie à des situations réelles et à la résolution de problèmes;
- améliorer les connaissances professionnelles;
- se découvrir grâce à diverses expériences de travail.

Les étudiantes et étudiants qui terminent leur dernier stage seront évalués en fonction de leur compréhension de la façon dont leur programme les a préparés pour leur stage. Les étudiantes et étudiants complèteront le profil coop de leur programme en ayant une meilleure compréhension de la manière dont ils peuvent employer leurs connaissances et leurs compétences de base dans un milieu de travail. Ils auront développé des compétences de niveau professionnel en communication écrite et verbale ainsi qu'une meilleure compréhension de leurs études d'un point de vue appliqué et du développement des connaissances clés requises par le milieu dans lequel ils auront effectué leur stage.

Toutes les étudiantes et tous les étudiants doivent suivre une formation de préparation à la profession d'un demi-crédit d'une durée de 12 semaines. Cette formation prépare les étudiantes et étudiants à la rédaction, aux entretiens, à la découverte de soi et au marché du travail. Des modules supplémentaires seront fournis aux étudiantes et

étudiants pendant et après leurs stages en milieu de travail. Ces modules leur permettront d'acquérir une formation professionnelle complète qui se rattache à leurs études et qui renforce l'importance de la réflexion. Puisque l'accent est mis sur l'apprentissage par l'expérience en général, cette unité sera obligatoire pour toutes les étudiantes et tous les étudiants et offert en 2^e année. La formation sera préparée et offerte en ligne par un professionnel ou une professionnelle, ce qui permettra une certaine souplesse pour l'entrée dans le profil coop et la prestation de différents types d'expériences, et pas seulement le stage coopératif. De plus, il existe une possibilité de partenariat avec une école coopérative actuelle qui offre ces cours avant, pendant et après les stages (p.ex. Université de Waterloo ou Université de Sherbrooke).

4.8.3. PARTENARIATS POUR L'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL

Plusieurs partenariats permettront un apprentissage expérientiel et intégré au milieu du travail (y compris l'enseignement coopératif, les stages et l'apprentissage par le service). Les employeurs et les partenaires de la communauté seront présents aux niveaux local, provincial, national et international. Certains partenariats seront très spécifiques à un type d'apprentissage expérientiel (par exemple coop), tandis que d'autres peuvent inclure une variété de partenariats avec l'Université couvrant plusieurs types d'expérience.

L'enseignement coopératif, tout en étant la forme la plus solide d'apprentissage expérientiel, nécessitera des partenariats plus approfondis et plus étroits pour assurer continuellement la qualité des stages de travail coopératif pour les étudiantes et étudiants. Le développement de partenariats est une tâche permanente et des ressources seront dédiées à cet effet.

Comme point de départ, l'Université de Sherbrooke³³ a accepté de contribuer à la coopération francophone en Ontario en partageant des milieux de stage. Un des plus importants programmes d'éducation coopérative en Amérique du Nord se trouve à l'Université de Sherbrooke et cette université souhaite soutenir les activités de l'UOF. De plus, le gouvernement fédéral a aussi manifesté son intérêt à établir des partenariats et à accueillir des étudiantes et étudiants francophones en stage partout au Canada. Parmi les autres partenaires, notons les grandes organisations telles que des banques canadiennes (notamment *RBC*), des organismes gouvernementaux provinciaux, la Société *Canadian Tire* et les principales sociétés de comptabilité et de consultation (*PWC*, *Deloitte*). Il y a environ 500 organisations qui ont recruté activement des étudiantes et étudiants de partout au Canada, ce qui exigera également des compétences linguistiques en français. En outre, les employeurs locaux et régionaux seront une priorité – en particulier dans les communautés francophones. Les employeurs qui seront en mesure d'offrir des occasions de travail dans les deux langues

³³ Université de Sherbrooke. *Le régime coop en bref*: <https://www.usherbrooke.ca/ssp/fr/le-service/le-regime-coop-en-bref>

officielles, seront aussi ciblés, afin de s'assurer que les étudiantes et étudiants puissent avoir accès à une variété d'opportunités.

Les programmes d'éducation coopérative seront également axés sur les échanges, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Des partenariats avec des organisations francophones du Québec et d'Europe où les étudiantes et étudiants peuvent acquérir une expérience de travail pertinente et rémunérée, au sein d'entreprises basées dans des communautés francophones au Canada et à l'étranger constitueront un pôle de développement (ex. Sanofi, L'Oréal, Sodexo, Danone).

Les partenariats seront développés dans le cadre de relations existantes avec d'autres universités et entreprises opérant dans des communautés francophones. En outre, il existe une grande variété d'outils (p.ex. *Going Global*³⁴) qui aident les étudiantes et étudiants à trouver des opportunités d'enseignement coopératif et de stages à l'échelle mondiale.

Pour les autres types d'éducation expérientielle (apprentissage par le service, conseil), les partenaires proviendront de diverses sources. L'apprentissage par le service s'appuie sur la communauté : les organismes communautaires ou à but non lucratif et les petites entreprises locales. Dans la région du Grand Toronto, l'UOF pourra collaborer avec de nombreuses organisations, notamment les membres du Carrefour francophone du savoir et de l'innovation (voir section 6.1.2) pour servir la communauté tout en veillant à ce que les étudiantes et étudiants bénéficient d'expériences en milieu de travail de qualité.

Les étudiantes et étudiants qui souhaitent étudier à l'étranger pourront le faire grâce à un stage coopératif dans d'autres pays. Les étudiantes et étudiants cherchant à faire des stages internationaux travailleront de pair avec le Centre d'excellence en apprentissage, mais la responsabilité de trouver cette opportunité incombera principalement à l'étudiant ou l'étudiante. L'UOF offrira un soutien aux étudiantes et étudiants grâce à une variété de ressources tant sur le campus que dans la communauté. Il sera de la responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante d'informer l'UOF du pays où il souhaite effectuer son stage et de s'assurer que les directives suivantes soient respectées:

- le pays est réputé sécuritaire en contexte d'études;
- il ne s'agit pas du pays d'origine de l'étudiant ou l'étudiante (à des fins d'assurance);
- l'étudiant ou l'étudiante a travaillé avec le Centre d'excellence en apprentissage pour s'assurer que le stage est jugé approprié, qu'il répond aux objectifs d'apprentissage et qu'il est pertinent aux études universitaires.

³⁴ *Going Global*: <http://www.goinglobal.com/internships>

4.8.4. COÛTS DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL.

Le coût associé à l'obtention du stage, des permis de travail et des visas, ainsi que les frais de déplacement et les autres frais sont à la charge de l'étudiant ou l'étudiante. L'UOF offrira des ressources pour guider l'étudiant ou l'étudiante et elle veillera à ce qu'il ait les documents requis et qu'il respecte toutes les exigences de sécurité du pays avant le départ pour le stage.

L'étudiant ou l'étudiante devra respecter toutes les politiques et pratiques de l'enseignement coopératif lorsqu'il est en déplacement, y compris être joignable et remplir tous les documents dans les mêmes délais.

En règle générale, les étudiantes et étudiants inscrits au profil coop paieront des frais supplémentaires pour y participer en raison des nombreuses ressources requises pour l'administrer. Les frais seront répartis tout au long de leurs études et varieront en fonction du programme dans lequel ils se trouvent puisqu'ils paieront pour chaque crédit dans le programme auquel ils sont inscrits. Pour pouvoir recouvrer les coûts de gestion du profil coop, l'UOF devra établir des frais par étudiant et étudiante coop.

Notez que l'étudiant ou l'étudiante devra s'inscrire à un stage de la même manière qu'à toute autre unité d'apprentissage, et non pas une fois qu'il a décroché son stage. Cela s'explique par le fait que des ressources sont requises, qu'il obtienne son stage en milieu de travail ou pas. Aussi, les étudiantes et étudiants qui paient leur stage à l'avance sont généralement plus engagés dans le processus.

Dans tous les programmes, l'apprentissage expérientiel sera présent et de plus en plus présent dans toutes les unités d'apprentissage. Ce processus exposera progressivement les étudiantes et étudiants à des opportunités expérimentales au cours des deux premières années de leurs études. Ainsi, les étudiantes et étudiants ayant choisi le profil coop auront connu une variété d'activités d'apprentissage expérientiel avant de passer en mode coop. Les membres du corps professoral seront formés sur la manière de dispenser une pédagogie expérientielle de qualité dans la salle de classe.

4.8.5. RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE L'EXPÉRIENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

Les étudiantes et étudiants participeront à une grande variété d'expériences en dehors de la classe durant leurs études. L'UOF reconnaîtra et validera des expériences de qualité qui permettront aux étudiantes et étudiants de développer leurs compétences et leur rôle de citoyen et citoyenne. L'éducation coop est un excellent moyen de valider le développement des compétences en dehors de la classe et de permettre à l'étudiant ou l'étudiante de comprendre le développement holistique de ses compétences, capacités et attributs.

Appui technologique

Les étudiantes et étudiants qui participeront à des événements, au travail et à d'autres activités externes, utiliseront un portfolio numérique pour consigner, faire un exercice réflexif et faire évaluer ou valider leur participation. Le Centre d'excellence en

apprentissage évaluera le développement et permettra à l'expérience et aux compétences d'être reflétées dans un document approuvé par l'université.

Le portfolio numérique permettra de suivre et de rendre compte de l'apprentissage par l'expérience qui se déroulera à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la classe. Les étudiantes et étudiants disposeront d'un relevé de notes (similaire à un relevé de notes académique), mais ils y enregistreront des expériences tout au long de leur cursus universitaire et parascolaire, où les réflexions et le développement des compétences seront validés et catalogués. Le relevé de notes d'expérience permettra à l'étudiant et l'étudiante de traduire ses expériences en apprentissage approfondi et en développement de compétences, et de les transformer en un portfolio électronique transportable avec lui lors de la remise des diplômes. Ce portfolio sera intégré aux systèmes d'information des étudiantes et étudiants (SIS), ce qui permettra de suivre les données en toute transparence.

Le système affichera également des emplois pour les étudiantes et étudiants et pourra être lié à une base de données nationale sur les possibilités d'apprentissage intégré au travail provenant de partout au Canada. En outre, l'UOF reliera le système de suivi expérientiel à son système d'information sur les étudiantes et étudiants ou disposera d'un système capable de suivre les unités d'apprentissage notées du point de vue du corps professoral afin de rendre compte des offres expérientielles.

Personnel d'appui

L'apprentissage expérientiel s'appuiera sur du personnel dédié à cette fonction pour l'ensemble de l'UOF. Ce personnel sera situé dans le Centre d'excellence en apprentissage (voir section 6.1.4). Le personnel développera des relations avec les employeurs, les organismes à but non lucratif et d'autres partenaires de la communauté afin de satisfaire aux exigences de l'apprentissage expérientiel. Il s'assurera que tant le corps professoral, les étudiantes et étudiants et l'administration universitaire comprennent bien les exigences et le fonctionnement de l'apprentissage expérientiel et de l'éducation coop, qu'ils soient à l'aise avec les outils technologiques. De plus, des conseillers et conseillères d'orientation et de carrière aideront les étudiantes et étudiants à traduire leur apprentissage expérientiel en compétences et aptitudes liées au travail.

Les membres du corps professoral seront préparés à dispenser une éducation expérientielle de qualité grâce au Diplôme d'études supérieures en pédagogie de l'enseignement supérieur, délivré par l'Université, qu'ils devront obligatoirement suivre en intégrant l'UOF.

4.9. PLANS DES UNITÉS D'APPRENTISSAGE

4.9.1. ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Avant de présenter les plans spécifiques à chaque unité d'apprentissage, voici quelques remarques sur le processus d'évaluation des apprentissages qui sera privilégié à l'UOF.

L'évaluation des compétences à l'UOF est un processus continu qui valide le développement et l'acquisition des apprentissages visés par ce programme. L'UOF se démarque ainsi d'une évaluation orientée uniquement sur l'acquisition de contenu. L'évaluation des compétences se réalisera dans les trois contextes suivants : l'observation, les discussions et les productions. L'évaluation des compétences s'effectuera de manière formative et sommative.

Le professeur ou la professeure proposera des contextes d'apprentissage favorisant des expériences pédagogiques authentiques et qui développent la pensée critique, le questionnement et l'analyse critique. Ces contextes d'apprentissage permettront de collecter et d'évaluer selon les trois axes précités les apprentissages en cours de réalisation des étudiantes et étudiants et le degré d'acquisition des compétences visées. Les grilles d'évaluation des compétences visées seront communiquées et reformulées, en fonction du contexte et des cibles d'apprentissage, avec les étudiantes et étudiants afin d'en assurer leur compréhension et appropriation.

Observation

Dans le contexte des activités d'observation, la professeure ou le professeur collectera des apprentissages réalisés et évaluera, selon des indicateurs de qualités énoncés dans les grilles d'évaluation, le développement des compétences du programme. L'observation des acquis d'apprentissages se réalisera dans les divers contextes pédagogiques proposés par les professeurs.

Discussion

Dans le contexte des activités de discussion, la professeure ou le professeur initiera des conversations pédagogiques avec les étudiantes et étudiants afin d'évaluer l'appropriation progressive des compétences visées par le programme. Ces conversations pédagogiques se réaliseront à plusieurs reprises au long du parcours et constitueront un moment didactique privilégié pour enrichir la pensée critique des étudiantes et étudiants et pour mesurer la qualité des apprentissages en cours de réalisation.

Production

Dans le contexte des activités de production, la professeure ou le professeur mesurera selon les critères établis la capacité des étudiantes et étudiants d'innover, d'entreprendre de devenir des citoyens engagés dans leur communauté et dans le monde.

Portfolio numérique

L'évaluation des compétences se basera sur la collecte des acquis d'apprentissage via la constitution d'un portfolio pédagogique. L'évaluation étant un processus continu, la collecte des apprentissages réalisés permettra au professeur ou à la professeure d'évaluer la progression de la pensée et d'apporter de la rétroaction formative. L'usage d'un portfolio pédagogique permettra de développer la capacité réflexive,

l'autorégulation et la collaboration des étudiantes et étudiants pendant la réalisation de leurs apprentissages.

L'évaluation formative des (micro)apprentissages sera valorisée et communiquée de manière continue via l'usage de badges numériques contextualisés.

4.10. DESCRIPTION DES COURS DE TRANSITION

Ne s'applique pas.

4.11. PLANS DE COURS DE TRANSITION

Ne s'applique pas.

4.12. ANALYSE DES LACUNES

Ne s'applique pas.

5. PRESTATION DU PROGRAMME

NORME : Les méthodes de prestation favorisent l'obtention des résultats d'apprentissage attendus et réels.

5.1. NORME RELATIVE À LA PRESTATION DU PROGRAMME

L'UOF a développé ce programme de baccalauréat spécialisé et trois autres programmes transdisciplinaires avec l'aide d'une cinquantaine d'expertes et experts, provenant de partout au Canada et parfois de l'étranger, qui se démarquent dans leur champ de spécialité ou qui innovent en matière pédagogique (voir section 4.2.1). Ces derniers se sont référés à des résultats de recherche récents, à des données probantes et à leur expérience pour choisir des méthodes de prestation qui favorisent l'obtention des résultats d'apprentissage attendus et réels. Une première ébauche de ces programmes, complétée à la mi-juillet 2018, a fait l'objet de consultations à plusieurs niveaux (Comité d'experts, Comité externe, Groupe Conseil étudiants – sondage en cours, étude informelle).

En plus de la nature transdisciplinaire de ses programmes, l'UOF se démarque par la place cruciale que prend la pédagogie dans les modalités de livraison de ses programmes. Celle-ci est axée sur les étudiantes et étudiants et préconise leur apprentissage par des procédés inductifs plutôt que transmissifs, une dimension expérientielle en milieu de travail, et une approche collaborative, de façon à être mieux préparés pour la demande des milieux de travail de l'avenir. L'apprentissage se fera au moyen du développement de compétences transversales telles que la pensée critique et résolution de problème, la créativité, la communication et la collaboration, requises dans la vie en société et le monde du travail d'aujourd'hui et de demain. Les étudiantes et étudiants auront également le choix de suivre un profil international, entrepreneurial, recherche ou coop.

Le numérique étant au cœur de cette nouvelle université du 21^e siècle, les unités d'apprentissage seront offertes au moyen de la **comodalité**. À l'UOF, tous les apprentissages pourront se faire à partir de modes de formation en présentiel et à distance et les étudiantes et étudiants pourront choisir sur une base quotidienne le mode de diffusion qui leur convient, notamment en fonction de leurs autres obligations. Ainsi, ils pourront suivre le cours en classe, à distance et même en mode asynchrone (enregistrement du cours et possibilité de poser des questions par courriel).

Les programmes ne seront pas offerts en ligne seulement, sauf exceptions. Un professeur ou une professeure sera toujours disponible sur le campus, mais l'apprentissage sera planifié de façon à ce que les échanges entre les étudiantes et étudiants soient possibles autant pour ceux qui sont à distance que pour ceux qui sont sur place, sans créer une catégorie privilégiée.

Contrairement à la formation hybride où le professeur et la professeure impose un choix parmi le présentiel ou la formation à distance, la comodalité laisse le choix à l'étudiant et l'étudiante.

Un étudiant ou une étudiante pourrait décider de suivre toutes les séances d'un cours donné en classe, un autre de toutes les suivre à distance et encore un autre de toujours visionner les enregistrements. D'autres étudiantes et étudiants pourraient choisir les trois options à différents moments au cours de la session.

La comodalité permet à l'étudiant ou l'étudiante de choisir selon ses préférences, ce qui permet beaucoup plus de flexibilité. Il considère qu'il est important que la formation et l'accompagnement soient conçus pour aider l'étudiant ou l'étudiante à atteindre les objectifs, peu importe le mode qu'il choisit. Ainsi, un mode ne doit pas être plus avantageux qu'un autre. Aussi, les étudiantes et étudiants qui ont participé au cours en classe ont eu aussi accès aux enregistrements s'ils veulent réviser. Finalement, le succès repose en grande partie sur un accès facilité à l'ensemble du contenu, dans les différents modes.

5.1.1. ENQUÊTE INSTITUTIONNELLE ET DONNÉES PROBANTES

Une fois ses programmes établis et en opération, l'UOF procèdera à une enquête prolongée, participative et fondée sur des éléments probants afin de déterminer si ce programme et ses unités d'apprentissage permettent d'obtenir les résultats d'apprentissage voulus. Cette enquête permettra de guider les modifications au programme et la prestation, ainsi que les processus pédagogiques et éducationnels.

Le Conseil de planification et le Comité technique qui ont procédé à la mise en place de l'UOF ont recruté des expertes et des experts qui ont lu et analysé un grand nombre d'études en plus de mener des enquêtes auprès de spécialistes. Les choix pédagogiques qui concernent la prestation de programmes reposent sur ce travail.

Au cœur du projet de l'UOF – tel qu'élaboré par le Conseil de planification pour une université de langue française – se trouve une conception pédagogique innovante de l'enseignement supérieur, qui repose sur les résultats de la recherche :

L'[UOF] se distinguer[a] des autres établissements d'enseignement postsecondaire (EEPS) par l'originalité de la formation initiale et continue offerte aux étudiants de l'Ontario. Cette originalité se définit par un assemblage créatif des quatre fonctions fondamentales d'un établissement moderne d'enseignement postsecondaire : la conception des contenus de formation, les méthodes de livraison de cette formation, la validation des apprentissages et l'obtention du diplôme des étudiants. Outre l'accent sur le développement des compétences plurilingues et interculturelles, la transdisciplinarité, les approches pédagogiques inductives, l'apprentissage par l'expérience, les stages et les programmes coopératifs, le lien robuste entre l'enseignement et la recherche,

l'usage du numérique et une capacité à fédérer en fer[on]nt une université innovante et d'avant-garde³⁵.

Afin de favoriser des expériences d'apprentissage optimales et signifiantes pour l'ensemble des étudiantes et les étudiants de l'UOF, les expertes et experts ont proposé la mise en place d'une pédagogie inspirée des approches inductives et de l'apprentissage par l'expérience, de même que l'élaboration d'un référentiel de compétences globales commun aux quatre créneaux transdisciplinaires. Les activités d'apprentissage peuvent notamment inclure les cours (en ligne et en présentiel), les modules (en ligne et en présentiel), les laboratoires, les ateliers, les projets, les simulations, la mobilité étudiante internationale, de même que toutes les formes de stage.

5.1.2. L'ÉVALUATION DES MÉTHODES DE PRESTATIONS

L'évaluation des méthodes de prestation prendra en compte leur qualité et leur efficacité, les rétroactions normalisées et régulières des étudiantes et étudiants (voir section 5.3, les politiques concernant les interventions auprès des étudiantes et étudiants en difficulté et l'existence et l'adéquation de mesures de soutien, technique ou autre.

5.1.3. FORMATION ET SUPPORT

Les professeures et professeurs embauchés à l'UOF vont suivre une formation universitaire de cycles supérieurs. Il s'agit pour l'UOF de s'assurer de leur fournir un soutien adéquat en s'assurant qu'ils développent les compétences nécessaires à une prestation de qualité.

Ce programme auquel ils seront obligés de s'inscrire comporte 15 crédits d'unités d'apprentissage, incluant des cours fondamentaux (12 crédits) et un cours intégrateur (3 crédits). L'objectif du cours intégrateur est de permettre à l'apprenant et l'apprenante de mobiliser un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être dans une situation de résolution de problème liée à la mise en œuvre d'une action d'enseignement-apprentissage.

Le programme a été élaboré à partir de la signature pédagogique de l'UOF (voir section 4.1.6), c'est-à-dire en valorisant la transdisciplinarité, une approche pédagogique générale inductive, l'apprentissage expérientiel, les stages et les programmes coopératifs et des choix pédagogiques fondés dans les résultats de la recherche scientifique.

Le programme a été élaboré en définissant d'abord les résultats d'apprentissage (compétences) visés, puis en développant des unités d'apprentissage qui permettent

³⁵ Conseil de planification pour une université de langue française. (2017). *Innover localement. Exceller mondialement... Op.cit. p. 73.*

d'atteindre ces résultats. Un groupe de travail réunissant des expertes et des experts de la pédagogie de l'enseignement supérieur, provenant de diverses universités et institutions, s'est chargé de cette tâche.

Ce programme de pédagogie de l'enseignement supérieur constitue donc un perfectionnement pédagogique pour le corps professoral. Ce programme est conçu en prenant en compte les études, publications et articles issus des champs d'études en sciences de l'éducation dont les sciences cognitives et les neurosciences et sur des publications issues du monde professionnel en ce qui a trait aux aptitudes et besoins requis par le marché du travail en pleine transformation. Ce programme proposera une approche granulaire et flexible qui permettra de varier les modes de prestation. Un équilibre entre théorie et pratique sera assuré, notamment en adoptant une démarche inductive et expérientielle.

L'apprenant et l'apprenante d'aujourd'hui vit dans un environnement où les activités se déroulent à un rythme accéléré, où l'apprentissage se fait dans divers endroits, de différentes façons et par différents moyens. L'étudiant et l'étudiante est techniquement avisé et s'attend à une expérience qui peut offrir des moyens à la demande, qui développe ses compétences et qui est applicable à son apprentissage et à ses aspirations futures. Le programme de certificat fournira une compréhension de l'apprentissage du 21^e siècle et aidera les membres du corps professoral à aborder une pédagogie adaptable et pertinente.

Le certificat développera les compétences suivantes :

- adopter une représentation de l'acte d'enseigner et d'apprendre susceptible de rendre son activité d'enseignement la plus efficace possible (en termes de gains d'apprentissage) en tenant compte des besoins et des attentes des apprenantes et des apprenants en contexte numérique;
- concevoir et mettre en œuvre des séquences d'enseignement-apprentissage dans un contexte donné visant une pédagogie explicite et explicitée de l'engagement, de la persévérance et de la réussite des apprenantes et apprenants;
- travailler en équipe pluri- ou transdisciplinaire à la réalisation de projets ou de programmes pédagogiques innovants,
- développer une pensée réflexive à l'égard de sa pratique pédagogique dans une perspective d'amélioration continue.

Ce programme permettra la reconnaissance des acquis selon les crédits et pourra être complété par d'autres certificats tel qu'une spécialisation en apprentissage expérientiel ou un certificat coop afin de viser l'obtention d'un master ou d'un diplôme de type court.

Ce certificat proposera des modalités d'apprentissage innovantes totalement en ligne avec des options. L'innovation de la prestation résidera dans le design pédagogique et les approches pédagogiques d'animation qui seront proposées afin de viser des interactions de qualité, la collaboration et la créativité.

Un Centre d'excellence en apprentissage (voir section 6.1.4) sera aussi disponible pour soutenir les professeures et professeurs de l'UOF.

5.1.4. CONTRIBUTION À LA CRÉATION ET AU RENFORCEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Outre la formation pédagogique décrite ci-dessus, les professeures et professeurs embauchés à l'UOF seront invités à participer à une communauté de pratique en pédagogie universitaire. Il s'agit d'un lieu d'échanges libres autour des bonnes pratiques et des innovations pédagogiques dans une visée de transformation des pratiques. Chaque participant et participante s'engagera dans le développement de ses compétences en pédagogie de l'enseignement supérieur par le moyen, notamment, de la pratique réflexive. Chacun et chacune pourra témoigner de son expérience et accueillir positivement l'apport des autres.

L'UOF a aussi créé la revue scientifique *Enjeux et société* qui vise à ce que les chercheuses et chercheurs de l'UOF et d'ailleurs puissent diffuser leurs résultats et analyses, renforcer la communauté scientifique et faire avancer la connaissance dans les domaines qui constituent la signature de l'UOF : transdisciplinarité, pédagogique inductive, apprentissage expérientiel, innovation, francophonie, etc.

5.2. ASSURANCE DE LA QUALITÉ DE LA PRESTATION

L'UOF procède actuellement à la formulation et à l'approbation de ses politiques relatives aux études. L'ensemble des politiques sera transmis à la Commission dès qu'elles seront toutes approuvées. Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** dresse la liste des politiques en chantier et notre échancier.

5.3. COMMENTAIRES DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

L'UOF désire favoriser un dialogue constant entre professeures, professeurs, étudiantes et étudiants. Ainsi, les commentaires des étudiantes et étudiants ne seront pas obtenus seulement dans le cadre d'évaluations à la fin des unités d'apprentissage, mais dans une conversation continue concernant la progression dans le développement des compétences.

Les rétroactions des étudiantes et étudiants sont importantes, mais l'UOF favorisera aussi les démarches d'observation par des collègues qui pourront ensuite proposer des thèmes pour des rencontres de la communauté de pratique. La communauté de pratique aura aussi pour fonction d'offrir un soutien moral et un accompagnement aux pairs.

Un système électronique permettra aux étudiantes et étudiants de participer à une évaluation qui sera utilisée à l'équivalent du tiers de la durée de l'unité d'apprentissage. Le professeur ou la professeure aura beaucoup de flexibilité dans l'usage de ce questionnaire qui vise surtout à obtenir une rétroaction des étudiantes et étudiants afin d'améliorer la prestation du cours. Des critères précis permettront d'évaluer la contribution de l'enseignement aux objectifs de formation, de la contribution de l'unité d'apprentissage aux exigences du programme, de la pertinence des stratégies

pédagogiques retenues et de la qualité globale de l'encadrement offert. Les questionnaires pourront être remplis en assurant l'anonymat. Les professeures et professeurs auront la responsabilité d'analyser les résultats des appréciations et la direction d'en discuter avec eux.

Les professeures et professeurs seront aussi encouragés, à la quatrième semaine, de permettre une discussion ouverte et constructive, que ce soit en classe ou individuellement. Cette discussion permettra de mieux connaître les étudiantes et étudiants et d'identifier les points forts de l'enseignement ainsi que les points à améliorer.

6. CAPACITÉ DE PRESTATION

NORME : L'UOF possède les caractéristiques juridiques, la structure de gouvernance et la capacité administrative nécessaires pour exploiter et gérer un établissement d'enseignement supérieur compétent et la capacité de fournir la qualité d'enseignement voulue pour permettre aux étudiants d'obtenir les résultats d'apprentissage énoncés et nécessaires.

6.1. RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIELLES

L'UOF se dotera de ressources pédagogiques et matérielles à la fine pointe des compétences, des connaissances et des technologies. Compte-tenu de sa petite taille due à son démarrage, elle concentrera l'organisation et l'accès à ces ressources dans le Centre d'excellence en apprentissage. Ce centre réunira les services suivants :

- Bibliothèque (voir section 6.1.3)
- Appui à l'apprentissage, l'enseignement et la recherche (voir section 6.1.4)
- Ressources technologiques (voir section 6.1.5)

6.1.1. VISION PÉDAGOGIQUE

Les professeurs seront formés par rapport à un noyau pédagogique, constitué des pédagogies inductives (PI), de l'apprentissage par l'expérience (AE) et de la transdisciplinarité. Les étudiantes et étudiants deviendront les actrices et acteurs principaux de leur processus d'apprentissage. Ils pourront développer et mettre en pratique un ensemble de connaissances et de compétences spécifiques à leur programme d'études, de même qu'un ensemble de compétences globales jugées essentielles à leur réussite personnelle et professionnelle. L'UOF s'appuiera sur la transdisciplinarité afin que les étudiantes et étudiants, non seulement se familiarisent avec les grandes disciplines reconnues, mais se distinguent par leur capacité de percevoir les liens entre ces disciplines et de résoudre des problèmes complexes dont les paramètres transcendent les carcans disciplinaires.

Les professeures et professeurs seront encouragés à adopter des modes d'évaluation alternatifs aux examens traditionnels, un portfolio numérique et centralisé pour tous les apprentissages curriculaires et co-curriculaires à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université et à participer au développement d'un Centre d'excellence en apprentissage (voir section 6.1.4) qui appuiera le corps professoral, fournira de l'aide aux étudiants, gèrera le portfolio, développera un certificat en pédagogie universitaire, assurera la liaison avec les partenaires de la communauté et créera une revue savante et professionnelle en libre-accès portant sur la transdisciplinarité et les innovations pédagogiques à l'université.

Le noyau pédagogique est d'abord constitué d'approches inspirées des pédagogies inductives (PI) et de l'apprentissage par l'expérience (AE). Les premières, plus générale, postulent que l'étudiant est au cœur du processus d'apprentissage et adopte une posture active afin de « remarquer » les phénomènes et de découvrir, avec l'aide du professeur, les principes qui les expliquent. La deuxième approche, soit l'AE, postule que non seulement l'étudiant coconstruit son apprentissage, mais qu'il le fait au contact de situations réelles (ou simulées). Ces approches, propices à la transdisciplinarité et au développement de compétences, permettront aux étudiants de devenir les acteurs principaux de leur apprentissage et de leur développement.

La pédagogie inductive

La méthode inductive est une méthode scientifique qui obtient des conclusions générales à partir de prémisses individuelles. Il s'agit de la méthode scientifique la plus courante qui se caractérise par quatre étapes basiques : l'observation et l'enregistrement de tous les faits ; l'analyse et la classification des faits ; la dérivation inductive d'une généralisation à partir des faits ; et la vérification.

Cela signifie qu'après une étape initiale d'observation, d'analyse et de classification des faits, une hypothèse se présente pour résoudre le problème. Une façon de réaliser la méthode inductive est de proposer, basée sur l'observation consécutive d'objets ou d'événements de la même nature, une conclusion pour tous les objets ou les événements de cette nature.

En pédagogie, l'approche inductive est de manière générale une forme d'apprentissage dans laquelle l'apprenant ou l'apprenante assume la responsabilité première de ses activités d'apprentissage³⁶. L'apprentissage commence par l'assimilation, c'est-à-dire par une phase de « reconnaissance » des informations en les identifiant à du connu. En d'autres mots, l'apprentissage commence toujours par la perception que l'on connaît déjà ce qu'on s'apprête à connaître³⁷. Cette approche invite donc l'étudiant ou l'étudiante à « remarquer » des phénomènes ou une situation. Au lieu d'expliquer un concept suivi d'exemples, l'enseignant ou l'enseignante présente de nombreux exemples montrant comment le concept peut être utilisé. L'intention est que les étudiantes et étudiants « remarquent », au moyen de ces exemples, comment fonctionne le concept³⁸, favorisant ainsi un processus d'autoformation.

³⁶ Hiemstra, R. et Brockett, R.G. (1994). From Behaviorism to Humanism: Incorporating Self-Directed Learning in learning concepts into the instructional design. In *New ideas about self-directed learning*. (59-80). Norman, University of Oklahoma. <http://home.twcny.rr.com/hiemstra/sdlhuman.html>

³⁷ Guillemette, F. & Luckerhoff, J. (2016). Introduction : passer de la séquence théorie-pratique à la séquence pratique-théorie. *Approches inductives*, 3(2), 1–11. doi:10.7202/1037911ar. <https://www.erudit.org/fr/revues/approchesind/2016-v3-n2-approchesind02709/1037911ar.pdf>

³⁸ Bilash, O. (2018). *Inductive and deductive instruction*. <https://sites.educ.ualberta.ca>

Pour Guillemette et Luckerhoff, (2016 :5) : « Dans les approches inductives, l'enseignant n'est pas en retrait. Il dirige, il donne des consignes claires, il présente explicitement l'activité d'apprentissage, il explique les concepts nécessaires à la compréhension de la tâche, il guide les apprenants durant la réalisation de la tâche, notamment pour ne pas les laisser avancer dans une voie erronée. »

Caractéristiques

- Approche centrée sur l'apprenant qui adopte une posture active
- Incite à la résolution et à la redéfinition de problèmes
- Au lieu de présenter des exposés magistraux de manière continue, les professeurs deviennent un guide, accompagnent les étudiants dans leur apprentissage et orientent ce dernier par l'art du questionnement
- Engage l'étudiante ou l'étudiant dans un processus continu
- Approche plus ouverte et inclusive dans laquelle les contenus théoriques font suite à l'apprentissage plutôt que de le précéder
- Permet l'interdisciplinarité
- Permet que l'exploration des contenus par l'étudiant ou l'étudiante s'adapte aux situations, à la découverte des données ou à des problématiques inconnues
- Fait appel à la curiosité et à la rigueur
- Le va et vient entre théorie et pratique permet de construire (et coconstruire) une problématique solide
- Permet une meilleure compréhension et rétention des objets d'apprentissage

Activités généralement associées

Toute activité peut se réclamer des approches inductives si elle débute par une situation d'apprentissage, suivie d'une réflexion par les étudiantes et étudiants et, finalement de la présentation de contenus théoriques en lien avec ce que qu'ils ont découvert. Les activités suivantes constituent des exemples (non exhaustifs) d'activités généralement associées: la méthode des cas, la classe inversée, les simulations et jeux de rôle, les travaux personnels organisés selon les intérêts des étudiants et les stages/séances d'observation.

Inspirations et innovations pédagogiques complémentaires

Les approches inductives font partie de la grande famille des pédagogies actives et maintiennent ainsi une certaine proximité conceptuelle avec diverses innovations pédagogiques qui transforment le paysage de l'enseignement supérieur. Cette sous-section présente deux approches parallèles et complémentaires qui pourraient élargir l'éventail d'outils disponibles pour le corps professoral. En ce sens, elles ne constituent pas des directives, mais plutôt des pistes d'enrichissement pour des professeures et professeurs dans certains champs transdisciplinaires qui, déjà à l'aise avec les approches inductives, pourraient souhaiter développer, pour certains de leurs étudiantes et étudiants, des activités d'apprentissages d'avant-garde.

Un des outils pédagogiques issu de cette proposition est celle du « tiers-lieu ». Le tiers-lieu est un espace autant qu'un concept, celui d'une nouvelle façon de travailler, en

liaison et en synergie avec d'autres membres de la communauté universitaire ou du milieu. Espaces de *coworking*, *fab labs*, *maker spaces*, incubateurs... les tiers-lieux se multiplient dans les villes et accueillent étudiantes, étudiants, professionnelles et professionnels de tous âges, dans un esprit de collaboration et d'entrepreneuriat.

Movilab³⁹ définit le tiers-lieu comme :

[Un concept] destiné à être des espaces physiques ou virtuels de rencontres entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Mot chapeau au premier abord pour rassembler sous une même et grande famille les espaces de coworking, les FabLabs, les HackerSpace, les Repair'Café, les jardins partagés et autres habitats partagés ou entreprises ouvertes, le « Tiers-Lieux » (écrit avec des majuscules) est devenu une marque collective ou l'on pense ces singularités nécessaires à condition qu'elles soient imaginées et organisées dans un écosystème global ayant son propre langage pour ne plus être focalisé sur des lieux et des services d'infrastructure, mais vers l'émergence de projets collectifs permettant de co-crée et conserver de la valeur sur les territoires.

Dans le cadre de l'UOF, ce concept réfère à un espace transdisciplinaire où des étudiantes de différents programmes et de différents cycles se retrouvent pour résoudre un problème complexe et mal défini, comme la construction d'une résidence nouveau-genre pour les retraités ou la conception d'une ligne de train reliant le Carrefour francophone aux communautés franco-ontarienne du Sud-Ouest de la province. Les étudiantes et étudiants se rencontrent alors et doivent décider, conjointement, de ce qu'ils auraient besoin de savoir afin d'accomplir la tâche et de répondre aux exigences. Ils sont alors invités à « retourner » dans leur créneau spécifique, à suivre certains modules de formation et à revenir au tiers-lieu afin de proposer, en collaboration avec leurs pairs, une solution originale; et c'est dans sa mise en application (réelle ou simulée) qu'ils prennent conscience de la valeur relative des connaissances qu'ils auront coconstruites.

De la même manière, de telles activités d'apprentissage devraient être cocrées par des équipes professorales transdisciplinaires auxquelles s'ajouteraient des expertes, experts, intervenantes et intervenants provenant de la communauté. Cette rencontre est d'ailleurs en accord avec les grands principes pédagogiques cités ci-dessus.

L'apprentissage par expérience (AE)

Inspiré des théories développées par Dewey (1938), Lewin (1961), Piaget (1971) et Kolb (1984), l'apprentissage par expérience (AE) vise à permettre à l'étudiant et l'étudiante de prendre conscience de l'action et de développer une pratique réflexive. Pour Keeton

³⁹ Movilab (2018). Définition des tiers-lieux.

http://movilab.org/index.php?title=D%C3%A9finition_des_Tiers_Lieux

et Tate (1978), l'apprentissage prend place lorsque l'apprenant et l'apprenante est en contact direct avec la réalité étudiée. Pour Kolb (1984), le savoir émerge de la transformation de l'expérience avec laquelle l'apprenant et l'apprenante s'implique de manière délibérée. Pour Roberts (2012)⁴⁰, l'apprentissage par l'expérience représente les techniques ou mécanismes spécifiques auxquels une personne peut faire appel pour acquérir des connaissances ou atteindre des objectifs d'apprentissage. Pour Legendre (2007)⁴¹, c'est un modèle d'apprentissage préconisant la participation à des activités se situant dans des contextes les plus rapprochés possible des connaissances à acquérir, des habiletés à développer et des attitudes à former ou à changer. Finalement, pour Kolb (1984)⁴², qui a aussi inspiré la pédagogie inductive, l'AE est un processus permettant la création de connaissances par la transformation de l'expérience.

Le Gouvernement de l'Ontario utilise l'expression « apprentissage par l'expérience » que le Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2016)⁴³ définit comme « une approche qui permet aux élèves de vivre des expériences au sein d'une communauté en dehors de l'école (locale, nationale ou mondiale) et de réfléchir sur ces expériences pour en tirer des apprentissages et les réinvestir lorsqu'ils doivent prendre des décisions et poser des actions dans différents aspects de leur vie ».

Selon la description présentée par l'Université Brock (2016), inspirée de l'Association canadienne pour l'apprentissage par l'expérience⁴⁴, l'AE est une philosophie qui nourrit de nombreuses méthodologies dans lesquelles les éducateurs et éducatrices s'engagent délibérément avec les apprenantes et les apprenants dans l'expérience directe et la réflexion ciblée afin d'augmenter les connaissances, développer les compétences, clarifier les valeurs et développer la capacité des gens à contribuer à leurs communautés.

La section 4.8 ci-dessus offre plus de détails sur l'application de cette approche expérientielle.

Un apprentissage inductif et par l'expérience en continu

Le cycle de l'apprentissage (inductif et expérientiel) proposé par Kolb (1984) est composé de quatre phases : l'expérimentation concrète (*Concrete Experience*),

⁴⁰ Roberts, J. W. (2012), *Beyond learning by doing: theoretical currents in experiential education*, New York, Routledge.

⁴¹ Legendre R. (2007). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Éditeur Guérin, 3e édition.

⁴² Kolb, D.A. (1984). *Experiential learning*. Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall.

⁴³ Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2016). *Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté. Cadre stratégique*. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/job/passport/experiential.html>

⁴⁴ Brock University (2016) *Experiential education categories*. https://brocku.ca/ccee/wp-content/uploads/sites/68/Experiential-Education-Report_definitions_only.pdf

l'observation réfléchi (*Reflective Observation*), la conceptualisation (*Abstract Conceptualization*) et la mise en pratique (*Active Experimentation*). Chacune de ces phases correspond à une manière distincte d'utiliser son expérience. Kolb (1984) considère qu'un apprentissage est complet seulement lorsque ces quatre phases sont vécues.

1. L'expérimentation – ou l'**expérience concrète** (*Concrete Experience*) – représente le moment où l'étudiant effectue une tâche, vit une expérience. Celle-ci se doit d'être le plus près possible de la réalité vécue dans le monde du travail. Lors de cette expérience, l'étudiant doit utiliser les connaissances qu'il possède, son savoir-faire et son savoir-vivre pour vivre l'expérience qui lui est proposée.
2. La réflexion – ou l'**observation réfléchi** (*Reflective Observation*) – amène l'étudiant à réfléchir sur l'expérience qu'il a vécue. Il doit prendre du recul et rapporter comment il a vécu l'expérience : attitude, aptitude. Le professeur peut guider l'étudiant ou lui proposer des outils pour l'aider dans sa démarche.
3. Le raisonnement – ou la **conceptualisation abstraite** (*Abstract Conceptualization*) – permet à l'étudiant de construire des concepts généraux, issus de l'expérience vécue précédemment, ceux-ci devraient s'appliquer à des situations différentes.
4. La mise en pratique – ou l'**expérimentation active** (*Active Experimentation*) – requiert que l'étudiant déduise des hypothèses qui pourront être confirmées dans une nouvelle expérience concrète⁴⁵.

Les quatre phases de Kolb prennent place à l'intérieur de chacune des activités pédagogiques, mais peuvent aussi guider l'ensemble du parcours scolaire de l'étudiant et de l'étudiante et ainsi intégrer de manière dynamique les unités d'apprentissage en présentiel, les unités en ligne, les apprentissages pratiques en milieu universitaire, les stages en entreprise ou dans la communauté et les activités co-curriculaires. Il est possible qu'une première activité favorise « l'expérience concrète », que l'accompagnement ou des rencontres de groupe suscitent une « observation réfléchi » et permette aux étudiantes et étudiants, quelle qu'ait été leur première expérience, de conceptualiser cette dernière dans le cadre d'un travail de session et que, finalement, les étudiantes et les étudiants puissent tester leurs hypothèses dans le cadre d'un stage de type coopératif.

Flexibilité et accessibilité du programme

⁴⁵ TELUQ (2017). *Apprentissage expérientiel*. Wiki-TEDia.
http://wiki.teluq.ca/wikimedia/index.php/Apprentissage_exp%C3%A9rientiel

Les activités d'apprentissage seront flexibles et accessibles (en respect des normes de la loi sur l'accessibilité en Ontario) à toutes les étudiantes et tous les étudiants, dans tous les programmes, car ces derniers proviendront d'horizons socioéconomiques, familiaux et culturels divers, incluant les Premières nations, et n'auront pas tous les mêmes habiletés, intérêts et besoins.

Il importe par conséquent d'adopter une démarche flexible et différenciée dans la mise en œuvre de l'approche pédagogique. Certaines activités d'apprentissage seront plus souples et flexibles et devraient ainsi être priorisées par les programmes et les comités de programmes en fonction de leur cohérence avec les besoins de la formation, du marché du travail et des personnes apprenantes elles-mêmes. Par exemple, certaines activités d'apprentissage par l'expérience (comme les stages coopératifs) pourraient, si elles sont obligatoires, représenter un fardeau excessif pour certaines étudiantes ou certains étudiants. Il s'agira donc de développer un large éventail d'activités afin que chacun et chacune puisse bénéficier des innovations pédagogiques selon ses prédispositions.

Contribution à la collectivité

Les approches pédagogiques préconisées visent à permettre aux étudiantes et aux étudiants, par des expériences concrètes et réelles, de contribuer à leur communauté, qu'elle soit géographique ou linguistique, locale, provinciale, nationale ou internationale. La communauté métropolitaine de Toronto, la communauté franco-ontarienne et la Francophonie canadienne et mondiale sont parties intégrantes de l'UOF et il est souhaité que les activités permettent aux étudiantes et aux étudiants de développer un esprit communautaire et de contribuer à l'une ou à toutes ces communautés. Une relation réciproque dans laquelle la communauté, l'étudiant ou l'étudiante bénéficient des activités pédagogiques est un facteur-clé dans la réussite de l'expérience.

Afin de faire émerger et de consolider ces relations réciproques, le centre d'excellence en apprentissage devra également être chargé des relations avec les communautés, incluant l'appui au corps professoral dans le développement d'activités. Cette unité comprendra également une section des activités internationales afin que les étudiantes et étudiants qui le souhaitent puissent réaliser des activités d'apprentissage internationales qui soient personnellement et académiquement significatives.

Les partenariats permettront de contribuer à la communauté et de renforcer des liens avec différents acteurs tout en participant à l'évolution socioéconomique des collectivités. Il s'agira d'un rayonnement important pour l'UOF qui favorisera aussi l'innovation économique et sociale. La recherche appliquée sera notamment valorisée afin de favoriser un transfert des savoirs et l'avancement de solutions.

6.1.2. CARREFOUR FRANCOPHONE DU SAVOIR ET DE L'INNOVATION

Pour assurer son succès et mobiliser des ressources importantes et des partenaires, l'UOF s'est engagée à favoriser la création du Carrefour francophone du savoir et de l'innovation avec ses partenaires éducatifs principaux de Toronto. Le mandat du

Carrefour serait de rassembler en un même espace les institutions de la francophonie torontoise afin de créer une dynamique nouvelle de développement et d'entraide au service de la communauté francophone.

Actuellement, les organismes suivants à vocation sociale, économique et culturelle, francophones et francophiles, ont manifesté l'intérêt de participer à ce Carrefour :

- Groupe Média TFO
- Théâtre français de Toronto
- Alain Ducasse Éducation (école culinaire et de pâtisserie)
- Centre francophone de Toronto
- La Passerelle-I.D.É.
- Le LABO Centre d'arts médiatiques francophones
- Société Économique de l'Ontario
- Chambre de Commerce France-Canada, bureau de l'Ontario
- Conseil de la coopération de l'Ontario
- *Canadian Parents for French, Ontario*
- Alliance française de Toronto (bureau satellite)
- Français pour l'Avenir (bureau satellite)
- Conseil scolaire Viamonde (bureau de liaison)
- Conseil scolaire catholique MonAvenir (bureau de liaison)
- Collège Boréal (possibilité à long terme)

En regroupant leurs ressources physiques et humaines et en capitalisant sur la complémentarité de leur mission éducative, ces institutions réaliseront des économies d'échelle et créeront des possibilités d'apprentissage, de formation et de recherche novatrices. Plus d'une douzaine d'organisations sociales, économiques et culturelles, francophones et francophiles, ont manifesté l'intérêt de contribuer à la mission de formation et d'innovation de l'UOF.

Ce regroupement d'institutions et d'organismes, tous logés dans le Carrefour, créera une synergie unique entre partenaires qui permettra des collaborations dans l'offre conjointe de services liés à l'apprentissage expérientiel et intégrés au travail, l'emploi des étudiantes et étudiants, l'organisation de la vie étudiante ainsi que la transmission et la création du savoir à travers des accélérateurs et incubateurs sur place. L'existence du Carrefour permettra à l'UOF d'être réellement ancrée dans son milieu sociétal et d'agir comme vecteur de transformation sociale et économique.

Dans un deuxième temps, d'autres partenariats pourront être envisagés, dont avec d'autres établissements, telle que *Carleton University* qui développe actuellement un programme conjoint aux études du journalisme et aux études en technologies

numériques, de même qu'avec RAD.ca , le laboratoire de journalisme de Radio-Canada, qui met ensemble de jeunes journalistes et de jeunes adeptes des technologies numériques pour réinventer les pratiques journalistiques.

6.1.3. BIBLIOTHÈQUE

En vue de son établissement, l'UOF a fait réaliser une étude par une équipe d'expertise en bibliothéconomie afin de l'orienter. Cette section s'appuie sur les conclusions et recommandation de cette étude.

En accord avec l'esprit d'innovation, d'ouverture, de collaboration et de partage qui caractérise l'UOF, la bibliothèque sera aussi un lieu de diffusion, de partage et de valorisation du libre accès. Elle sera pour l'essentiel numérique tout en maintenant des fonctions jugées plus traditionnelles.

L'ensemble de la société, chercheurs et grand public, ne pourra que profiter d'une accessibilité universelle aux savoirs. Cette accessibilité sera être encouragée, défendue et soutenue par les institutions de recherche, au bénéfice de la science et de la société. L'Initiative de Budapest pour l'accès ouvert (2002), qui a consacré la naissance du mouvement, définit ainsi le libre accès et les usages qu'il permet :

La littérature qui devrait être accessible en ligne gratuitement est celle que les savants donnent au monde sans en attendre de rétribution. [...] Par « accès libre » à cette littérature, nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet.

Ainsi, nous souhaitons que les membres de la communauté de l'UOF diffusent les résultats de leurs travaux de recherche en libre accès. Nous proposons ici le terme « objets de savoirs » pour que les effets de cette politique ne se restreignent pas aux articles savants, mais s'étendent à l'ensemble de leurs contributions : monographies, chapitres de monographies, données de recherche, ressources pédagogiques, programmes informatiques, etc., toutes les fois où les droits et obligations associés à ces objets l'autoriseront.

Cette politique est conforme et même va au-devant de la *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications* qui s'applique aux recherches que le CRSH, le CRSNG et les IRSC financent⁴⁶. Elle contribuera par ailleurs à accroître la visibilité et le rayonnement de l'université en augmentant la probabilité que les travaux de sa

⁴⁶ *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications :*

http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_F6765465.html

communauté soient utilisés et cités et en concourant à fédérer un réseau de chercheurs et de praticiens autour des spécialités développées par l'UOF.

La politique qui sera adoptée par l'UOF en matière de libre accès et de diffusion des connaissances ne se limitera pas à assurer l'accessibilité gratuite et immédiate des objets de savoirs. Elle dessinera un cadre plus large qui vise à assurer que l'institution, dans son ensemble, concourt à soutenir et à encourager la libre circulation des savoirs, notamment et également en les privilégiant comme ressources pour l'enseignement et la recherche. Il s'agira d'être à la fois producteur et consommateur de libre accès et, ce faisant, de contribuer au mouvement plus large de la « science ouverte » :

Open science is about the way researchers work, collaborate, interact, share resources and disseminate results. A systemic change towards open science is driven by new technologies and data, the increasing demand in society to address the societal challenges of our times and the readiness of citizens to participate in research. Increased openness and rapid, convenient and high-quality scientific communication - not just among researchers themselves but between researchers and society at large - will bring huge benefits for science itself, as well as for its connection with society. (Amsterdam Call for Action on Open Science, 2016)

Il s'agit de la forme la plus fondamentale de l'engagement des universités en faveur du libre accès⁴⁷. Par membres de la communauté de l'UOF, on entend le corps académique, les étudiants et étudiantes et le personnel administratif. Ces corps dans leur composition et leur appellation seront définis dans les statuts de l'UOF.

Les objets de savoirs visés par la présente disposition sont constitués de manière non limitative par : les articles de périodiques évalués par les pairs, les monographies, les chapitres de livre, les contributions à des actes de colloques, les mémoires et avis, les études et rapports de recherche, les communications, conférences, présentations à l'intention du grand public, affiches, les notes de cours, les contributions à des publications non savantes (professionnelles, généralistes...), les études de cas et autre matériel pédagogique, les mémoires et thèses des étudiants, les données de recherche, les cartes de données géospatiales, les images...

Ces objets seront archivés dans un dépôt institutionnel. On recommande que la soumission soit obligatoire, au moins pour certains types de travaux, avec procédure simple de désengagement au cas par cas. La Bibliothèque veillera à ce que les droits de dépôt et de diffusion soient respectés. Au besoin, seules les métadonnées des travaux ou une version préliminaire à celle de l'éditeur seront soumises.

⁴⁷ Cette section a été rédigée à la lumière des travaux du Groupe de travail mixte sur le libre accès (GTMLA) de l'Université de Montréal, co-présidé par Vincent Larivière et Marcello Vitali-Rosati.

L'UOF va mettre en place un dépôt institutionnel dans sa stratégie numérique, en lien avec une réflexion sur la gestion des archives, sur les standards en matière de métadonnées (par exemple, numéros ORCID pour les auteurs, DOI pour les documents) et l'interopérabilité des environnements (la possibilité d'intégrer directement les contenus du dépôt dans les plateformes numériques d'apprentissage).

Dans le prolongement du point précédent, les données collectées par les chercheurs et chercheuses de l'UOF dans de la réalisation des travaux de recherche seront diffusées sous la forme de données ouvertes, lorsqu'aucune contrainte éthique ne l'empêchera. Pour ce type d'objets, l'utilisation d'une plateforme déjà existante et spécialisée sera privilégiée, plutôt que de limiter l'archivage au dépôt institutionnel de l'université.

L'Ontario Council of University Libraries (OCUL) fournit à cette fin le service [Dataverse](#), « une plateforme de données accessible au public, sécurisée et organisée. La plateforme est ouverte aux chercheurs et au public ; ils peuvent déposer et partager des données de recherche ouvertement avec quiconque dans le monde ».

La politique de libre accès encadrera la participation au mouvement des ressources éducatives libres. Ces ressources sont définies comme :

[...] des matériels d'enseignement, d'apprentissage et de recherche sur tout support, numérique ou autre, existant dans le domaine public ou publiés sous une licence ouverte permettant l'accès, l'utilisation, l'adaptation et la redistribution gratuits par d'autres, sans restrictions ou avec des restrictions limitées. (Unesco, 2012)

Le corps professoral sera encouragé à :

- Privilégier les ressources en libre accès dans leurs activités d'enseignement et d'apprentissage (articles, manuels, données, images, examens, méthodes...);
- Diffuser sous forme de ressources éducatives libres les ressources qu'ils créent dans le cadre de ces activités.

Les ressources éducatives ont plusieurs avantages, on notera leur cohérence avec la signature pédagogique de l'UOF, inductive, expérientielle, collaborative, ouverte :

- *Formalized legal access to free learning resources,*
- *Customized resources which improve learning,*
- *Opportunities for authentic learning which is socialized / team based [...],*
- *Collegial collaboration in activities such as textbook sprints [...], and*
- *Demonstration of the service mission of the institution. (David Porter, CEO de eCampusOntario, cité de OCUL, 2017 : 42)*

L'OCUL a produit en novembre 2017 un livre blanc qui synthétise les principaux enjeux éthiques, pédagogiques, légaux et techniques des ressources éducatives en les replaçant dans le contexte universitaire ontarien. On pourra s'en inspirer pour établir une politique et prendre les mesures destinées à sa mise en place.

La bibliothèque sera ici appelée à jouer un rôle central de promotion et de soutien. La Bibliothèque pourra offrir l'assistance juridique nécessaire à l'usage et la production des

ressources éducatives (droits liés à leur utilisation, réutilisation, partage, transformation, etc.), un travail de recherche et d'identification de contenus libres, un soutien technique pour la production et l'hébergement des contenus. Comme pour les données de recherche ouvertes, l'UOF ne se limitera pas à la diffusion de ses REL à son dépôt institutionnel. Elle pourra collaborer à la plateforme [eCampusOntario](#) qui partage avec l'UOF une vision commune, pour trouver des ressources d'enseignement, mais aussi pour diffuser celles qui seront produites en son sein, participant ainsi à un mouvement de fond auxquels les contributions francophones sont encore rares.

Enfin, la réflexion sur la stratégie numérique de l'UOF devra soulever la question de l'exportabilité des données et donc de l'interopérabilité entre les plateformes (dépôt institutionnel / environnement numérique d'apprentissage / eCampusOntario / Dataverse) afin d'optimiser l'archivage, la diffusion et l'utilisation de ses objets de savoirs.

Prolongement logique des dispositions précédentes, l'UOF évaluera toujours en priorité les logiciels libres (*open source*, c'est-à-dire en code source ouvert). Ce principe devrait être au fondement des politiques d'acquisition de la bibliothèque. Il devrait également guider l'élaboration de la stratégie numérique et être inscrit dans la politique d'acquisition des TI.

On recommande, comme pour les autres objets de savoirs, que les solutions développées ou implémentées au sein de l'UOF le soient également en logiciel libre, afin de permettre leur partage et leur réutilisation.

L'UOF pourra ainsi participer à une communauté très active qui développe de nombreux outils largement adoptés par les universités, par exemple :

- [DSpace](#) pour les dépôts institutionnels ([liste des institutions canadiennes](#) qui l'utilisent),
- [Open Journal System](#) pour la production et la diffusion de revues ([statistiques d'utilisation](#)),
- Le logiciel de gestion bibliographique [Zotero](#).

Enfin, il serait important – et éthiquement responsable – que l'UOF traduise son engagement dans le mouvement du logiciel libre par un soutien financier. Bien que libre soit souvent synonyme de gratuit, ce soutien sera explicitement prévu aux différents budgets d'acquisition (Bibliothèque, TI, Centre d'appui pédagogique) et s'appuie sur ce constat que : « *The academy cannot sustain two parallel systems—one for buying subscriptions and the other for funding or supporting OA systems and platforms* » (Sutton et Chadwell, 2014 : 232).

La « culture libre » pose des questions complexes au droit d’auteur et d’auteure⁴⁸ sur lesquelles l’université devra avoir une position claire et cohérente. L’université va :

- Établir, dans sa gouvernance, des principes clairs concernant les droits associés aux objets de savoirs produits en son sein ;
- Se doter d’un service de formation et de conseil pour assurer une utilisation des ressources d’apprentissage et de recherche éclairée, transparente, éthique et conforme au droit ; la bibliothèque pourra assurer ce service auprès de la communauté de l’UOF.

Le cadre juridique définira, par exemple :

- Les droits associés aux objets de savoirs produits par la communauté de l’UOF, éventuellement sous la forme d’une licence non exclusive accordée à l’université ;
- Les licences *Creative Commons* associées par défaut aux objets de savoirs produits par la communauté de l’UOF ;
- Les moyens à mettre en place pour protéger, si cela est voulu, ces objets de toute récupération commerciale, ce qui constitue un effet potentiel du libre accès ;
- La position de l’université par rapport au droit d’auteur et au principe du *fair dealing* ; nous recommandons la collaboration avec *Access Copyright* pour la reconnaissance et la rétribution des droits d’auteur.

L’université va aussi assurer un soutien à la publication. Il s’agit ici d’assurer que les objets de savoirs ne soient pas simplement disponibles (ouverts, libres) et utilisables (interopérables, exportables), mais qu’ils soient également utilisés. Ce dernier aspect implique des efforts de communication et de valorisation, qui viendront en contribuer au rayonnement de l’université. À cette fin, la bibliothèque pourra offrir à la communauté un ensemble plus ou moins étendu de services, couramment rassemblés sous l’appellation de *library publishing* :

[...] the set of activities led by college and university libraries to support the creation, dissemination, and curation of scholarly, creative, and/or educational works. [...] Based on core library values, and building on the traditional skills of librarians, it is distinguished from other publishing fields by a preference for Open Access dissemination as well as a willingness to embrace informal and experimental forms of scholarly communication and to challenge the status quo. (Library Publishing Coalition)

Certains de ces services ont déjà été évoqués, tels ceux en lien avec les dépôts – institutionnel et tiers –, l’information sur le droit d’auteur ou le soutien à la production

⁴⁸ Sur ces enjeux, on lira la section « Copyright Considerations » de l’OCUL (2017 : 19-22).

de ressources éducatives libres. À ceux-ci, on pourra ajouter un soutien à la publication de revues, voire de livres, en libre accès.

La revue *Enjeux et société* permettra une diffusion des travaux transdisciplinaires de l'UOF. L'UOF promet de développer avec la transdisciplinarité une signature originale sur le plan pédagogique et scientifique. En créant ses propres organes de diffusion, elle pourra affirmer son leadership et fédérer autour d'elle une communauté de chercheurs et chercheuses, de praticiennes et praticiens. La création d'une revue transdisciplinaire permettra d'atteindre plusieurs objectifs. La revue numérique est actuellement le véhicule le plus agile et le plus puissant de la communication savante.

Si l'UOF se positionne en championne de la francophonie, de l'accès libre et de l'innovation pédagogique et scientifique, elle doit aussi se doter des moyens d'encourager et de reconnaître formellement les efforts de son corps académique qui iront dans la même direction et qui parfois prendront des formes moins habituelles d'excellence.

Les critères d'évaluation et leur pondération devront être en parfaite cohérence avec la mission de l'université et avec les dispositions qui seront retenues pour constituer la Politique de soutien à la libre circulation des savoirs et à la communication savante.

Il conviendra de saluer l'engagement des chercheurs, chercheuses, professeures et professeurs en prêtant une attention particulière à :

- La publication dans des revues ou des ouvrages en libre accès et en français alors que publier en anglais « peut faciliter les collaborations internationales, permettre aux chercheurs de s'intégrer aux réseaux de savoir les plus prestigieux et d'augmenter la diffusion de leurs recherches [...] il importe de trouver un équilibre entre cette reconnaissance internationale et le rôle fondamental d'une université de contribuer à sa communauté (francophone en l'occurrence) » (Conseil de planification, 2017 : 89) ;
- L'implication dans le travail éditorial essentiel à la production de telles publications (direction de revues, évaluations...) ;
- L'ouverture vers la communauté extra-universitaire (transfert, mobilisation, collaboration, co-construction), sous toutes ses formes ;
- La transdisciplinarité et la collaboration interdisciplinaire, qui peut se payer au prix d'une apparente dilution de la contribution : ainsi, un chercheur ou une chercheuse pourra n'être reconnu que comme « collaborateur ou collaboratrice » parce que sa discipline-mère ne l'autorise pas être chercheur ou chercheuse principal ou co-chercheur ou co-chercheuse du projet ;
- La participation à la création de ressources éducatives libres et le recours à ces ressources dans son enseignement,
- La volonté de partager ses données de recherche.

6.1.4. APPUI À L'APPRENTISSAGE, L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Le Centre d'excellence en apprentissage qui assumera plusieurs fonctions.

Appui à l'apprentissage

Le Centre d'excellence mettra une équipe au service des étudiantes et des étudiants afin de les aider à naviguer à la fois dans leur cheminement académique, notamment leur apprentissage expérientiel et le développement des compétences en lien avec leurs aspirations professionnelles ou d'études supérieures. Un service de mentorat sera offert. Il fournira aux étudiantes et étudiants du soutien et de la formation et les accompagnera dans la création et la curation des objets numériques d'apprentissage et dans la diffusion de leurs travaux.

Cette ressource visera, chez les étudiantes et étudiants, une plus grande réussite académique, un meilleur accès à des ressources d'information de qualité en français, de meilleures compétences informationnelles et analytiques pour l'exploitation des ressources et technologies de l'information, une meilleure perception de la qualité de l'éducation reçue et une meilleure intégration des étudiants internationaux.

Le centre s'assurera que la bibliothèque virtuelle (site web, ressources et services en ligne) réponde aux besoins d'utilisateurs n'ayant pas d'autres accès aux services *in situ* de l'université.

Appui à l'enseignement

Le Centre aura aussi une équipe qui soutiendra le développement professionnel du corps professoral. Le Centre participera pleinement au développement d'une pédagogie innovante, expérientielle et transdisciplinaire.

Appui à la recherche

Le Centre se dotera d'une équipe qui soutiendra le développement de la recherche et de la création. Il visera une meilleure coordination, productivité et qualité des équipes de recherche, une plus grande visibilité des publications, une plus grande visibilité des publications francophones, une augmentation du nombre d'activités de mobilisation transdisciplinaire des connaissances et une augmentation de la fréquence d'obtention de bourses de recherche et de contrats.

Appui à l'apprentissage expérientiel

Une équipe sera chargée de développer des relations avec les différents types d'entreprises, les organismes à but non lucratif et d'autres partenaires afin d'assurer l'apprentissage expérientiel dans divers milieux. Cette équipe soutiendra l'expérience étudiante et professorale en apprentissage expérientiel. Elle coordonnera des partenariats nationaux et internationaux avec des institutions partenaires.

Accès à la communauté

Le centre offrira des services et des espaces 24/7, intégrés à ceux de l'université, en ligne et *in situ*. Il développera une interface centrée sur l'utilisateur et l'utilisatrice, intégrée aux différentes plateformes d'enseignement et de services de l'université.

Ce centre pourra notamment rendre ses espaces disponibles pour le prêt ou la location, afin qu'y soient organisées des activités intéressant la communauté et mettre en place une programmation qui mette en valeur ses créneaux et ses orientations pédagogiques qui soit orientée vers le grand public.

Des salles polyvalentes conçues pour accueillir des groupes à but non lucratif, des entreprises à l'étape d'incubation et à l'étape d'accélération où se côtoient des étudiantes et étudiants et des chercheurs et chercheuses seront mises en place.

Ce centre offrira un soutien à la publication et à la diffusion des savoirs produits par la communauté de l'UOF. Ce soutien consistera en un ensemble de services liés. Le Centre appuiera la publication en fournissant du soutien technique pour l'implémentation et l'utilisation des outils de production, en organisant les services de révision, correction et mise en page, en gérant l'enveloppe budgétaire allouée par l'université à l'édition savante, en orchestrant la communication autour de ces publications, et en publiant des rapports.

6.1.5. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Le Centre d'excellence en apprentissage sera doté d'un centre de ressources multimédia et d'un service d'appui technologique.

L'UOF élabore présentement une stratégie globale pour le numérique. Cette stratégie couvre d'un point de vue technologique tous les aspects de fonctionnements de la future université. Il s'agit notamment des fonctions administratives, des fonctions registraires, du suivi des dossiers des étudiantes et étudiants, et de l'appui à la formation. Aujourd'hui en 2018, 22 comités travaillent d'ores et déjà à l'élaboration de cette stratégie, directement ou en support. Ceci se fait avec le soutien actif de BDO, une firme de consultation de réputation internationale. Par la suite, les instruments et outils utilisés pour soutenir l'apprentissage seront développés, basés sur cette stratégie, afin de livrer une expérience numérique complète, fonctionnelle, et aboutie aux étudiantes et étudiants et au personnel de l'UOF dès son ouverture.

Ces interactions constitueront la pierre angulaire des apprentissages et seront soutenues par des outils technologiques les plus modernes favorisant tous les types d'interactions requis par les modèles et approches pédagogiques proposés, tels que l'usage du portfolio numérique et des médias sociaux, par la mise en place d'un environnement virtuel d'apprentissage moderne et accessible proposant des outils innovants et utilisant les technologies les plus récentes en matière de réalité virtuelle et d'intelligence artificielle (par ex., *learning analytics*, tuteur automatisé pour les interventions de type cognitif). L'UOF assurera la sécurité des environnements numériques de travail en mettant en place des politiques et procédures qui garantissent l'intégrité des données des étudiantes et étudiants.

Le dispositif de formation en ligne proposera des modalités de formation hybride, alternant les modes synchrones et asynchrones. L'université disposera de salles d'apprentissage technologiques connectées favorisant la simultanéité des deux modes de livraison et permettant un apprentissage actif et collaboratif. Ces salles à la fine

pointe de la technologie seront munies d'un système d'écrans, de caméras et de micros intelligents qui permettront des configurations flexibles en petits groupes favorisant le travail collaboratif entre modes de livraison. Ces modalités de formation priorisent l'expérience d'apprentissage en groupe et transforment la posture du professeur ou de la professeure qui devient guide, facilitateur, prestataire de contexte, laissant une place importante à la rétroaction comme moteur des apprentissages. La firme *Educational Consulting Services (ECS)* a été mandatée pour nous assister dans la configuration des espaces physiques.

6.1.6. INFRASTRUCTURE

L'UOF envisage actuellement deux espaces pour ses opérations : un espace initial de 50 000 pieds carrés qui accueillera la première cohorte d'étudiantes et d'étudiants en 2020; et un espace permanent, à partir de 100 000 pieds carrés, qui constituera son lieu de longue durée de l'université. Les deux sites seront situés au centre-ville de Toronto. La planification de l'espace initial de 50 000 pieds carrés, en raison de considérations temporelles, est beaucoup plus avancée.

L'UOF a travaillé avec une société de conseil en éducation qui lui a fourni un rapport décrivant la taille, l'utilisation et le nombre de classes, en plus des considérations sur les heures de classe sur campus, les besoins spécifiques des étudiantes et étudiants et l'utilisation de l'espace à des fins académiques et administratives. Ce rapport est conforme aux projections de l'UOF en termes d'inscriptions et de l'implantation progressive de ses programmes.

Sur la base de ce rapport et d'autres travaux préparatoires à l'ouverture de l'université, l'UOF envisage de créer des modules d'apprentissage individuels et collectifs, ainsi que des espaces de discussion pour permettre aux étudiantes et étudiants de collaborer dans des environnements de groupe. L'organisation de l'espace veillera à assurer l'accès des étudiantes et étudiants et des professeure et professeurs aux ressources universitaires pertinentes, y compris l'espace de bibliothèque, aux bases de données, aux zones d'études, de travail de groupe, à l'espace informatique (*pods*, etc.) et à tout autre équipement. L'UOF s'assurera ainsi qu'elle aura un espace et des équipements suffisants pour soutenir ses étudiantes et étudiants et les besoins des ses programmes.

La planification du site à long terme est en cours, mais est moins urgente. L'UOF compte mettre à l'essai ses concepts d'utilisation de l'espace sur son site à moyen terme afin de l'éclairer pour cette planification à plus long terme. Le souci de l'UOF est de doter ses étudiantes et étudiants et son personnel des conditions de succès sur son site permanent.

6.2. RENOUVELLEMENT ET MISE À NIVEAU DES RESSOURCES

Ne s'applique pas, puisque l'UOF va établir et organiser ses services en fonction de ses nouveaux programmes.

6.3. SERVICES DE SOUTIEN

L'UOF a à cœur le bien-être général et, plus spécifiquement, la santé physique et psychologique de ses étudiantes et étudiants. De nombreux besoins qui ne sont pas de nature académique ont des conséquences sur leur bien-être. L'UOF désire ainsi les aider une fois qu'un problème se présente, mais aussi les aider à prévenir, notamment par l'information et l'aide à l'identification de problèmes émergents.

Elle offrira ainsi des services généraux en santé et bien-être, des services de santé, du counselling, des services de logement, des services d'immigration, des services juridiques, des services d'aide financière et des services d'aide à l'emploi. Ces services seront offerts en équipe, de façon décloisonnée.

Plusieurs organismes membres du Carrefour francophone du savoir et de l'innovation (voir section 6.1.2) assureront une partie des services mentionnés ci-dessous, dans le cadre d'entente de partenariat avec l'UOF.

L'objectif est de répondre aux nombreux besoins des étudiantes et étudiants, en les référant aux bons spécialistes, mais en évitant de découper leur réalité. Il s'agit de répondre aux besoins complexes en établissant les liens nécessaires entre les différents services et les différents acteurs de l'UOF, incluant ceux qui oeuvrent davantage dans la dimension académique.

L'objectif est aussi d'identifier les services manquants et les lacunes, de façon à toujours améliorer le service offert aux étudiantes et étudiants. Ces services seront offerts en tenant compte des politiques, lois et règlements.

6.3.1. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'approche globale préconisée n'est pas sans lien avec la transdisciplinarité, caractéristique de l'UOF. En effet, tous les secteurs de recherche seront mis à contribution afin de favoriser la santé et le bien-être sur le campus, et chez toutes les étudiantes et tous les étudiants dans leur réalité individuelle et sociale. Les modes de vie et les conditions environnementales du campus seront analysés, réfléchis et planifiés dans l'objectif d'améliorer la santé et le bien-être des étudiantes et étudiants et du personnel.

6.3.2. SERVICES DE SANTÉ

Les services de santé et de consultation psychologique de l'UOF se donneront comme mission d'accueillir les étudiantes et étudiants pour discuter de leur santé physique et psychologique et de les référer aux personnes ressources adéquates, à l'interne ou à l'externe.

6.3.3. ORIENTATION

Les services d'orientation mettront à profit les compétences et l'expérience des professeures et professeurs de l'UOF qui seront appelés à faire des présentations, répondre à des questions et à animer des conférences portant sur les créneaux de l'UOF et sur les multiples possibilités aux cycles supérieurs et sur le marché du travail.

L'objectif est d'aider les étudiantes et étudiants à mieux se connaître, d'explorer leurs intérêts, leurs valeurs, leurs aptitudes et leur personnalité.

Les étudiantes et étudiants qui se questionnent à savoir s'ils sont dans le bon programme d'études, ceux qui manquent d'intérêt ou vivent des difficultés, ceux qui ont des doutes sur leur progression, ceux qui se posent des questions sur leur avenir professionnel, ceux qui désirent mieux comprendre les choix qui s'offrent à eux aux cycles supérieurs et ceux qui désirent choisir un métier ou un domaine pourront rencontrer des conseillères et conseillers en orientation afin d'obtenir un accompagnement adéquat.

6.3.4. LOGEMENT

L'UOF proposera une banque de logements pour trouver une chambre ou un appartement en plus de proposer une banque de personnes intéressées à la colocation. Ces deux banques seront informatisées afin de faciliter les recherches. Il sera aussi possible de s'enregistrer afin d'indiquer des préférences et ainsi recevoir des offres correspondant à certains critères. Il sera aussi possible d'obtenir un soutien logistique sur place (téléphone, ordinateur, plans de la ville).

6.3.5. PREMIÈRES NATIONS

L'UOF s'associera aux organismes communautaires de la région de Toronto afin d'offrir aux étudiantes et étudiants issu(e)s des Premières nations un accueil personnalisé et adapté à leurs besoins. L'UOF reconnaîtra également l'historique du territoire sur lequel elle s'installe.

6.3.6. IMMIGRATION

Les étudiantes et étudiants internationaux trouveront à l'UOF un accueil chaleureux. Le personnel qu'ils pourront rencontrer connaîtront bien les questions liées à l'immigration et à l'accueil d'étudiantes et d'étudiants internationaux. La dimension interculturelle de l'arrivée à Toronto sera prise en compte et tous les aspects logistiques, légaux et bureaucratiques seront abordés dans un accompagnement personnalisé.

6.3.7. SERVICES JURIDIQUES

Les étudiantes et étudiants pourront bénéficier de conseils juridiques.

6.3.8. AIDE FINANCIÈRE

Les étudiantes et étudiants qui ont des soucis financiers trouveront à l'UOF des professionnelles pour les aider. L'UOF offrira un accompagnement dans la gestion financière en plus d'offrir des conférences sur des thèmes précis. Un service d'accompagnement pour l'aide financière aux études sera offert, ainsi que du mentorat dans la préparation de demandes de bourses d'excellence.

6.3.9. AIDE À L'EMPLOI

L'UOF offrira un accompagnement à tous les étudiantes et étudiants et diplômées et diplômés, jusqu'à quatre ans après la fin de leurs études. Les conseillères et conseillers

pourront offrir un accompagnement dans la planification de la recherche d'un emploi, le développement d'un plan d'action, l'élaboration de stratégies et d'outils de recherche d'emploi. Des formations sont aussi offertes.

6.4. CORPS PROFESSORAL

Puisqu'elle est à l'état de démarrage, l'UOF ne compte actuellement aucun membre du corps professoral. La planification du recrutement et du développement professionnel des professeures et professeurs repose sur le design et la mise en œuvre du présent programme et des autres programmes qui sont en cours d'élaboration. Cette section décrit 1) quelles seront les responsabilités et les attentes d'engagement de son corps professoral, 2) comment l'UOF compte contribuer au développement des compétences de ces professeures et professeurs et 3) le plan de recrutement de ces derniers.

6.4.1. RESPONSABILITÉ ET ENGAGEMENT PROFESSORAL

Comme dans toutes les universités, la fonction du professeur ou de la professeure à l'UOF comprend quatre éléments : l'enseignement, la recherche ou la création, la direction pédagogique et les services à la collectivité.

Composante enseignement

Dans cette composante, il sera attendu des membres corps professoral qu'ils prennent part aux activités d'enseignement transdisciplinaires dans une approche pédagogique inductive et expérientielle, en co-modalité. Ils prendront ainsi part aux cours, séminaires, stages, cours supervisés, laboratoires, ateliers, tutorats et supervisions de stages ou d'activités de synthèses et assureront la préparation, la correction, l'évaluation et la transmission des notes qui s'y rattachent, en respectant les règlements et procédures de l'UOF.

Considérant la démarche expérientielle préconisée, un encadrement rigoureux et individualisé des étudiantes et étudiants sera nécessaire. Les professeures et professeurs assureront une disponibilité adéquate, autant sur le campus qu'à distance. Les étudiantes et étudiants qui choisissent de suivre leurs unités d'apprentissage en ligne auront accès au même soutien que ceux qui sont présents sur le campus.

Considérant l'approche pédagogique préconisée, il est attendu que les professeures et professeurs participent à une formation pédagogique obligatoire à leur arrivée, et qu'ils s'engagent par la suite dans un développement professionnel continu, faisant appel à une démarche réflexive visant l'innovation pédagogique.

Lorsque ces programmes existeront, il est attendu qu'ils dirigeront des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat et accueilleront des postdoctorants ou postdoctorantes au sein de l'UOF.

Composante recherche ou création

Dans la composante recherche ou création, les professeures et professeurs poursuivront des travaux destinés à contribuer à l'avancement du savoir sous toutes ses formes. Il est

attendu qu'ils mèneront des activités de recherche de nature collaborative, en lien avec les structures / labos d'innovation que l'UOF créera.

Ils publieront des articles, chapitres et livres, présenteront des communications et des conférences et organiseront des colloques. Ils seront aussi encouragés à diriger des numéros de la revue *Enjeux et sociétés* de l'UOF.

Composante direction pédagogique

Dans la composante direction pédagogique, des professeures et professeurs occuperont des postes de direction des créneaux transdisciplinaires et dirigeront ainsi des programmes de premier cycle ou de cycles supérieurs.

Composante services à la collectivité

Dans la composante services à la collectivité, les professeures et professeurs pourront participer à des organismes internes ou à des organismes externes reliés à la fonction professorale, contribuant ainsi au rayonnement de l'université.

6.4.2. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES DU CORPS PROFESSORAL

Voir section 5.1.3 : Formation et Support.

6.4.3. PROFILS DU CORPS PROFESSORAL

Le plan de développement du corps professoral du programme de baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques (ECN) se présente comme suit. Lorsque toutes les unités d'apprentissage du programme seront offertes, au terme de quatre ans, l'offre de crédits ECN s'établira à 96 crédits, selon la structure suivante :

- 24 cr. ECN obligatoires
- 48 cr. ECN dans les deux concentrations
- 12 cr. ECN au choix (également accessibles aux autres programmes)
- 12 cr. modules ECN au choix (également accessible aux autres programmes)

Pour assurer l'offre de ces crédits, les besoins en ressources professorales sont estimés à huit postes équivalents à temps plein (ÉTP), fondés sur le modèle d'une charge d'enseignement de 12 crédits par année universitaire.

Les profils de compétences recherchés pour ces postes se présentent comme suit :

- Humanités numériques : approches sociologiques des cultures numériques, histoire de la technologie, politiques culturelles et artistiques, droits d'auteur
- Arts numériques : création artistique, théâtre, cinéma, littérature, critique
- Communications : relations publiques, marketing, analyse textuelle, rédaction professionnelle dans des environnements numériques, approches sociologiques de l'information
- Gestion de l'information numérique : base de données, environnements numériques, données massives, intelligence artificielle, design informatique
- Éducation : design de contenus et d'outils pédagogiques numériques

Un certain nombre de postes professoraux, prévus dans le cadre des autres programmes proposés par l’UOF (Études de l’économie mondialisée – EEM; Études des environnements urbains – EEU; Études de la pluralité humaine – EPH), seront chargés d’unités d’apprentissage qui contribuent au présent programme.

En outre, plusieurs unités d’apprentissage du tronc commun transdisciplinaire et des unités communes à plusieurs programmes, portant le sigle UOF devront être assurées. Ils comprennent :

- Ateliers UOF du tronc commun transdisciplinaire (30 cr. par équipe de 4 profs = 120 cr.)
- Autres unités d’apprentissage UOF (15 cr.)

Avec les 96 crédits ECN notés ci-dessus, on arrive à un total de 231 cr., soit environ 20 professeurs et professeurs ÉTP associés aux divers programmes y compris aux études des cultures numériques.

Pour l’ensemble des membres du corps professoral, les compétences suivantes seront aussi requises :

- Intérêt marqué pour la formation et la recherche transdisciplinaire
- Connaissance et expérience d’une diversité de styles d’enseignement associés à la signature pédagogique de l’UOF
- Excellent profil de recherche et bonne connaissance des équipes de recherche transdisciplinaire canadiennes et internationales
- Expérience attestée à caractère professionnel dans des milieux diversifiés (secteurs privé, public, institutionnel ou communautaire)
- Compétences linguistiques universitaires en français et intérêt envers le perfectionnement des compétences en plusieurs langues.

Le tableau ci-dessous présente le plan d’embauche du personnel de l’UOF, incluant le corps professoral, au cours des cinq premières années de l’offre de ses programmes. Le programme de baccalauréat spécialisé en études de l’économie mondialisée en fait partie.

Tableau 5 Plan de recrutement du personnel de l'UOF, 2018-2026

Nombre d'employés	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Recteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Vice-Recteur	4	4	4	4	4	4	4	4
Coordonnateurs de programmes	2	4	6	6	6	6	6	6
Professeur titulaire	0	0	4	4	6	8	12	16
Professeur agrégés	0	4	4	4	6	8	12	16
Professeur adjoint	0	8	8	16	24	32	32	32
Contrats de professeurs à durées limitées	8	8	12	12	12	12	12	12
Professeurs experts invités	8	8	8	4	4	4	4	4
Chargés de cours	0	0	4	4	4	4	4	8
Administrateurs séniors	6	15	15	15	15	15	15	15
Administrateurs intermédiaires	3	3	3	8	8	10	10	10
Administrateurs juniors	3	5	10	10	10	10	10	15
Total	35	60	79	88	100	114	122	139

L'embauche et la gestion des membres du corps professoral seront conformes aux politiques qui seront formulées et adoptées par l'UOF au cours des prochains mois (voir section 0).

7. RECONNAISSANCES DES TITRES DE COMPÉTENCES

NORME : Tout en répondant à des besoins particuliers, le programme vise à maximiser le potentiel des diplômées et diplômés en vue d'une carrière et d'une évolution dans leur domaine d'activité ou de la poursuite d'autres études.

7.1. APPUI D'UN GROUPE D'EXPERTS ET D'EXPERTES EN CULTURES NUMÉRIQUES

Cette proposition de programme a été développée par l'UOF en s'appuyant sur un groupe de travail en études des cultures numériques. Provenant de plusieurs établissements, programmes et industries, et assurant une veille constante des nouveautés, des enjeux et des avancées dans leurs domaines d'expertise respectifs, les membres de ce groupe ont signé une lettre d'appui à cette proposition de programme (voir annexe 13.4.)

Ils affirment avoir mis à profit leurs spécialités et connaissances dans l'élaboration d'un programme novateur, pertinent et équilibré qui reflète une variété de points de vue et d'opinions. Selon les critères énoncés par la Commission en ce qui a trait à la mission de l'université, ils affirment que le programme est en adéquation avec les besoins sociétaux et manifestes des étudiantes et étudiants. Le détail des objectifs est conforme avec la mission de l'Université de l'Ontario français. Le contenu et le nom du grade qui y est rattaché reflètent bien la manière dont le programme aborde l'état actuel de ce champ transdisciplinaire du savoir, en incluant des aspects innovateurs et les traits distinctifs qui contribueront à la qualité de l'expérience étudiante. Les modes de livraison du programme notamment en ce qui a trait à l'enseignement universitaire en langue française en Ontario répondent à un besoin explicite de la communauté franco-ontarienne.

Comme souligné dans le rapport du Conseil de planification pour une université de langue française⁴⁹, ce programme se base sur une étude indépendante des besoins et de l'intérêt à l'égard de la création d'une université de langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario.⁵⁰Ce programme axé sur les compétences du 21^e siècle offre une

⁴⁹ Conseil de planification pour une université de langue française. (2017). *Innover localement. Exceller mondialement : Proposition pour une université de langue française en Ontario*. Rapport du Conseil de planification pour une université de langue française. Toronto, 30 juin 2017. (p.80).

⁵⁰ Ma la test (2017). L'étude des besoins et de l'intérêt à l'égard de la création d'une université de langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. Étude indépendante réalisée à la demande du ministère

valeur réelle à l'ensemble de la communauté francophone de l'Ontario, et en particulier à celle du Centre Sud-Ouest de l'Ontario, ce qui assure la viabilité du programme. Les mécanismes d'évaluation de l'enseignement et des apprentissages ainsi que les ressources mises à disposition des étudiantes, des étudiants et du personnel sont réfléchis et justes.

Pour les raisons énumérées ci-dessus, ils affirment que le programme présenté répond aux exigences de la Commission en matière de reconnaissance des titres de compétences. Tout en répondant à des besoins particuliers, le programme vise à maximiser le potentiel des diplômées et diplômés en vue d'une carrière et d'une évolution dans leur domaine d'activité ou de la poursuite d'autres études.

7.2. COMPARAISON AUX PROGRAMMES ACTUELS

La formulation du programme s'appuie sur un examen exhaustif de 150 programmes d'études transdisciplinaires offerts au Québec et en Ontario, réalisé en 2017 pour le compte du Conseil de planification de l'université de langue française de l'Ontario. Il s'agit de programmes de premier, deuxième et troisième cycles, spécialisés et généraux, de microprogrammes, de certificats, de programmes multifacultaires intégrés, etc. Cet examen a révélé que de tels programmes répondent mieux aux besoins en matière de formation, de recherche et d'emploi pour le 21^e siècle que les programmes universitaires conventionnels axés sur la formation dans une seule discipline.

En termes de transdisciplinarité, les programmes recensés ont comme visée de : lier les disciplines qui ont les mêmes fondements, offrir un programme basé sur un ensemble disciplinaire, miser sur des problématiques actuelles dont l'analyse s'appuie sur plusieurs disciplines, offrir un programme double ou une double diplomation, créer des profils transversaux qui permettent aux étudiantes et étudiants de tous les programmes de bonifier leur formation, créer des programmes collaboratifs qui s'arriment aux offres existantes.

Tenant compte de ces paramètres, le présent programme a été élaboré par un groupe de travail composé des expertes et experts qui sont engagés dans des établissements universitaires ou des industries à la fine pointe du champ d'études des cultures numériques (voir section 4.2.1). Ce groupe d'experts a assuré une veille des nouveautés, enjeux et avancées dans leurs domaines d'expertise et a développé un programme équilibré, qui reflète une variété de perspectives.

Le programme en études des cultures numériques est un programme transdisciplinaire innovateur. Par sa nature transdisciplinaire, il peut se comparer aux programmes en humanités ou de type *Liberal Arts*. Il est à noter que l'Université OCAD accueillait, en

de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario. Toronto, ON : R. A. Malatest and Associates Ltd.

2015-2016, 4 322 étudiants de premier cycle et a décerné 813 baccalauréats⁵¹. De plus l'Université Trent a reçu 3 145 demandes dans ses programmes en arts, humanités et sciences sociales et n'a pu en accepter que 510⁵².

Notre analyse des programmes comparables en Ontario (voir Tableau 9) démontre la valeur ajoutée de notre programme :

- Il n'existe aucun programme de baccalauréat spécialisé offert en français et qui s'inscrit dans ces champs d'activités.
- Contrairement aux programmes existants, il offre aux étudiantes et aux étudiants une formation transdisciplinaire complète qui allie une connaissance approfondie des théories relatives aux cultures, de l'analyse, de la pratique et de l'interprétation d'œuvres artistiques, de même que des environnements, outils et arts numériques, de la communication, des médias et du journalisme en contexte numérique.
- Ce programme est le seul à marier les technologies de pointe à un savoir ancré dans une francophonie cosmopolite et internationale.
- Offre, deux concentrations distinctes (Praxis artistiques et Communications) qui allient théorie et pratique, qui permettent l'intégration d'une pratique professionnelle ainsi que d'une pratique entrepreneuriale dans la réalisation de projets en cultures numériques.
- Il s'appuie sur un référentiel de compétences cohérent et pertinent au domaine d'études et d'emploi

Tableau 6 Programmes comparable en Ontario

Programme	Université	Comparaison
<i>BA Business Communication, Media and Communication Studies / EN</i>	<i>Brock University</i>	Il est offert en anglais. Avec une concentration ou une mineure en culture numérique qui, comme le présent programme. Il offre des cours relatifs aux identités et interactions numériques, aux médias sociaux et aux jeux en ligne, mais se limite l'étude des cultures numériques à leurs applications médiatiques.

⁵¹ OCAD University (2016). *CUDO 2016*. <https://www.ocadu.ca/about/accountability/cudo-2016/General-Information.htm>.

⁵² Trent University (2016). *CUDO 2016*. <https://www.trentu.ca/oipa/sites/trentu.ca.oipa/files/documents/CUDO2016.pdf>.

Programme	Université	Comparaison
<i>Bachelor of Media Production and Design (BMPD)</i> / EN	<i>Carleton University</i>	Il est offert en anglais. Offre les compétences de base en matière d'information et conception multimédia interactive pour mener à bien l'évolution de la communication en ligne sous toutes ses formes. Il se concentre sur la communication dans la perspective disciplinaire des affaires publiques.
<i>BA Communication and Cultural Studies</i> / EN	<i>Concordia University</i>	Il est offert en anglais. Il permet d'apprendre à analyser et à critiquer les médias et la culture populaire en intégrant des connaissances interdisciplinaires tirées des sciences humaines, des beaux-arts et des sciences sociales.
<i>BFA Digital Futures</i> / EN	<i>OCAD University</i>	Il est offert en anglais. Formation qui permet d'acquérir des connaissances et des compétences numériques de base tout en explorant d'autres domaines d'intérêt spécifiques tant par la recherche que dans la pratique au moyen de cours au choix, de stages, de résidences et d'études indépendantes œuvrant dans l'économie du numérique.
<i>BFA Integrated Media: Digital Painting and Expanded Animation</i> / EN	<i>OCAD University</i>	Il est offert en anglais. Concentration sur l'Histoire de l'art moderne et contemporain englobant toutes disciplines ainsi qu'une dimension de recherche développée.
<i>BA (Honours) Visual and Critical Studies</i> / EN	<i>OCAD University</i>	Il est offert en anglais. Il offre une concentration sur l'Histoire de l'art moderne et contemporain englobant toutes disciplines ainsi qu'une dimension de recherche développée.
<i>BFA Integrated Media</i> / EN	<i>OCAD University</i>	Il est offert en anglais. Il allie le numérique et les beaux-arts afin de favoriser une exploration

Programme	Université	Comparaison
		interdisciplinaire des pratiques médiatiques et artistiques.
<i>BFA Cross-Disciplinary Art: Publications / EN</i>	<i>OCAD University</i>	Il est offert en anglais. Il met l'accent sur des compétences émanant de différentes disciplines, le travail en équipe et l'entrepreneuriat.
<i>BA Cultural Studies, Specialization in Integrated Arts / EN</i>	<i>Trent University</i>	Il est offert en anglais. Il offre de multiples voies qui allient la maîtrise des théories critiques des études culturelles avec l'activité créative et artistique. Il n'inclut pas les nouvelles technologies de l'information et des communications.
Mineure en sciences humaines numériques / FR EN	Université d'Ottawa	Il est offert en format bilingue. Se concentre sur les cultures humaines et leur interaction avec les technologies et environnements numériques, mais porte peu d'attention aux mondes communicationnels et médiatiques, à l'art et au design dans une perspective intégrée.
Bacc. spécialisé en communications sociales / FR	Université Saint-Paul	Il est offert en français. Formation théorique et pratique sur les multiples aspects de la communication : l'histoire des médias et des communications, la mondialisation et les médias sociaux, le marketing social, l'éthique et la communication organisationnelle. Les étudiants ont aussi l'occasion d'approfondir divers sujets.
<i>BA (Honours) New Media Studies / EN</i>	<i>University of Toronto Scarborough</i>	Il est offert en anglais. Il explore les nouvelles formes médiatiques et représentations artistiques et l'impact des nouvelles technologies sur les médias traditionnels. Il allie la formation à la recherche et l'expérience dans l'industrie.
<i>BA Global Business and Digital Arts / EN</i>	<i>Waterloo University</i>	Il est offert en anglais. Il offre aux étudiants une formation en design créatif, avec la possibilité de réaliser un stage de 16 semaines, de même

Programme	Université	Comparaison
		que de suivre des cours en entrepreneuriat, éthique, économie et marketing.
Minor <i>Digital Humanities</i> / EN	<i>Western University</i>	Il est offert en anglais. Elle se fonde sur une collaboration entre les Départements de Littérature et langues modernes et le département des sciences informatiques. Elle permet aux étudiants de mettre en pratique leurs apprentissages dans les humanités grâce à l'utilisation et à la création d'environnements numériques. Ce programme ne comprend toutefois que quatre cours.
<i>BFA Intermedia</i> / EN	<i>York University</i>	Il est offert en anglais. Programme interdisciplinaire qui allie les sciences informatiques aux disciplines artistiques dans une démarche critique qui met de l'avant la recherche et la création. Ce programme n'inclut pas de formation en communications.

7.3. ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Le baccalauréat en études des cultures numériques contribuera à former les citoyennes et les citoyens du 21^e siècle. Il préparera aussi ses diplômées et diplômés à intervenir dans une variété de professions (voir section 7.4) ou à poursuivre des études supérieures.

Ce programme est unique, mais peut être comparé à d'autres diplômes pour saisir ses débouchés au niveau des études supérieures. À titre d'exemples, les données du gouvernement du Canada⁵³ sur le marché du travail de 2013 indiquent que 60% des diplômées et diplômés d'un baccalauréat en communication, en économie, en sciences sociales, en science politique, en sociologie ou en géographie/démographie poursuivent leurs études. Cette proportion est de 50 pour les beaux-arts et arts plastiques, et de 63 pour les arts libéraux et sciences.

⁵³ Canada. *Information sur le marché du travail*. En ligne : <https://www.guichetemplois.gc.ca/outilcarriere>

Le programme de baccalauréat en études des cultures numériques propose une formation de premier cycle rigoureuse qui permettra aux étudiantes et aux étudiants qui le souhaitent, de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs dans la plupart des disciplines des arts et des sciences humaines. Dans ce cas de figure, en adoptant le profil Recherche (voir section 4.1.5) du programme, les étudiantes et les étudiants pourront s’assurer de suivre certaines unités d’apprentissage requises par ces programmes de maîtrise disciplinaires.

Les diplômées et diplômés de ce programme pourront aussi accéder facilement à plusieurs programmes inter-, pluri- ou transdisciplinaires tels que les études des nouveaux médias, des technologies interactives, du numérique, des humanités numériques, de la création numérique, du design numérique, etc. Le Tableau 10 présente une gamme de tels programmes qui seront à la portée des diplômées et diplômés du baccalauréat en études des cultures numériques⁵⁴.

Tableau 7 Programmes d’études supérieures accessibles

Programme	Université	Caractéristique
<i>Collaborative MA Digital Humanities/</i> EN	<i>Carleton University</i> <i>(Ottawa, ON)</i>	<i>“The Collaborative MA in Digital Humanities gives students the opportunity to explore the ways in which digital technologies are changing how we understand art, film, music, literature and popular culture, how we develop new forms of collective memory, and how we create global communities and intercultural dialogue. Students will learn to think critically by undertaking original research involving the latest theories, methods and technologies, while collaborating with other students and faculty across Carleton and with community partners. Through our practicum component, students can acquire hands-on experience with innovative tools for the computational analysis of cultural texts, and gain exposure to new methods for analyzing social movements and communities enabled by new media networks.”</i>
<i>MA Communication and New Media/</i> EN	<i>MacMaster University</i> <i>(Hamilton, ON)</i>	<i>« The M.A. program in Communication and New Media at McMaster University offers the</i>

⁵⁴ Selon des données colligées sur le site <https://www.etudesuniversitaires.ca/>

Programme	Université	Caractéristique
		<i>opportunity for students to gain experience in independent communication studies research and/or multimedia art and design at the graduate level, while developing advanced knowledge in communication theories and methodologies, and cultivating their interest in one or more subspecialties in this interdisciplinary program (such as media studies, discourse analysis, performance studies, audio and video art, audience studies, computer-mediated methodologies). »</i>
MA Contemporary Art, Design and New Media Art Histories/ EN	OCAD University (Toronto, ON)	<p><i>“The Masters of Arts in Contemporary Art, Design and New Media Art Histories explores today’s creative practices and works produced since 1970. OCAD University is one of only a few universities in North America that concentrates on current artists and issues. It’s the first program in Ontario to offer a graduate specialization in design history.</i></p> <p><i>In this program you’ll be shaping contemporary art, design and new media scholarship. OCAD University is a unique place to study this exciting field – the program is small, so you’ll get personal attention, have access to top-notch faculty and be studying at Canada’s largest art, design and new media university. You’ll work with the producers of cutting-edge art, design and new media in your studies.”</i></p>
MA/MDes/MFA Digital Futures/ EN	OCAD University (Toronto, ON)	<i>“The graduate program in Digital Futures responds to the increasingly important and sophisticated role of digital technology as a catalyst for change. (...)The Digital Futures student-centred learning approach applies to both research and practice. The curriculum ensures that you gain core digital knowledge and skills as you explore your specific areas of interest through electives, industry internships, residencies and independent study.</i>

Programme	Université	Caractéristique
		<i>The program focuses on practice-based learning and prototyping, with an enterprise component and supporting thesis research. Industry partnerships help students to build a career runway in advance of graduating. You are encouraged to work with industry partners in internships which lead to mentorship for your thesis research.”</i>
<i>MA/MSCI Interactive Arts and Technology / EN</i>	<i>Simon Fraser University (Surrey, BC)</i>	<p><i>“MA : (...) focuses on humanistic and artistic traditions of inquiry. Coursework in this degree typically includes core courses in new media, computational art and design, and human cognition. Students typically choose topics requiring qualitative research methods and designs.</i></p> <p><i>MSC : (...) for students working within a scientific and technological area. Course work in this degree includes core courses in artificial intelligence, knowledge visualization and cognition. Methods of research include the mathematical models and quantitative methods of evaluation</i></p>
M. A. / maîtrise Communication / FR EN	Université d’Ottawa (Ontario)	« Le programme comporte deux champs de recherche : études des médias et communication organisationnelle. Le champ « études des médias » se consacre à l'analyse des contenus et des modes de fonctionnement des médias traditionnels et des nouveaux médias dans leurs dimensions socioculturelle, économique, politique et réglementaire. »
M. Sc. Sciences de la communication / FR	Université de Montréal (Québec)	« Option Communication médiatique : L'objectif de cette option est de fournir les outils théoriques et analytiques pour l'étude des objets, des technologies et des processus constitutifs de la communication médiatique (médias de masse et multimédia) d'un point de vue social, culturel, psychologique et institutionnel. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que l'informatique personnelle, les réseaux sociaux, les media mobiles, l'histoire des

Programme	Université	Caractéristique
		médias, les industries culturelles ainsi que la production, la circulation et la réception des contenus médiatiques. »
M. A. Communication/ FR	Université du Québec à Montréal (Québec)	Concentration « Médias sociaux numériques : Acquérir les connaissances approfondies pour comprendre et analyser les médias et technologies sociaux numériques dans leurs dimensions communicationnelles, sociales, culturelles, économiques et politiques de même que les notions techniques qui y sont associées. Analyser les enjeux contemporains et identifier les impacts des médias sociaux numériques afin de se doter des outils nécessaires pour favoriser l'intervention au sein des organisations. »
Maîtrise en création numérique/ FR	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda, QC)	« Ce programme unique permet aux étudiants d'approfondir et de perfectionner leurs compétences conceptuelles, professionnelles, managériales et technologiques liées à la chaîne de réalisation/production d'un projet en création numérique. Dans le cadre de leur formation, les étudiants auront à élaborer un projet créatif et novateur dans un environnement de travail où les conditions seront similaires à celles rencontrées en industrie. Les étudiants auront également à réaliser des travaux en recherche-crédation portant sur la conception innovante et le développement de jeux vidéo, d'effets visuels, d'applications, de design expérientiel et de dispositifs interactifs et immersifs. »
MA Communication and Technology/ EN	University of Alberta (Edmonton, AB)	<i>“The MA in Communications and Technology (MACT) at the University of Alberta offers a theoretical, historical and practical examination of communications in the era of the Internet, social media and the mobile device. The degree is <u>designed for working professionals</u> who manage communications issues and practices in technology-enabled organizations. This graduate degree can be completed in a minimum of two years.”</i>

Programme	Université	Caractéristique
Master of Digital Media/ EN	University of British Columbia / Simon Fraser University / Emily Carr University of Art + Design / British Columbia Institute of Technology (BC)	<p><i>“The Master of Digital Media program engages students through coursework and projects to develop essential communication, collaboration & leadership skills. The unique curriculum meets the needs of new and expanding digital media markets.</i></p> <p><i>The Master of Digital Media program develops six core competencies. Together they comprise a skill set and an approach to building, managing, and leading digital media projects.”</i></p>
MFA New Media/ EN	University of Lethbridge (AB)	<p><i>“The MFA New Media program provides graduate students the opportunity to explore innovative approaches to digital art and design through theoretical and practical scholarship. As a smaller program with high-calibre students and first-rate digital facilities, the MFA in New Media offers an exceptional level of interaction with faculty who are practicing artists, designers, and scholars engaged in extensive collaboration and interdisciplinary research and production. Bolstered by prolific and national renowned fine arts and performance arts communities, the program offers students unique opportunities to contribute to the vibrant cultural of the region.”</i></p>
Master of Digital Experience Innovation/ EN	University of Waterloo (ON)	<p><i>“The Master of Digital Experience Innovation (MDEI) offers a unique combination of creativity, technology and business in one professional degree. You'll:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• Develop your team and project management skills, as well as your leadership skills.</i> <i>• Connect with industry mentors and work on major projects from concept to completion.</i> <i>• Gain basic technical skills of digital products and implementation.</i>

Programme	Université	Caractéristique
		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Enjoy a flexibility of full-time or part-time studies, with courses offered in the early evenings.</i>
MA Communication & Culture/ EN or EN	York University and Ryerson University (Toronto, ON)	<p><i>“Program focuses on the theory and practice of communication and culture.</i></p> <p><i>Offered through a partnership between York and Ryerson, (...) You’ll have the opportunity to examine the social, political, and economic dimensions of such issues as globalization, deregulation, privacy and security, convergence of communication industries, cross-cultural communications and new media.</i></p> <p><i>Areas of research strength include: communication and cultural theory; cultural policy and law; cultural and media history; telecommunications policy and strategy; political economy of media; critical analysis of technology; and globalization.</i></p> <p><i>(...) professors from both universities in the fields of communications, the social sciences, humanities, media and fine arts.</i></p>

Les diplômées et diplômés du programme d’études des cultures numériques se compareront avantageusement aux diplômées et diplômés d’autres établissements puisque l’UOF s’assurera qu’ils aient développé des compétences nécessaires à leur emploi. Ils connaîtront les différents environnements numériques et seront capables d’y contribuer en créant de nouveaux produits, des nouveaux services ou des œuvres et de les diffuser largement au moyen d’outils numériques novateurs. Ils auront aussi su développer leur créativité et leur esprit entrepreneurial, leur capacité de communiquer et de collaborer au sein d’équipes transdisciplinaires; ce qui en feront des entrepreneurs aguerris et des employés recherchés. À noter que le milieu des arts francophones de Toronto souhaite que les futurs diplômées et diplômés soient en mesure d’intégrer le numérique à leurs futures créations⁵⁵.

⁵⁵ Jeu (2018). Éditorial. *Jeu*, 168. <http://revuejeu.org/section/articles-de-la-revue/dernier-numero/>

7.4. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les diplômées et diplômés du programme d'études des cultures numériques se compareront avantageusement à leurs collègues d'autres établissements puisque l'UOF s'assurera qu'ils aient développé des compétences nécessaires pour leur intégration en emploi.

L'UOF prend acte des mutations qui affectent le marché du travail et, plus globalement, les activités et le travail des individus contemporains, qu'ils agissent dans le contexte d'un emploi salarié, d'un travail autonome, de contrats, voire même de bénévolat (en tout ou en partie). La mondialisation, la révolution numérique, l'intelligence artificielle et les changements démographiques engendrent ce nouveau contexte dans lequel les établissements d'enseignement postsecondaire doivent repenser et ajuster l'expérience d'apprentissage ainsi que les contenus qu'ils offrent.

Il offre deux concentrations possibles, grâce auxquelles les étudiantes et les étudiants pourront approfondir leurs compétences en recherche, en création/réalisation et dans des pratiques professionnelles.

7.4.1. LES ATTENTES DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE RÉGIONALE

Les consultations réalisées auprès de la population étudiante, d'employeurs et d'autres membres de la communauté de langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario lors de la préparation du rapport du Conseil de planification⁵⁶ nous ont d'ailleurs renseignés sur le souci de cette communauté de développer les compétences requises pour les emplois de la nouvelle économie. Plus récemment, nos consultations auprès du Comité des Affaires académiques, du Conseil de gouvernance et du Groupe conseil étudiant ont confirmé ces constats. Par ailleurs, plusieurs sources décrivent ce que ces compétences recouvrent (voir section 7.4.2).

Les consultations réalisées auprès de la communauté francophone du Centre-Sud-Ouest de l'Ontario indiquent aussi que cette dernière souhaite pouvoir miser sur les

⁵⁶ Outre les observations notées dans le rapport du Conseil de planification pour une université de langue française. (2017). *Innover localement. Exceller mondialement...* (Op. cit.), l'UOF s'appuie sur les sources suivantes :

Mercer (2017). *Regard vers l'avenir : les opportunités d'emploi pour les talents francophones bilingues de l'Ontario*. Rapport réalisé à la demande de La Passerelle-I.D.É. et le Conseil de développement des talents bilingues francophones. Toronto, Ontario : La Passerelle-I.D.É. <http://www.passerelle-ide.com/rapport-et-publications/> (consulté le 2018-05-22);

Malatest (2017). *Étude des besoins et de l'intérêt à l'égard de la création d'une université de langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario*. Étude indépendante réalisée à la demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario. Toronto, ON : R. A. Malatest and Associates Ltd.

http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/Malatest_Final_Report_MAESD_FLU_2017_fr.pdf (consulté le 2018-06-22).

caractéristiques qui lui sont propres. Or nous savons que la population francophone de cette région est en croissance (elle va constituer la majorité de l'effectif francophone de l'Ontario d'ici quelques années) et qu'elle est très diversifiée (la moitié est née à l'extérieur du Canada). Ainsi, la jeunesse francophone qui émerge de cette communauté est cosmopolite, connectée sur le monde, branchée sur les technologies numériques et apte à prendre part positivement à l'économie mondialisée. Le programme en études des cultures numériques est un de nos programmes qui répondent directement à ces préoccupations.

7.4.2. LES COMPÉTENCES DU 21^E SIÈCLE

Le Groupe média TFO a récemment décrit ces changements majeurs comme la 4^e révolution industrielle par laquelle « un ensemble de nouvelles technologies qui mêlent les mondes physiques, numériques et biologiques affecteront toutes les disciplines, toutes les économies, toutes les industries et tous les gouvernements, remettant même en question ce que cela signifie, d'être humain »⁵⁷. Selon le Conseil consultatif en matière de croissance économique du Canada, s'ajoute à cela que : « d'ici 2030, l'adoption croissante de l'automatisation devrait entraîner le remplacement de près du quart des tâches exécutées par des travailleurs canadiens. »⁵⁸

Une étude d'envergure réalisée par la RBC relate qu'une crise silencieuse transforme nos perspectives d'avenir. « Des nouveaux diplômés occupent des postes pour lesquels ils sont surqualifiés, les jeunes au chômage n'ont pas été formés pour les postes disponibles et les jeunes de partout au pays se disent mal préparés à l'avenir du monde du travail. Un trop grand nombre de jeunes ont été formés pour des emplois qui sont voués à disparaître alors qu'ils auraient pu développer des aptitudes qui leur auraient été bien plus utiles »⁵⁹. Il est temps de changer la donne pour favoriser l'essor d'une main-d'œuvre mobile et compétente, « qui ne cesse d'apprendre, de suivre des formations et de mettre à niveau ses aptitudes, pour s'adapter aux nouvelles exigences d'un monde en constante évolution »⁶⁰. En bref, notre économie est de plus en plus fondée sur les compétences.

⁵⁷ Brown-Martin, Graham. 2017. *L'éducation et la quatrième révolution industrielle*, produit par le Groupe Média TFO. https://www.groupemediatfo.org/wp-content/uploads/2017/12/FINAL-Education-and-the-Fourth-Industrial-Revolution_FR.pdf (Consulté le 2018-06-03)

⁵⁸ Gouvernement du Canada. *Un pays qui apprend : Outiller la main-d'œuvre du Canada avec les compétences de l'avenir*. Conseil consultatif en matière de croissance économique, 2017-12-01. <https://www.budget.gc.ca/aceg-ccce/pdf/learning-nation-fra.pdf> (consulté le 2018-06-03)

⁵⁹ RBC. Bureau du chef de la direction. *La révolution des aptitudes. Humains recherchés : Facteurs de réussite pour les jeunes canadiens à l'ère des grandes perturbations*. 2018-03-26. www.rbc.com/humainsrecherches (consulté le 2018-06-02)

⁶⁰ *Ibid.*

Selon la réflexion de TFO, les domaines d'emploi où l'humain conservera un avantage distinct sur les machines sont ceux qui requièrent des efforts créatifs, de l'ingéniosité et de la collaboration, des interactions sociales et de l'empathie. Le rapport du forum économique mondial 2018⁶¹ propose les mêmes tendances. De plus, les travailleurs et les travailleuses de demain devront s'engager à pratiquer et à mettre à jour leurs compétences tout au long de leur vie afin de s'adapter aux changements rapides et imprévisibles suscités par l'innovation technologique, sociale et organisationnelle, les transformations environnementales et climatiques, ainsi que la démographie soumise à une croissance constante.

L'étude des cultures numériques traverse les frontières et imprègne toutes les sphères de la vie humaine. Le monde de l'éducation, encore formaté sur le modèle de l'économie industrialisée du 20^e siècle, transmettant un ensemble normalisé de faits et de procédures aux étudiantes et aux étudiants, doit rapidement s'adapter aux nouvelles conjonctures afin de leur permettre d'« apprendre, désapprendre et réapprendre ». L'adaptation aux changements et aux enjeux complexes du monde du travail du 21^e siècle nous permettra de travailler en complémentarité avec les machines, non pas en compétition avec elles, dans un effort constant de penser différemment.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario constate que le monde volatile, incertain, complexe et ambigu dans lequel nous vivons requiert que nous développions une nouvelle pédagogie participative qui renforcera les compétences de l'avenir. S'inspirant des réflexions au niveau international et du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), il a retenu la liste des compétences du 21^e siècle qui suit⁶² :

1. Pensée critique et résolution de problèmes;
2. Innovation, créativité et entrepreneuriat;
3. Apprendre à apprendre/Connaissance de soi;
4. Collaboration;
5. Communication;
6. Citoyenneté mondiale.

⁶¹ World Economic Forum. "The Future of Jobs Report 2018". Centre for the New Economy and Society. Publié le 17 septembre 2018 <https://www.weforum.org/reports/the-future-of-jobs-report-2018> (consulté le 2018-09-21)

⁶² Ontario. *Compétences du 21e siècle. Phase 1 : Définir les compétences du 21e siècle pour l'Ontario*. Document de réflexion. Toronto : ministère de l'Éducation. Hiver 2016. https://pedagogienumeriqueenaction.cforp.ca/wp-content/uploads/2016/03/Definir-les-competences-du-21e-siecle-pour-l_Ontario-Document-de-reflexion-phase-1-2016.pdf (consulté le 2018-06-03).

L'UOF s'est inspirée de cette liste pour sélectionner les compétences que ses étudiantes et étudiants développeront dans le cadre du programme en études des cultures numériques (voir section 4.5).

Capables de prendre des initiatives, de reformuler des problèmes complexes, de travailler dans des équipes transdisciplinaires, de communiquer efficacement, de penser de manière critique et d'intégrer les idées, savoirs et concepts de différents domaines, les diplômées et diplômés du programme de baccalauréat spécialisé en étude des cultures numériques seront des candidats recherchés par les employeurs de l'Ontario, du Canada et du monde. Les diplômées et diplômés seront bien formés afin de devenir des artistes multidisciplinaires capables de réaliser des œuvres sur divers médias. Ils pourront également devenir critiques d'art, conservateurs de musée, gérants d'artistes et producteurs. Les diplômés pourront aussi œuvrer à titre de médiateurs culturels et ainsi œuvrer dans des musées ou des organisations d'éducation non formelle afin de créer des lieux de rencontre (virtuels ou matériels) et de rendre possible la communication (interposée) entre des artistes et divers publics; agissant en quelque sorte comme un vulgarisateur scientifique du phénomène culturel. Les diplômés seront également formés afin de devenir publicistes, relationnistes, directeur(ices) du marketing et expert(e)-conseil en commercialisation et promotion. La concentration en communications leur ouvre également la voie au journalisme (parlé, écrit ou électronique), mais aussi à devenir webmestre, gestionnaires de communautés virtuelles et stratège des médias sociaux. Les étudiantes et étudiants qui auront opté pour suivre davantage d'unités d'apprentissages en informatique et auront complété un projet intégrateur en ce sens pourront, en fonction de ce dernier, postuler à des emplois de concepteur de logiciels, gestionnaire de projets multimédia, assembleur-intégrateur en multimédia, architecte de systèmes électroniques, spécialiste en sécurité des systèmes informatiques, administrateur de bases de données et gestionnaire de réseaux. Il est finalement à noter que les diplômées et diplômés seront particulièrement bien positionnés afin d'intégrer les outils du numérique à leur pédagogie s'ils décidaient de poursuivre une formation en enseignement primaire et secondaire.

7.4.3. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES EN ONTARIO

Le programme en Études des cultures numériques est un programme transdisciplinaire qui allie à la fois les humanités, les sciences informatiques et les arts. Ces trois grandes catégories de programmes présentent des taux de diplomation et d'emploi avantageux. Les programmes universitaires dans les humanités présentent des taux de diplomation supérieurs à 70% et, en 2013, les taux d'emploi étaient de 87% après six mois et de 92% après deux ans⁶³. En sciences informatiques, les taux de diplomation sont supérieurs à

⁶³ Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario (2018). *Taux d'emploi des personnes diplômées des universités, taux d'obtention de diplôme, et taux de carence de paiement des prêts d'études*. <http://www.iaccess.gov.on.ca/OsapRatesWeb/enterapp/home.xhtml?commonTask=Y>.

60% et, en 2013, 91% des diplômées et diplômés obtenaient un emploi en six mois et 96% après deux ans. À noter que l'Université d'Ottawa, qui offre aussi ce programme en français, affiche un taux d'emploi de 100% après deux ans. En arts, les taux de diplomation sont supérieurs à 70% et, en 2013, les taux d'emploi étaient de 86% après six mois et de 93% après 2 ans. Encore une fois, les universités qui offrent ces programmes en français, telles que l'Université Laurentienne et l'Université d'Ottawa, ont des taux d'emploi de 100% après deux ans. À noter que le baccalauréat spécialisé en Global Business and Digital Arts de l'Université de Waterloo affiche un taux d'emploi 91% six mois après la diplomation⁶⁴.

Les données relatives aux programmes offerts dans les collèges de la province suggèrent également que les formations spécialisées en arts et en informatique offrent de nombreuses possibilités aux diplômées et diplômés. Ainsi, les taux de diplomation sont de 95% pour les programmes en arts des médias et 55% en arts visuels et numériques, de même que 90% pour le baccalauréat spécialisé en arts appliqués (animation) et 70% pour celui en publicité créative. Les programmes en arts des médias ont également des taux d'emploi de 75% à 80%, ceux en arts visuels et numériques ont des taux de 80% à 85%, les baccalauréats spécialisés en animation de 75% à 80% (mais de 95% à 100% en 2015-2016) et en publicité créative ont des taux de 85% à 90%. À noter que respectivement 80%, 55%, 85% et 90% des diplômées et diplômés considèrent que leurs études collégiales les ont aidés à atteindre leurs objectifs après avoir obtenu leur diplôme et que 95% à 100% des employeurs se disent être satisfaits de la formation qu'ont reçue les diplômées et diplômés qu'ils ont embauchés.

Toutes les diplômées et tous les diplômés⁶⁵ pourraient aussi compléter un baccalauréat en enseignement en deux ans, lequel leur ouvrira la porte à enseigner au niveau primaire ou secondaire dans les écoles de langue française. Ces dernières connaissent actuellement une grave pénurie d'enseignantes et d'enseignants.

Les études des cultures numériques peuvent déboucher sur plusieurs types d'emplois qui sont bien positionnés sur le marché du travail du 21^e siècle. À titre d'exemples, nous avons retenu ces catégories de la Classification nationale des professions :

- Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques (CNP 1123)
- Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (CNP 5241)
- Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (CNP 5131)

⁶⁴ University of Waterloo (2018). *Global business and digital arts*.
<http://findoutmore.uwaterloo.ca/brochures/Current/pdf/GBDA.pdf>

⁶⁵ Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario (2018). Résultats des sondages des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario - Années de déclaration : 2012-2013 à 2016-2017.
<https://www.app.tcu.gov.on.ca/fre/labourmarket/employmentprofiles/index.asp>.

- Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (CNP 2174)
- Journalistes (CNP 5123)
- Chercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques sociales (CNP 4164)
- animateur/animateuse du patrimoine, attaché/attachée culturel, chargé/chargée de mission pour les affaires culturelles, conseiller culturel/ conseillère culturelle et médiateur culturel/médiatrice culturelle

Voici quelques données sur le marché du travail du gouvernement du Canada pour ces catégories professionnelles.

Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques (CN 1123)⁶⁶

- Cette catégorie comprend des professions telles qu'éducateur/éducatrice dans un musée agent/agent de communications, spécialiste des communications, agent/agent de l'information, coordonnateur/coordonnatrice de médias, agent/agent des relations avec les médias, relationniste, publicitaire, gérant ou agent/gérante ou agent de l'art, consultant/consultante en publicité, spécialiste en marketing d'événements
- Cette catégorie professionnelle exige en général un diplôme d'études universitaires ou collégiales en commercialisation dans les entreprises, en relations publiques, en communications, en journalisme, en muséologie ou dans une discipline reliée à un sujet particulier est habituellement exigé. Les professionnels des relations publiques peuvent devoir être agréés en relations publiques.
- Ce groupe de base comprend les spécialistes en publicité, en marketing et en relations publiques qui analysent, élaborent et appliquent des stratégies de communication et de promotion et des programmes d'information, analysent les besoins en matière de publicité et élaborent des plans de publicité et de marketing, s'occupent de la publicité des activités et des événements et entretiennent des relations avec les médias au nom de commerces, de gouvernements et d'autres organisations, ainsi qu'au nom d'artistes, d'athlètes, d'écrivains et d'autres personnes de talent. Ils travaillent pour des entreprises d'experts-conseils, des agences de publicité, des sociétés commerciales, des associations, le gouvernement, des organismes sociaux, des musées, des galeries d'art, des groupes d'intérêt public, des organismes culturels et d'autres organismes, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes. Les agents qui représentent des artistes, des écrivains et des athlètes sont inclus dans ce groupe de base.
- Les personnes qui occupent un emploi dans cette profession travaillent au sein d'un éventail d'industries et effectuent des tâches clés liées aux affaires pour le compte de diverses organisations. La plupart de ces travailleurs sont employés par des tiers fournisseurs de services, comme des agences de publicité et de marketing ainsi que des sociétés d'experts-conseils de grande taille. En outre, un certain nombre de ces

⁶⁶ Canada. *Information sur le marché du travail*. En ligne : <https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/profession/227270/ON>

- professionnels travaillent dans l'administration publique, principalement au gouvernement fédéral. Ces dernières années, le recours aux médias sociaux et aux plateformes Web à des fins commerciales a augmenté, stimulant ainsi la demande pour les professionnels de ce groupe dans les domaines des relations publiques et des communications. Les entreprises et les gouvernements se servent de plus en plus des pages Web, des messages sur les médias sociaux, des blogues et des forums de mise à jour rapide comme moyens de communication avec le public, créant ainsi une demande de main-d'œuvre ayant des habiletés dans l'utilisation des outils de réseautage social.
- Leur répartition entre le travail à temps plein et à temps partiel est comme suit : 89% travaillent à temps plein (par rapport à 80 % dans toutes les professions) et 11 travaillent à temps partiel (par rapport à 20 % dans toutes les professions).
 - Au Canada, cette catégorie gagne un salaire médian de 29,00\$/l'heure, en Ontario de 29,81\$/h.
 - Les perspectives d'emploi sont bonnes. Pour la période 2017-2026, le système de projection des professions au Canada prévoit un équilibre relatif de l'offre (env. 36 200) et la demande (env. 36 600) pour cette catégorie professionnelle⁶⁷.

Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (CNP 5241)⁶⁸

- Cette catégorie comprend des professions telles que maquettiste - design graphique, concepteur/conceptrice d'animation 3D, concepteur publicitaire/conceptrice publicitaire, animateur/animateur - films d'animation, dessinateur publicitaire/dessinatrice publicitaire, designer graphique, illustrateur/illustratrice, designer visuel/designer visuelle en multimédia.
- Cette catégorie professionnelle exige en général un diplôme d'études universitaires en arts visuels, avec spécialisation en design graphique, en art publicitaire, en communication graphique ou en bande dessinée ou un diplôme d'études collégiales en arts graphiques est exigé. De l'expérience ou une formation de niveau postsecondaire ou collégial ou dans un institut technique en conception de produits multimédias peut être exigée.
- Les designers graphiques conçoivent et produisent du matériel graphique et visuel pour communiquer efficacement des renseignements pour des imprimés, de la publicité, des films, des emballages, des affiches, des panneaux indicateurs et des produits médias interactifs tels que des sites Web et des disques compacts. Ils travaillent dans des entreprises de graphisme et de publicité, des établissements qui ont un service de publicité ou de communications et des centres de production multimédia, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes. Les designers graphiques qui occupent des postes de supervision, de consultation ou de gestion de projets sont compris dans ce groupe de base. Les illustrateurs conçoivent et réalisent des illustrations pour représenter en

⁶⁷ Canada. (2017). *Système de projection des professions au Canada*. Résultat de la recherche : Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques. (1123) En ligne : <http://occupations.esdc.gc.ca/sppc-cops/occupationsummarydetail.jsp?&tid=36>

⁶⁸ Canada. *Information sur le marché du travail*. En ligne : <https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/5753/on>

images divers contenus d'information. Les illustrateurs sont presque exclusivement des travailleurs autonomes.

- La plupart des designers graphiques et des illustrateurs de la province travaillent pour le compte d'employeurs offrant des services de conception spécialisés, notamment des services de conception graphique. Parmi les autres principaux employeurs, notons les entreprises offrant des services dans le domaine de la publicité, des relations publiques, de l'impression et des activités de soutien connexes, ainsi que des éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires. En raison des changements technologiques, la demande pour les designers possédant des compétences dans le domaine des médias numériques devrait augmenter, tandis que les possibilités d'emploi dans le domaine du design graphique traditionnel devraient être modérées. Par exemple, en Ontario, le domaine des jeux vidéo fait partie intégrante de l'industrie des médias interactifs, et on s'attend à une croissance sur le marché mondial – tout particulièrement dans le segment des jeux autobiographiques – compte tenu des goûts changeants des consommateurs. Cette tendance ainsi que l'accès à des crédits d'impôt provinciaux devraient créer un bon nombre de débouchés dans ce secteur, en particulier pour les travailleurs possédant des compétences dans le domaine de la conception de jeux et de l'animation ainsi que des talents artistiques.
- Leur répartition entre le travail à temps plein et à temps partiel est comme suit : 85% travaillent à temps plein (par rapport à 80 % dans toutes les professions) et 15% travaillent à temps partiel (par rapport à 20 % dans toutes les professions).
- Au Canada, cette catégorie gagne un salaire médian de 23,92\$/l'heure, en Ontario de 25,10\$/h.
- Les perspectives d'emploi sont acceptables. Pour la période 2017-2026, le système de projection des professions au Canada prévoit un équilibre relatif de l'offre (env. 21 000) et la demande (env. 21 000) pour cette catégorie professionnelle⁶⁹

Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (CNP 5131)⁷⁰

- Cette catégorie comprend des professions telles que réalisateur/réalisatrice, metteur/metteuse en scène, producteur/productrice de films cinématographiques et d'émissions de radio ou de télé, directeur artistique/directrice artistique, chorégraphe, directeur/directrice de la photographie, réalisateur/réalisatrice d'émissions radiophoniques, réalisateur/réalisatrice d'émissions de télévision, monteur/monteuse de films, cinéaste, producteur/productrice de disques, producteur/productrice audio en multimédia, cyberchorégraphe.

⁶⁹ Canada. *Information sur le marché du travail*. En ligne : <https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/5753/on>

⁷⁰ Canada. *Information sur le marché du travail*. En ligne : <https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/profession/5373/ON>

- Cette catégorie professionnelle exige en général un diplôme d'études universitaires dans les arts, en radiotélédiffusion, journalisme, administration des affaires, production théâtrale ou cinématographie. De l'expérience dans un poste technique ou de production sont habituellement exigés.
- Les producteurs, les réalisateurs, les chorégraphes et personnel assimilé supervisent et coordonnent les aspects techniques et artistiques de la production de films cinématographiques, d'émissions de radio ou de télévision, de danses et de pièces de théâtre.
- La plupart des Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé de la province travaillent pour le compte d'employeurs tels que des sociétés cinématographiques, des stations de radio et de télévision, des services de radiodiffusion, des entreprises de publicité, des studios d'enregistrement du son, des entreprises de production de disques et des troupes de danse. Ils peuvent également être des travailleurs autonomes.
- Leur répartition entre le travail à temps plein et à temps partiel est comme suit : 86% travaillent à temps plein et 14% à temps partiel.
- Au Canada, cette catégorie gagne un salaire médian de 25,72\$/heure au Canada et de 28,21\$/heure en Ontario.
- Les perspectives d'emploi sont acceptables pour la période 2017-2019. La croissance d'emploi prévue et les départs à la retraite favoriseront l'embauche de nouveaux producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé.

Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (CNP 2174)⁷¹

- À noter que les informations suivantes s'appliquent également à la catégorie « Consultant/consultante en traitement de données (CNP 2171) ».
- Cette catégorie professionnelle exige en général un diplôme de premier cycle en informatique ou dans une autre discipline comportant une formation pertinente en programmation. Une spécialisation en programmation d'applications scientifiques et en ingénierie nécessite des études postsecondaires ou une expérience spécifique.
- Les programmeurs écrivent, modifient, intègrent et mettent à l'essai le code informatique pour des applications logicielles sur ordinateurs, des applications de traitement de données, des logiciels de systèmes d'exploitation et des logiciels de communication. Les développeurs en médias interactifs écrivent, modifient, intègrent et mettent à l'essai le code informatique pour des applications Internet, des didacticiels, des jeux pour ordinateurs, des films, des

⁷¹ Canada. (2017). *Système de projection des professions au Canada*. Résultat de la recherche : Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (CNP 2174) En ligne : <https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/profession/22524/ca>

vidéos et d'autres médias interactifs. Ils travaillent dans des sociétés de développement de logiciels pour ordinateurs, des firmes d'experts-conseils en technologies de l'information ou dans les services informatiques des secteurs privé et public.

- Leur répartition entre le travail à temps plein et à temps partiel est comme suit :
- Au Canada, cette catégorie gagne un salaire médian de 34,62\$/heure et, en Ontario, de 36,06\$/heure.
- Les perspectives d'emploi sont bonnes pour la période 2017-2026. Ce groupe professionnel devrait, en effet, être confronté à une situation de pénurie de main-d'œuvre au cours de la période 2017-2026 au niveau national. L'analyse des principaux indicateurs du marché du travail tels que la croissance de l'emploi et des salaires ainsi que le taux de chômage suggèrent que les chercheurs d'emploi étaient en nombre insuffisant afin de doter les postes disponibles dans ce groupe professionnel au cours de la période 2014-2016.

Journalistes (CNP 5123)⁷²

- Cette catégorie comprend des professions telles que journaliste et cyberjournaliste, critique littéraire, chroniqueur/chroniqueuse.
- Cette catégorie professionnelle exige en général un diplôme d'études universitaires en arts visuels, avec spécialisation en design graphique, en art publicitaire, en communication graphique ou en bande dessinée ou un diplôme d'études collégiales en arts graphiques est exigé. De l'expérience ou une formation de niveau postsecondaire ou collégial ou dans un institut technique en conception de produits multimédias peut être exigée.
- Les journalistes recherchent, vérifient, commentent et communiquent des nouvelles et des affaires publiques diffusées par les journaux, la télévision, la radio et les autres médias. Ils sont employés par les journaux, les revues, la radio et la télévision ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
- La plupart des journalistes travaillent dans l'industrie de l'information et de la culture en Ontario, surtout auprès des éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et d'annuaires. Les journalistes travaillent également dans le groupe industriel de la radiodiffusion et de la télédiffusion, mais dans une moindre mesure. La concurrence provenant des regroupeurs de nouvelles et d'autres sources de nouvelles en ligne gratuites a nui à la diffusion payante de nombreux journaux et revues. De plus, ces publications survivent habituellement grâce à la publicité et elles ont perdu des recettes publicitaires puisque de plus en plus de lecteurs passent du format imprimé au format numérique, ce qui contribue au ralentissement de la croissance de l'emploi. De même, l'industrie traditionnelle

⁷² Canada. *Information sur le marché du travail*. En ligne : <https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/16161/ON>

- de la radiodiffusion et de la télédiffusion fait face à des difficultés en raison de divers facteurs tels que l'accessibilité de la technologie numérique de pointe, qui offre aux consommateurs de nombreux moyens d'accéder au contenu audiovisuel. À la suite de ces changements et de la perte de revenus provenant des publicités et des petites annonces, les grands employeurs ne cessent de restructurer les organisations, par plusieurs vagues de licenciements collectifs et des fermetures, ce qui devrait réduire les possibilités d'emploi pour les journalistes. Bien que le regroupement des médias locaux puisse limiter encore davantage les possibilités pour les personnes intéressées à exercer cette profession, des annonces récentes d'investissements gouvernementaux dans l'industrie de la radiodiffusion pourraient créer des postes pour les journalistes.
- Leur répartition entre le travail à temps plein et à temps partiel est comme suit : 83% travaillent à temps plein (par rapport à 80 % dans toutes les professions) et 17% travaillent à temps partiel (par rapport à 20 % dans toutes les professions).
 - Au Canada, cette catégorie gagne un salaire médian de 31,00\$/l'heure, en Ontario de 29,97\$/h.
 - Les perspectives d'emploi sont acceptables. Pour la période 2017-2026, le système de projection des professions au Canada prévoit un équilibre relatif de l'offre (env. 20 000) et la demande (env. 20 000) pour cette catégorie professionnelle⁷³

Recherchistes, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques sociales (CNP 4164)⁷⁴

- Cette catégorie professionnelle comprend les analystes de politiques, les conseillers, les analystes de politiques, les recherchistes pour des enquêtes et les consultants de programmes sociaux.
- Les agents de programmes, les recherchistes et les experts-conseils en politiques sociales effectuent des recherches, élaborent des politiques et exécutent ou administrent des programmes dans des domaines tels que la consommation, l'emploi, l'économie domestique, l'immigration, l'exécution des lois, les services correctionnels, les droits de la personne, le logement, le travail, les services familiaux ainsi que l'aide à l'étranger et le développement international. Ils travaillent dans des ministères et organismes et services gouvernementaux, le secteur industriel, des centres hospitaliers, des établissements d'enseignement,

⁷³ Canada. (2017). *Système de projection des professions au Canada*. Résultat de la recherche : Auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines; Réviseurs/révisseuses, rédacteurs-réviseurs/rédactrices-révisseuses et chefs du service des nouvelles; Journalistes. (5121) En ligne : <http://occupations.esdc.gc.ca/sppc-cops/occupationsummarydetail.jsp?&tid=154>

⁷⁴ Canada. *Information sur le marché du travail*. En ligne : <https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/profession-sommaire/4899/ON>

- des établissements d'experts-conseils, des associations professionnelles, des instituts de recherche, des organismes non gouvernementaux et des organisations internationales ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
- Les perspectives d'emploi seront bonnes en Ontario pour la période 2017 à 2019 dues à la croissance d'emploi prévue et des départs à la retraite.
 - Leur répartition entre le travail à temps plein et à temps partiel est : 91% à temps plein et 9% à temps partiel.
 - Le salaire médian au Canada est de 35,90\$/heure et de 37,19\$/heure en Ontario.

Animateur/animateur du patrimoine, attaché/attachée culturel, chargé/chargée de mission pour les affaires culturelles, conseiller culturel/conseillère culturelle et médiateur culturel/médiatrice culturelle⁷⁵

- Cette catégorie n'est pas considérée par le Guichet-Emploi du Gouvernement du Canada, mais elle comprend toutes les personnes qui œuvrent dans les villes, musées, écoles et organismes d'éducation non formelle à titre de médiateur/médiatrice culturel.
- L'intervenant en médiation culturelle peut participer à la conception de projets de médiation, surtout lorsqu'il est spécialisé dans une discipline artistique. Souvent gestionnaire de projets, il coordonne les ressources nécessaires, développe des partenariats et voit au bon déroulement des initiatives. Sur le terrain, il fait le lien entre les artistes, les œuvres et les personnes participantes, les publics ou les citoyens;
- Un diplôme d'études universitaires de premier ou de deuxième cycle dans une discipline liée aux arts, à l'histoire de l'art, à la muséologie, à l'étude des objets culturels ou à l'enseignement des arts.
- Il existe peu de données sur la profession de médiateur culturel/médiatrice culturelle. Les données suivantes relèvent donc deux catégories connexes, soit Guide-animateur/guide animatrice – Musée, Agent/agent(e) d'expositions (CNP 5212) et Conservateur/conservatrice de musée (CNP5112).
- Au Canada, la catégorie CNP5212 gagne un salaire médian de 16,75\$/heure et de 18,55\$/heure en Ontario. La catégorie CNP5112 gagne 28,85\$/heure au Canada et 30,22\$/heure en Ontario.
- Les perspectives d'emploi et la répartition entre le travail à temps plein et à temps partiel ne sont pas évaluées pour la catégorie CNP5212. Par contre, il est indiqué que les perspectives d'emploi seront acceptables la catégorie CNP5112 entre 2017 et 2019. Pour cette même catégorie, 82% des personnes travaillent à temps plein et 18% à temps partiel.

⁷⁵ École du Louvre (2018). Métiers de la médiation culturelle. *Actualités*. <http://www.ecoledulouvre.fr/vie-etudiante/orientation/mediation>.

8. RÉGLEMENTATION ET ACCRÉDITATION

NORME : Les programmes menant à des professions réglementées visent à préparer les étudiantes et étudiants à satisfaire aux exigences de l'organisme de réglementation ou d'accréditation pertinent.

Le présent programme ne fait pas l'objet d'une accréditation professionnelle.

9. NOMENCLATURE

NORME : La désignation du programme dans la nomenclature reflète le niveau d'études postsecondaires atteint, facilite la compréhension par le public de la qualification et aide les étudiantes et étudiants, les employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaire à reconnaître le niveau, la nature et le domaine des études suivies.

L'UOF reconnaît l'importance de décerner des titres de compétences qui délimitent précisément le sujet d'étude dans un format bien compris par les futurs étudiants et étudiantes, les autres établissements d'enseignement supérieur et les employeurs.

En lien avec les exigences de la Commission, l'UOF a considéré :

- si le titre évoque le sujet d'études du grade;
- si le grade est conforme aux normes exigées du niveau de grade.

La nomenclature *Baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques* reflète précisément le niveau du grade établi dans le *Cadre de classification des titres de compétences de l'Ontario, niveau 11- Baccalauréat spécialisé*.

Ce programme est de type transdisciplinaire. Le terme « études » reflète le caractère transdisciplinaire du programme puisqu'il intègre les humanités, les sciences sociales, les arts, les sciences informatiques et les communications dans un ensemble cohérent et signifiant.

La locution « cultures numériques » évoque un objet d'études : il s'agit en effet du contexte numérique dans lequel évoluent les cultures. Ce contexte transforme les manifestations culturelles propres aux différentes sociétés. Les études des cultures numériques ne portent pas que sur les nouvelles technologies, mais également sur l'ensemble des activités communicationnelles et culturelles qui sont profondément transformées par les nouveaux écosystèmes numériques.

Plus précisément, le terme « cultures » comprend à la fois aux traits matériels, intellectuels et spirituels qui caractérisent les sociétés de même qu'aux activités artistiques (théâtre, poésie, chant, danse, cinéma, musique) produites par ces dernières. Le terme « numérique » se réfère, quant à lui, aux outils, produits et services informatiques ayant accompagné la « révolution numérique » (depuis 1980), de même qu'à ses interactions profondes avec les phénomènes culturels et sociaux⁷⁶. L'utilisation

⁷⁶ Donnat, O. (2009). Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Éléments de synthèse 1997-2008. *Culture études*, 5(1). www.cairn.info/revue-culture-etudes-2009-5-page-1.htm

du pluriel est ici importante puisqu'elle sous-tend la diversité des cultures dans le monde, la pluralité des formes d'expression humaine et les transformations multiples et hétérogènes entraînées par le numérique.

Le baccalauréat spécialisé est un programme transmettant un niveau supérieur de sophistication conceptuelle, de connaissances et d'autonomie intellectuelle. Les étudiantes et étudiants apprennent comment mettre en application des cadres théoriques. Ce programme vise à développer chez les étudiantes et étudiants des aptitudes professionnelles les préparant à entrer sur le marché du travail en leur demandant de produire, sous supervision, un document de recherche, une thèse, un projet, une production numérique, une exposition ou un exercice pratique.

L'UOF considère donc que la nomenclature *Baccalauréat spécialisé en études de des cultures numériques* est représentative de son objectif et de son contenu. La nomenclature du grade a été endossée par le comité consultatif du programme.

10. ÉVALUATION DU PROGRAMME

NORME : Des procédures d'évaluation périodique conformes aux exigences de la Commission permettent d'assurer la qualité du programme proposé.

L'UOF procède actuellement à la formulation et à l'approbation de ses politiques relatives aux études. L'ensemble des politiques sera transmis à la Commission dès qu'elles seront toutes approuvées. Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** dresse la liste des politiques en chantier et notre échéancier.

11. LIBERTÉ ET INTÉGRITÉ PÉDAGOGIQUES

NORME : L'UOF entretient un climat favorisant la liberté pédagogique, dans lequel les étudiantes et étudiants et le personnel enseignant sont censés manifester un degré élevé d'indépendance intellectuelle. L'activité pédagogique est appuyée par des politiques, des procédures et des pratiques qui encouragent l'honnêteté et l'intégrité sur le plan pédagogique.

L'UOF procède actuellement à la formulation et à l'approbation de ses politiques relatives aux études. L'ensemble des politiques sera transmis à la Commission dès qu'elles seront toutes approuvées. Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** dresse la liste des politiques en chantier et notre échancier.

12. PROTECTION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

NORME : L'UOF attache de l'importance à l'intégrité et impose une conduite éthique dans ses relations avec les étudiantes et étudiants.

L'UOF procède actuellement à la formulation et à l'approbation de ses politiques relatives aux études. L'ensemble des politiques sera transmis à la Commission dès qu'elles seront toutes approuvées. Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** dresse la liste des politiques en chantier et notre échancier.

13. ANNEXES

Liste des annexes ci-jointes

- 1) Mission et vision de l'Université de l'Ontario français
- 2) Profils d'études
- 3) Tableau de corrélation entre les unités d'apprentissage et les résultats d'apprentissage visés par le programme
- 4) Attestation d'appui à la proposition de programme du Groupe de travail sur les cultures numériques
- 5) Liste des règlements et politiques en cours d'élaboration
- 6) Procès-verbal du Comité consultatif de programme
- 7) Procès-verbal du Comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF
- 8) Procès-verbal du Conseil de gouvernance
- 9) Curriculum vitae

13.1. MISSION ET VISION DE L'UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

La mission de l'UOF

La mission de l'Université de l'Ontario français est réalisée au moyen de la création, de la transmission et de la mobilisation des connaissances, ainsi que de la recherche et de l'innovation, visant l'épanouissement culturel et socioéconomique, entre autres, des collectivités francophones en Ontario. Conçue sous le signe de la collaboration, l'UOF se veut fédératrice tout en respectant pleinement le principe d'autonomie.

La vision de l'UOF

La raison d'être de l'Université est de fournir, en langue française, des programmes universitaires d'excellence en matière de formation, de recherche et de services à la collectivité qui favorisent l'épanouissement individuel et collectif en s'appuyant sur les valeurs du pluralisme et de l'inclusion.

Ses objectifs se déclinent par l'excellence de son enseignement, par l'inclusion et la réussite des étudiantes et étudiants qui sont d'une importance primordiale, par l'innovation de sa recherche, et par la pertinence de ses services à la société ancrés dans sa collectivité.

- Être l'établissement d'éducation universitaire en Ontario réputé pour sa gouvernance pour et par la population d'expression française;
- Être réceptive à la pénurie d'opportunités d'apprentissage en français en Ontario, en particulier dans le Centre-Sud-Ouest de la province, et couvrant tous les domaines du savoir et de la connaissance;
- Être reconnue pour son ouverture à l'innovation et à la collaboration, tant dans son administration et sa formation académique interdisciplinaire, ses approches pédagogiques novatrices et expérientielles et ses liens soutenus avec d'autres établissements publics, notamment des établissements d'enseignement, des entreprises, des organismes à but non lucratif et des organismes communautaires;
- Être proactive dans la promotion des contributions et du bien-être linguistique, culturel, économique et social de ses diplômées et diplômés et des communautés d'expression française à l'échelle provinciale, nationale, et internationale.

13.2. PROFILS D'ÉTUDES

Chaque étudiant et étudiante peut, dès la deuxième année du programme, choisir s'il le souhaite un ou plusieurs des quatre profils d'études offerts par l'UOF. Le cumul des profils est possible si les conditions énoncées ci-dessous sont remplies. Un profil compte entre 12 et 18 crédits, comptabilisés à même les activités prévues au programme (voir section 4.6.1). Le ou les profils choisis feront l'objet d'une mention sur son diplôme.

Voici les exigences de chaque profil :

Profil recherche

Objet : approfondir les compétences en recherche afin de se préparer à des études supérieures.

Crédits : L'étudiant ou l'étudiante utilise les crédits au choix de son programme comme suit :

- UOF8005 Stage de recherche (3 cr.)

Et six crédits parmi les suivants :

- UOF8003 Méthodes mixtes (3cr.)
- UOF8004 Statistiques avancées (3 cr.)
- UOF8009 Méthodes qualitatives avancées (3 cr.)

Livrable : UOF4001 Projet intégrateur (6 cr.) sert à préparer, gérer et réaliser une recherche qui débouche sur une publication.

Profil entrepreneurial/créativité

Objet : développer ses compétences afin d'entreprendre et de réaliser complètement un projet créatif.

Crédits : L'étudiant ou l'étudiante utilise les crédits au choix de son programme comme suit :

- EEM3003 Démarche entrepreneuriale (3 cr.)
- EEM4004 Incubateur d'idées (3 cr.)
- EEU4005 Design de service et interaction (3 cr.)
- UOF3005 Dynamique d'innovation sociale (3 cr.)

Livrable : UOF4001 Projet intégrateur (6 cr.) sert à concevoir, gérer et réaliser un projet menant au développement d'un produit, d'un service, d'une œuvre, d'une entreprise ou d'une intervention.

Profil international

Objet : développer des compétences interculturelles et linguistiques et acquérir une expérience de séjour à l'étranger.

Crédits : L'étudiant ou l'étudiante utilise les crédits au choix de son programme comme suit :

- Cours ou stages complétés à l'étranger pour un équivalent de 6 crédits reconnus
- UOF1003 Portfolio linguistique et interculturel (6 cr.)

Profil coopératif

Objet : acquérir une expérience professionnelle rémunérée et supervisée équivalant à 45 semaines de travail.

Crédits : L'étudiant ou l'étudiante utilise les crédits au choix et de tout autre stage prévu à son programme comme suit :

- UOF8510 Stage coopératif I (6 cr.)
- UOF8511 Stage coopératif II (6 cr.)
- UOF8512 Stage coopératif III (6 cr.)

13.3. TABLEAU DE CORRÉLATION ENTRE LES UNITÉS D'APPRENTISSAGE ET LES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE VISÉS PAR LE PROGRAMME D'ÉTUDES DES CULTURES NUMÉRIQUES

Les compétences globales de l'UOF sont en trame bleu.

Domaines de compétences → ↓ Unités d'apprentissage	Profondeur et ampleur des connaissances		Connaissance des concepts et des méthodologies de recherche	Aptitudes à communiquer		Application des connaissances		Habilités professionnelles et autonomie			Conscience des limites de ses connaissances		
Résultats d'apprentissage →	1. Compréhension approfondie des rapports de l'être humain aux technologies	2. Connaissance approfondie des différents environnements numériques et des enjeux qu'ils posent	3. Recherche et analyse	4. Communication efficace et exploitation du numérique	5. Collaboration consciente et intentionnelle	6. Créativité, innovation et esprit entrepreneurial	7. Analyse et contribution aux environnements numériques	8. Utilisation efficace des outils numériques	9. Raisonnement éthique et déontologique	10. Citoyenneté responsable et compréhension interculturelle	11. Apprentissage autonome et pratique réflexive	12. Capacité de synthèse et d'intégration transdisciplinaire	13. Pensée critique et redéfinition de problèmes complexes
Tronc commun (30 crédits)													
UOF1001 Atelier Introduction à la transdisciplinarité (3 cr.)					X								
UOF1002 Atelier Exploration de la transdisciplinarité (3 cr.)				X	X							X	X
UOF1003 Portfolio linguistique et interculturel (6 cr.)				X						X			

UOF2001 Atelier Recherches transdisciplinaires (3 cr.)			X		X						X	X
UOF2002 Atelier Méthodologies transdisciplinaires (3 cr.)			X	X	X						X	X
UOF3001 Atelier Enjeux transdisciplinaire (3 cr.)					X			X	X		X	X
UOF3002 Atelier Solutions transdisciplinaires (3 cr.)				X	X	X			X		X	X
UOF4001 Projet intégrateur (6 cr.)			X	X		X		X	X	X	X	X
Thématique du programme (54 crédits)												
Dont 39 crédits de cours obligatoires												
ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 cr.)	X	X							X			
ECN1002 Histoire de la technologie (3 cr.)	X	X										
ECN1003 Cognition à l'ère numérique (3 cr.)		X										
ECN1004 Théories de la culture (3 cr.)	X	X							X			
ECN1005 Arts numériques (3 cr.)	X	X		X			X					
ECN2001 Politiques, droit et citoyenneté numériques (3 cr.)	X	X					X		X			
ECN2002 Pratique d'écriture numérique (3 cr.)				X	X	X		X				
ECN2003 Pratique de production numérique (3 cr.)				X	X	X		X				
UOF3005 Dynamiques d'innovation sociale (3 cr.)						X			X			
UOF4005 Séminaire d'accompagnement au stage (3 cr.)					X			X		X		X
UOF8001 Littératie scientifique (3 cr.)			X	X				X				
UOF8002 Approfondissement d'une méthode de recherche (3 cr.)			X	X				X		X	X	
UOF8501 Stage court (3 cr.)					X	X		X		X		X
Dont 12 crédits parmi les cours au choix suivants												
ECN2004 Médias à l'ère numérique (3 cr.)		X					X	X				
ECN3002 Textualités numériques (3 cr.)		X		X				X				
ECN3003 Ergonomie des espaces numériques (3 cr.)		X					X	X				
ECN3004 Numérique et écologie (3 cr.)		X					X		X			
EEM3002 Ressources humaines à l'ère numérique (3 cr.)												

EEM3003 Démarche entrepreneuriale (3 cr.)					X	X							
EEM4004 Incubateur d'idées (3 cr.)			X		X	X							X
EEU4004 Villes à l'ère numérique (3 cr.)													
EEU4005 Design de services et interaction (3 cr.)						X							
EPH3009 Langues et cultures : identité et diversité (3 cr.)									X				
UOF3004 Mouvements sociaux et dynamiques collectives (3 cr.)						X			X				
UOF8003 Méthodes mixtes (3cr.)			X									X	
UOF8004 Statistiques avancées (3 cr.)			X										
UOF8005 Stage de recherche (3 cr.)			X		X			X		X	X	X	X
UOF8009 Méthodes qualitatives avancées (3cr.)								X			X		
UOF8510 Stage coopératif I (6 cr.)					X	X		X		X			X
UOF8511 Stage coopératif II (6 cr.)					X	X		X		X			X
UOF8512 Stage coopératif III (6 cr.)					X	X		X		X			X
Dont 3 crédits parmi les modules au choix suivants													
Bloc « informatique »													
ECN9101 Données massives (1 cr.)		X					X	X					
ECN9102 Chaînes de blocs (1 cr.)		X					X	X					
ECN9103 Intelligence artificielle (1 cr.)		X					X	X					
ECN9104 La neutralité du Net (1 cr.)	X	X							X				
ECN9105 Langages de programmation (1 cr.)		X						X					
ECN9801 Moteurs de recherche et référencement (1 cr.)		X	X					X					
ECN9802 Analyse de textes par ordinateurs (1 cr.)		X	X				X	X					
Bloc « communications »													
ECN9201 Dossier de recherche et revue de presse (1 cr.)			X					X					
ECN9202 Élaboration d'un plan de communication (1 cr.)				X	X	X		X					
ECN9203 Techniques d'entrevues (1 cr.)					X			X					
ECN9205 Médias sociaux (1 cr.)	X	X						X					
ECN9206 Journalisme d'enquête (1 cr.)				X				X					
ECN9207 Journalisme politique (1 cr.)				X				X					

ECN9208 Journalisme scientifique (1 cr.)				X				X					
ECN9209 Journalisme sportif (1 cr.)				X				X					
ECN9210 Techniques de mobilisation virtuelle (1 cr.)	X	X			X	X		X		X			
EPH9201 Communication en situation interculturelle (1 cr.)				X						X			
UOF9204 Techniques d'animation (1 cr.)				X	X								
UOF9205 Organisation d'événements (1 cr.)				X	X	X							
Bloc « éducation »													
ECN9301 Analyse des contenus éducatifs (1 cr.)	X	X	X					X	X				
ECN9302 Outils pédagogiques numériques (1 cr.)	X	X						X	X				
ECN9303 Mobilisation des connaissances (1 cr.)		X		X				X	X				
ECN9305 Éducation et ludification numérique (1 cr.)		X						X	X				
ECN9304 Petite enfance à l'ère numérique (1 cr.)		X						X					
Bloc « arts »													
ECN9401 Analyse du mouvement corporel (1 cr.)		X						X					
ECN9402 Analyse de l'événement théâtral (1 cr.)		X											
ECN9403 Analyse cinématographique (1 cr.)		X						X					
ECN9404 Analyse musicale (1 cr.)		X											
ECN9405 Analyse d'œuvres en arts visuels (1 cr.)		X											
Bloc « affaires »													
ECN9004 Licences <i>Creative Commons</i> (1 cr.)		X					X	X	X				
EEM9001 Analyse d'un bilan financier (1 cr.)							X						
EEM9002 Planification budgétaire (1 cr.)							X						
EEM9003 Rédaction d'un plan d'affaires (1 cr.)							X						
EEM9004 Stratégies de mise en marché (1 cr.)							X						
UOF9002 Gestion de projets (1 cr.)							X						
Concentrations (24 crédits)													
Praxis artistiques													

ECN3201 Droit et éthique en création artistique (3 cr.)									X	X			
ECN3202 Processus de création artistique (3 cr.)					X	X							
ECN3203 Technologies du design (3 cr.)		X					X	X					
ECN4201 Interprétation et critique d'œuvres numériques (3 cr.)	X						X	X	X				
ECN4202 Praxis artistiques comparées (3 cr.)	X						X			X			
ECN4203 Direction artistique : conception, applications et diffusion (3 cr.)					X	X		X					
ECN4204 Séminaire en praxis artistiques (3 cr.)	X	X											
ECN4205 Laboratoire créatif-réflexif (3 cr.)					X	X	X	X			X		
Communications													
ECN3301 Droit et éthique en communications (3 cr.)									X		X		X
ECN3302 Marketing numérique (3 cr.)	X	X			X		X	X					
ECN3303 Relations publiques à l'ère numérique (3 cr.)	X	X			X			X					
ECN4301 Gestion des données numériques (3 cr.)		X					X	X					
ECN4302 Communication et vérité à l'ère numérique (3 cr.)		X					X		X	X			
ECN4303 Atelier d'écriture (3 cr.)					X		X	X					
ECN4304 Séminaire en communications numériques (3 cr.)	X	X						X					
ECN4305 Laboratoire sur les communications numériques (3 cr.)		X			X	X	X	X			X		
Options externes au programme (12 cr.)													

13.4. ATTESTATION D'APPUI À LA PROPOSITION DE PROGRAMME DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CULTURES NUMÉRIQUES

Normand Labrie
Recteur par intérim

Titre : Attestation d'appui à la proposition de programme de baccalauréat spécialisé en Études des cultures numériques de l'Université de l'Ontario français.

Monsieur Labrie,

À titre de membres du groupe de travail de conception du programme d'Études des cultures numériques de l'Université de l'Ontario Français, nous appuyons sa proposition à la Commission (PEQAB).

Provenant de plusieurs établissements, programmes et industries, et assurant une veille constante des nouveautés, des enjeux et des avancées dans nos domaines d'expertise respectifs, nous avons mis à profit nos spécialités et connaissances dans l'élaboration d'un programme novateur, pertinent et équilibré qui reflète une variété de points de vue et d'opinions dans le domaine des cultures numériques.

Selon les critères énoncés par la Commission (PEQAB) en ce qui a trait à la mission de l'université, nous affirmons que le programme est en adéquation avec les besoins sociétaux et manifestes des étudiantes et étudiants. Le détail des objectifs est conforme avec la mission de l'Université de l'Ontario français. Le contenu et le nom du grade qui y est rattaché reflètent bien la manière dont le programme aborde l'état actuel de ce champ transdisciplinaire de la connaissance, en incluant des aspects innovateurs et les traits distinctifs qui contribueront à la qualité de l'expérience étudiante.

Les modes de livraison du programme notamment en ce qui a trait à l'enseignement universitaire en langue française en Ontario répondent à un besoin explicite de la communauté franco-ontarienne. Ce programme axé sur les compétences du 21^e siècle offre une valeur réelle à l'ensemble de la communauté francophones de l'Ontario, et en particulier à celle du Centre Sud-Ouest de l'Ontario, ce qui assure la viabilité du programme. Les mécanismes d'évaluation de l'enseignement et des apprentissages ainsi que les ressources mises à disposition des étudiantes et étudiants et du personnel sont réfléchis et justes. Le programme offre dès maintenant deux concentrations, Travail et ressources humaines et Économie sociale, qui répondront assurément aux aspirations de la communauté francophone en matière de développement et d'emploi.

Pour les raisons énumérées ci-dessus, nous affirmons que le programme présenté répond aux exigences de la Commission (PEQAB) en matière de reconnaissance des titres de compétences. Nous sommes convaincus que ce programme sera reconnu à des fins de recherche d'emploi ou de poursuite des études.

Signée par les membres du groupe de validation du programme de baccalauréat spécialisé en Études de l'Université de l'Ontario Français.

Noms des signataires :

Joël Beddows, Ph. D. (études théâtrales), directeur artistique du Théâtre français de Toronto, professeur au Département de théâtre de l'Université d'Ottawa

Philippe Blanchard, MFA (*Interdisciplinary Art, Media & Design*), professeur agrégé et directeur du département *Integrated Media and Digital Painting & Expanded Animation*, OCAD University (Toronto)

Julie Caron, directrice principale, Apprentissage numérique, Groupe Média TFO (Ottawa)

Bertrand Gervais, Ph. D. (sémiologie), titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les arts et les littératures numériques, directeur du NT2 – Laboratoire de recherche sur les œuvres hypermédiatiques, fondateur et directeur (1999-2015) de *Figura* – Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire, professeur titulaire au département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal.

Julie Paquette, Ph. D. (pensée politique), professeure adjointe à l'École d'éthique publique de l'Université Saint-Paul (Ottawa)

13.5. LISTE DES RÈGLEMENTS ET POLITIQUES EN COURS D'ÉLABORATION

Les règlements et politiques de l'Université de l'Ontario français (UOF) sont en cours d'élaboration. Le tableau ci-dessous présente la liste des règlements et politiques qui seront soumis pour approbation au Conseil de gouvernance de l'UOF. En vertu de l'article 21 de la *Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français*, ce Conseil exerce les pouvoirs du Sénat, jusqu'à ce qu'un Sénat soit constitué.

Tableau 8 Liste et échéancier de formulation des règlements et des politiques relatives aux études selon les normes et les points de repère de la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (PEQAB)

Points de repère PEQAB	Règlement de l'UOF	Politique de l'UOF	État	Date d'approbation
Norme / Section 3 : Admission, progression et obtention du diplôme :				
• Conditions d'admission par entrée directe : les exigences scolaires (titres de compétence, spécialisations, niveau de réussite scolaire minimal, etc.) ainsi que toute autre condition (expérience de travail, portefeuille, entrevue, etc.) requise pour l'admission en première année du programme menant à un diplôme	Règlement sur les conditions d'admission au premier cycle	Politique d'admission au premier cycle	En révision	14 nov. 2018
• Conditions d'admission des étudiantes et étudiants adultes	Règlement sur les conditions d'admission au premier cycle		En révision	14 nov. 2018
• Conditions d'admission par équivalence : transfert et à la reconnaissance des crédits; Inclure tout cours de transition exigé pour le passage d'un certificat/diplôme à un grade	Règlement sur le transfert et la reconnaissance de crédits		En révision	14 nov. 2018
• Conditions d'admission par équivalence : examens d'entrée et au placement avancé en fonction de la reconnaissance des acquis	Règlement sur la reconnaissance des acquis		En révision	14 nov. 2018
• Conditions de progression (Évaluation des apprentissages) : le niveau de réussite scolaire exigé des étudiants pour la progression au sein du programme et l'obtention du diplôme. Le cas échéant, expliquer la méthode de calcul de la moyenne pondérée cumulative	Règlement sur les conditions d'obtention d'un baccalauréat spécialisé		En révision	14 nov. 2018
• Conditions d'obtention d'un diplôme : les critères de réussite scolaire et autres exigences qui conditionnent la progression et l'obtention du diplôme	Règlement sur les conditions d'obtention d'un baccalauréat spécialisé		En révision	14 nov. 2018
• Conditions de poursuite des études : les mesures de rattrapage scolaire, de sanction et de suspension pouvant être appliquées aux étudiants qui n'obtiennent pas les niveaux de réussite scolaire minimums requis	Règlement sur l'évaluation du rendement scolaire		En révision	14 nov. 2018

Points de repère PEQAB	Règlement de l'UOF	Politique de l'UOF	État	Date d'approbation
Norme / Section 5: Prestation du programme				
<ul style="list-style-type: none"> • L'assurance de la qualité en lien avec les méthodes de prestation du programme 		Politique institutionnelle d'assurance de la qualité (PIAQ)	En révision	12 déc. 2018
<ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes et processus de rétroaction des étudiants au sujet de la prestation du programme. Préciser les critères à utiliser pour l'évaluation de la rétroaction des étudiants et joindre une copie de tout instrument existant de rétroaction des étudiants 		Annexe A de la PIAQ : Procédure d'évaluation de l'enseignement et des cours	En révision	12 déc. 2018
<ul style="list-style-type: none"> • Le perfectionnement professionnel du personnel enseignant, y compris la promotion des innovations pédagogiques et des compétences technologiques 		Politique de RH - corps professoral	En développement	16 janv. 2019
Norme / Section 6: Capacité de prestation				
<ul style="list-style-type: none"> • Les titres de compétence universitaires et professionnels exigés du personnel enseignant actuel et futur donnant des cours offerts au programme 		Politique administrative - corps professoral	En développement	16 janv. 2019
<ul style="list-style-type: none"> • Les titres de compétence universitaires ou professionnels requis de la part des membres du corps professoral intervenant à titre de directeurs de recherche, de formation clinique ou d'exposition dans le programme 		Politique administrative - corps professoral	En développement	16 janv. 2019
<ul style="list-style-type: none"> • L'obligation d'avoir dans les dossiers des membres du corps professoral les pièces justificatives de leur titre de compétence universitaire le plus élevé et de tout autre titre de compétence professionnelle exigé que les membres du corps professoral affirment posséder, fournies directement au demandeur par l'organisme ayant délivré les titres en question 		Politique administrative - corps professoral	En développement	16 janv. 2019
<ul style="list-style-type: none"> • L'examen régulier du rendement du corps professoral, y compris l'évaluation de ses activités d'enseignement et de supervision par les étudiants 		Politique administrative - corps professoral	En développement	16 janv. 2019
<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens pour veiller à ce que le personnel enseignant reste à jour dans son domaine 		Politique administrative - corps professoral	En développement	16 janv. 2019

Points de repère PEQAB	Règlement de l'UOF	Politique de l'UOF	État	Date d'approbation
• Les charges d'enseignement et de supervision du corps professoral		Politique administrative - corps professoral	En développement	16 janv. 2019
• La disponibilité du corps professoral pour les étudiants		Politique administrative - corps professoral	En développement	16 janv. 2019
• Le perfectionnement professionnel du corps professoral, entre autres par la promotion de l'innovation curriculaire et didactique ainsi que des compétences technologiques		Politique administrative - corps professoral	En développement	16 janv. 2019
Norme / Section 10: Évaluation du programme				
• L'examen périodique du programme		PIAQ	En développement	12 déc. 2018
• L'échéancier prévu pour les évaluations officielles		PIAQ	En développement	12 déc. 2018
• Le suivi des questions qui seront soulevées au cours de l'examen		PIAQ	En développement	12 déc. 2018
Norme / Section 11: Liberté et intégrité pédagogiques				
• L'honnêteté pédagogique et le plan de l'établissement visant à informer le corps professoral et les étudiants au sujet des politiques relatives à l'honnêteté pédagogique, et à en assurer le respect	Règlement sur la liberté et l'intégrité académiques		En révision	14 nov. 2018
• La liberté pédagogique et l'indépendance intellectuelle des étudiants et du personnel enseignant	Règlement sur la fraude académique	Politique sur les droits de propriété intellectuelle	En révision	14 nov. 2018
• Les droits de propriété intellectuelle du personnel et des étudiants		Politique sur les droits de propriété intellectuelle	En développement	14 nov. 2018
• Le respect de la législation sur le droit d'auteur		Politique sur le droit d'auteur	En développement	12 déc. 2018
• La recherche impliquant des humains et/ou des animaux, et la gestion des fonds de recherche		Politique sur la recherche avec des humains et/ou des animaux	En développement	12 déc. 2018
Norme / Section 12: Protection des étudiants				
• Le règlement des appels, plaintes, griefs et autres différends relatifs à l'enseignement présentés par les étudiants, et le renvoi des étudiants	Interprétation des règlements académiques et appels relatifs à des décisions académiques		En révision	14 nov. 2018

13.6. PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF DE PROGRAMME

13.6.1. PROCÈS-VERBAL

PROCES-VERBAL

Réunion du comité consultatif du programme Études des cultures numériques Université de l'Ontario français (UOF)

Les 12 et 18 septembre 2018

au 21, rue College, 6^e, suite 600,

Bureau 6086, Toronto, ON M5G 2B3

et par vidéoconférence et téléconférence

MEMBRES PRÉSENTS :

- Claire Brunet (professeure associée, *OCAD University*, Toronto)
- Michel Cormier (journaliste, ancien directeur-général de l'information, Société Radio-Canada, Montréal), absent le 12 septembre
- Olivier Thévenin (professeur de sociologie, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et chercheur au CERLIS, Paris)
- Frédéric Thibault-Chabot (doyen, Collège La Cité, Ottawa)

PERSONNES RESSOURCES PRÉSENTES :

- Marc L. Johnson (chargé de mission – Programmes d'études, UOF)
- Normand Labrie (recteur par intérim, UOF), absent le 12 septembre
- Chahrazed Mebarki (adjoindte exécutive - Cabinet du recteur, UOF)

MEMBRE ABSENTE :

- Astrid Fournier (étudiant, cultures et communications, théâtre, Université de Sudbury, Sudbury)

OBJET DE LA RÉUNION :

Examen externe de la proposition du programme de baccalauréat en études des cultures numériques de l'Université de l'Ontario français (UOF), dans le cadre du processus d'approbation de cette proposition au Conseil de gouvernance de l'UOF et, par la suite, à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (en anglais *PEQAB – Postsecondary Education Quality Assessment Board*). Afin de permettre aux membres du comité consultatif de prendre connaissance du programme et avoir le temps de l'examiner, une ébauche confidentielle de celui-ci, datée du 1^{er} septembre 2018, leur a été transmise par courriel le 1 septembre 2018.

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION :

1. Mot de bienvenue

M. Johnson préside la réunion, il souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'avoir accepté de faire partie du comité consultatif du programme d'études des cultures numériques.

M. Johnson explique que le comité consultatif joue un rôle important dans le processus d'approbation des programmes, le comité est constitué de membres externes au projet de l'université. Il a pour objectif d'examiner la pertinence du programme et voir si celui-ci répond à des besoins du marché de travail et donne la possibilité d'accéder à des études supérieures. Il faut aussi voir si le programme répond à la demande de la communauté et vérifier et s'il est à jour du point de vu des connaissances. Le comité consultatif est un comité permanent qui devra revoir le programme sur une base annuelle.

2. Présentation des participantes et des participants

Un tour de table pour présenter les invités et leur parcours professionnel.

3. Brève présentation de l'Université de l'Ontario français

M. Johnson fait une présentation des étapes de création de l'Université, il souligne qu'une soixantaine d'experts ont travaillé sur l'élaboration de 4 programmes transdisciplinaires pour une université qui va se distinguer par son offre de programme basé sur des objets d'études et non pas sur des disciplines. L'université a pour but de commencer son activité progressivement avec 300 étudiants en 2020 et progresser au fil du temps pour atteindre les 2000 étudiants en 2030. L'embauche des professeurs se fera d'une façon progressive en cherchant les meilleurs dans les différents créneaux. Les programmes doivent être approuvés par un organisme gouvernemental ontarien qui s'appelle PEQAB (*Postsecondary Education Quality Assessment Board*). L'élaboration des programmes s'est faite dans le respect des normes définies par PEQAB.

4. Présentation du programme d'Études des cultures numériques

M. Johnson parcourt le programme graduellement et les membres du comité posent des questions pour bien comprendre les différents aspects du programme.

5. Examen des aspects clés du programme

Le comité s'est ensuite penché sur une série de questions qui portent sur les aspects clés du programme proposé. Cet exercice est résumé ci-dessous :

Question	Commentaires
<p>1. Comment pensez-vous que le programme contribuera aux communautés torontoises, franco-ontariennes et de la francophonie?</p>	<p>Le comité est convaincu que le programme va contribuer aux communautés torontoises, franco-ontariennes et de la francophonie.</p> <p>Des études de marché à ce sujet ont été faites et il a été noté un besoin important dans le domaine des cultures numériques.</p> <p>Au sein de la francophonie internationale, la perspective multiculturelle canadienne rend le programme très pertinent et attrayant.</p> <p>Vu sa particularité, ce diplôme se positionnerait d'une manière très singulière à l'échelle internationale, ce qui rend le programme très intéressant.</p> <p>Le programme aura une contribution à la communauté francophone de l'Ontario, bien qu'il semble avant tout s'adresser aux étudiants et aux emplois des milieux urbains et mondialisés. Il risque de contribuer à l'exode des jeunes francophones issus des régions.</p> <p><u>Modifications à considérer :</u></p> <p>a) Concernant la clientèle ciblée par le programme. Les nouvelles politiques et tendances reconnaissant plus clairement la présence autochtone et facilitant l'intégration des Amérindiens au niveau universitaire n'apparaissent pas dans ce programme. Dans une certaine mesure, ceci est vrai aussi pour les communautés ethniques qui sont très présentes à Toronto et qui font partie de la francophonie. Il est essentiel d'élaborer du contenu ou des politiques à cet égard.</p>
<p>2. De quelle manière pensez-vous que le programme répond aux besoins du marché du travail?</p>	<p>Le programme est très innovant, très avant-gardiste.</p> <p>Les employeurs demandent de plus en plus des compétences larges dans le domaine numérique et cette demande s'aligne parfaitement avec le programme.</p> <p>Le programme donnera accès aux métiers dans les institutions culturelles et aux métiers classiques avec des extensions numériques, comme par exemple le journalisme.</p> <p>La profession journalistique est un des débouchés professionnels évidents pour les diplômés de ce programme. Plusieurs éléments du programme sont très pertinents pour cette profession : développement de la pensée critique, capacité à résoudre des problèmes, innovation, créativité, entrepreneurship, collaboration.</p> <p>La profession journalistique constate qu'il manque de candidats en mesure d'utiliser pleinement et d'imaginer de nouvelles</p>

Question	Commentaires
	<p>façons d'utiliser les nouvelles technologies de communication. Ce programme devrait pouvoir y contribuer.</p> <p>Le diplômé en études des cultures numériques trouvera un emploi, pas nécessairement comme un spécialiste dans des domaines précis comme le <i>gaming</i>, la réalité virtuelle ou la réalité augmentée, mais il aura des bases qui lui permettront de lier différentes connaissances du numérique, de faire des liens entre des domaines pointus et leur application dans la vie en générale.</p> <p>On voit que ce programme, ses professeurs et ses étudiants, pourraient développer des liens avec des milieux, des forums et des festivals qui font une place très importante à la prospective sur le numérique, par exemple en Europe.</p> <p><u>Modifications à considérer :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) Il y a un défi pour un programme comme celui-ci, relié aux changements rapides des technologies. Le programme doit rester agile et ne pas trop s'attacher à certaines technologies, pour éviter que ses apprentissages ne deviennent désuets. b) Le programme devrait faire référence plus explicitement à la réalité virtuelle, au monde du jeu (<i>Gaming</i>) et à l'intelligence artificielle. c) La réalité virtuelle est de plus en plus présente, il y a des applications numériques dans tous les domaines. Le programme pourrait éventuellement offrir une concentration sur ce thème, ou peut-être l'intégrer dans un cours ou dans des projets. d) En tant qu'humain, on est très attaché à tout ce qui est physique, on vit sur une planète qui est un espace fini, il faut essayer de restreindre le nombre de nouveaux objets que l'on génère, que l'on rajoute à l'espace planétaire, il y a l'approche environnementale pour la planète qui est véhiculée par le concept numérique et il faut le démontrer plus clairement dans ce programme. e) On ne voit pas dans quel profil se situerait un projet créatif artistique. Bien que l'intention des concepteurs du programme soit d'inclure cet aspect sous le profil « entrepreneurial », il est conseillé de renommer le profil entrepreneurial pour faire sortir la valeur propre de la recherche et de la création artistique. Pour les étudiants, la dénomination « entrepreneurial » pourrait porter à confusion. Peut-être que l'idée de gestion de projets pourrait apporter une nuance. f) On pourrait aussi ajouter aux perspectives d'emploi ces professions qui tournent autour de la médiation et de l'animation culturelles. C'est très en vogue en France, il

Question	Commentaires
	<p>faudrait voir comment ceci se matérialise dans le contexte canadien.</p> <p>g) Dans la concentration Praxis artistiques, on pourrait mettre davantage l'accent sur l'apprentissage des moyens de diffusion des œuvres artistiques.</p> <p>h) On ne voit pas encore clairement de quelles technologies numériques on parle au niveau du domaine artistique, car il s'agit de quelque chose extrêmement vaste qui couvre tous les champs de la pratique. Les technologies numériques sont des apprentissages difficiles et, pour se positionner au niveau du marché du travail, il faudrait être plus spécifique qu'au contenu qui sera offert.</p>
<p>3. Pouvez-vous commenter sur les différents débouchés aux études supérieures pour les diplômés de ce programme?</p>	<p>De manière générale, le programme offre une diversité d'options. La réalité numérique est vraiment présente. De ce point de vue, le programme peut ouvrir les portes vers les études supérieures dans plusieurs domaines.</p> <p>Le programme est convaincant et ouvre la porte aux études supérieures, y compris en France, par exemple.</p> <p>Tous les étudiants auraient des bases de littérature scientifique et auraient exploré toutes les questions authentiques d'application de la technologie numérique dans la vie de tous les jours, ces acquis seront des prémisses pour aller vers une maîtrise ou un profil de recherche.</p> <p>Le volet coop prévu dans le programme facilitera l'accès aux études supérieures.</p> <p>Le programme tel qu'il est élaboré, offre une grande ouverture vers les études avancées à l'échelle nationale et internationale.</p>
<p>4. Que pensez-vous de la signature pédagogique de l'UOF?</p>	<p>L'approche par compétences, authentique et expérientielle du programme avec des projets réels est recherchée dans le domaine professionnel.</p> <p>On croit beaucoup à la pédagogie expérientielle. Il a été constaté que ce type de pédagogie fait tomber les cloisons universitaires et donne un bel avenir aux diplômés. On est en faveur à ce type de pédagogie. Par exemple, les stages et l'acquisition d'expériences sont fondamentaux pour accéder à la profession de journaliste.</p> <p>La signature pédagogique est crédible, elle se distingue de ce qui se fait ailleurs et offre beaucoup de possibilités à l'étudiant sur le marché de l'emploi.</p> <p><u>Modifications à considérer :</u></p> <p>a) Pour connaître un succès, le programme devra mobiliser des ressources importantes et des partenaires.</p>

Question	Commentaires
	b) Il pourrait être intéressant pour ce programme d'établir des partenariats avec <i>Carleton University</i> qui développe actuellement un programme conjoint aux études du journalisme et aux études en technologies numériques et avec RAD.ca , le laboratoire de journalisme de Radio-Canada, qui met ensemble de jeunes journalistes et de jeunes adeptes des technologies numériques pour réinventer les pratiques journalistiques.

5. **Conclusion :**

Au terme de la rencontre du 12 septembre, les membres du comité ont décidé de tenir une deuxième rencontre le 18 septembre afin d'approfondir leur examen du programme. Les commentaires principaux issus de cette seconde rencontre sont intégrés au tableau ci-dessus. À la suite de cette rencontre, ils ont adopté la recommandation suivante :

Recommandation du comité :

Le Comité consultatif du programme a examiné la proposition de l'Université de l'Ontario français d'un programme de baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques, a donné sa rétroaction et a proposé des modifications visant à l'améliorer. Au terme de cet exercice, le Comité reconnaît la pertinence et la qualité du programme et recommande au Comité des affaires académiques de l'UOF et à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (PEQAB) leur approbation, conditionnellement à ce que les modifications qu'il a proposées soient prises en compte.

Cette recommandation sera jointe au dossier de soumission des programmes au PEQAB.

En clôturant la rencontre, M. Labrie a exprimé sa satisfaction face à l'accueil positif qui a été fait au programme et a remercié les membres du comité consultatif pour leurs commentaires constructifs afin de l'améliorer.

13.6.2. RÉPONSE DE L'ÉQUIPE UOF

L'équipe UOF a pris en compte les commentaires formulés par le Comité consultatif de programme. Voici les suivis donnés aux différentes suggestions énumérées dans le compte-rendu ci-dessus :

1a) À la suggestion de reconnaître la présence autochtone et de faciliter l'intégration des étudiantes et étudiants autochtones : la section 2.5 précise désormais que la compétence 10 fait référence aux enjeux autochtones. Les unités suivantes font désormais explicitement référence aux premières nations : UOF1003 Portfolio linguistique et interculturel, ECN2001 Politiques, droits et citoyenneté numérique. La section 4.1.7 fait également état de l'importance des cultures numériques pour les communautés autochtones. La question de l'accueil des Premières nations fait

désormais l'objet d'une section spécifique de cette proposition : la section 6.3.5. À la suggestion de reconnaître la présence des minorités ethnoculturelles : la section 4.1.7 fait référence au caractère pluriethnique de la francophonie et considère cette dernière comme un atout pour le programme.

2a) À la suggestion de rester agile, du point de vue des technologies qui seront abordées dans le programme : afin de rester à la fine pointe des nouvelles technologies, le programme pourra facilement s'ajuster ayant recours aux modules en ligne de 1 crédit, qui sont facilement modifiables ou remplaçables. Cette précision est apportée à la fin de la section 4.1.7.

2b) À la suggestion de faire référence plus explicitement à la réalité virtuelle, au monde du jeu (Gaming) et à l'intelligence artificielle : la section 4.1.7 fait désormais explicitement référence à l'intelligence artificielle et à la réalité virtuelle. Les modules suivants font aussi plus explicitement référence au monde du jeu, à la réalité virtuelle et à l'intelligence artificielle : ECN9103 Intelligence artificielle, ECN9305 Éducation et ludification numérique, ECN9210 Techniques de mobilisation virtuelle.

2c) À la suggestion de développer une concentration sur la réalité virtuelle : il sera effectivement pertinent de développer éventuellement une concentration qui prépare les étudiantes et étudiants à développer de nouveaux instruments relatifs à la réalité virtuelle. Pour l'instant, ce thème a été intégré à ECN3003 Ergonomie d'espaces numériques et ECN9210 Techniques de mobilisation virtuelle.

2d) À la suggestion de faire plus clairement référence à une approche environnementale : les objectifs du programme font maintenant référence au développement durable (voir section 4.1.3); la section 4.1.7 fait référence aux changements climatiques et le cours ECN3004 Numérique et écologie fait désormais explicitement référence aux interrelations entre transition écologique et transition numérique (voir Section 4.6.3).

2e) À la suggestion de renommer le profil entrepreneurial pour inclure le volet créatif : le projet créatif artistique est au cœur de la concentration « Praxis artistiques » (qui comprend divers cours sur la démarche artistique et ses particularités, ex : ECN3002 Textualités numériques, ECN4205 Laboratoire créatif-réflexif). La compétence 6 fait d'ailleurs référence autant à la créativité qu'à l'esprit entrepreneurial (ici compris comme la capacité de mettre à réaliser intégralement un projet). Le profil « Entrepreneurial » a néanmoins été renommé « Profil entrepreneurial/créativité » puisqu'il permet autant à l'étudiant de développer un produit, un service, une entreprise, qu'une œuvre artistique.

2f) À la suggestion de considérer des débouchés professionnels en médiation et animation culturelle : même si la classification nationale des professions ne retient pas de telles professions, nous avons tout de même ajouté à la section 7.4.3 des débouchés professionnels relatifs à la médiation culturelle.

2g) À la suggestion d'introduire le volet diffusion dans la concentration Praxis artistiques : il est désormais indiqué plus clairement que la concentration comprend la

diffusion d'œuvres. Voir les sections 2.1, 4.1.4 et le cours ECN4203 Direction artistique : conception, applications et diffusion dont le titre et le contenu font désormais explicitement référence à la diffusion.

2h) À la suggestion d'être plus spécifique en ce qui concerne les technologies utilisées au niveau du domaine artistique : afin de pouvoir de rester agile et de s'adapter de manière flexible aux nouvelles technologies, le programme ne fait mention d'aucune technologie spécifique, sauf les modules en ligne qui font référence à la réalité virtuelle, aux licences sur Internet, aux langages de programmation, à l'intelligence artificielle et aux jeux vidéo. Les unités de tronc commun et les unités de concentration, selon l'approche inductive, donneront l'occasion aux étudiantes et étudiants de s'appuyer sur leur bagage d'expérience et leurs découvertes afin d'explorer collectivement les technologies de pointe les plus transformatrices.

13.7. PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DES AFFAIRES ACADÉMIQUES DU CONSEIL DE GOUVERNANCE DE L'UOF



Secrétariat du Conseil de gouvernance

PROCES-VERBAL

de la réunion du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF

Le jeudi 26 juillet 2018 de 09h30 à 11h30
au 21, rue College, 6e étage, suite 600,
Bureau 6086, Toronto, ON M5G 2B3
et par vidéoconférence et téléconférence

MEMBRES PRÉSENTS :

Prof. Frédéric Dimanche (Président du comité, Membre du Conseil de gouvernance)
Prof. Marième Lo (Membre du Conseil de gouvernance)
Dr. Dyane Adam (Présidente du Conseil de gouvernance)
Prof. Normand Labrie (Recteur par intérim)
Prof. Nicole Lacasse (Membre externe du comité)

PERSONNES RESSOURCES PRÉSENTES :

Prof. Jason Luckerhoff (Chargé de mission – Pédagogie)
Dr. Emanuel da Silva (Secrétaire du Conseil de gouvernance)
Mme. Chahrazed Mebarki (Adjointe Exécutive - Cabinet du recteur)

MEMBRES EXCUSÉS :

Prof. Stacy Churchill (Membre externe du comité) – mais a partagé une note de service
Mme. Koubra Hagggar (Membre étudiante du Conseil de gouvernance)

PERSONNE-RESSOURCE EXCUSÉE :

Dr. Marc L. Johnson (Chargé de mission – Programmes d'études)

OBJET DE LA RÉUNION :

Révision des propositions de programmes de premier cycle de l'Université de l'Ontario français (UOF) à soumettre pour approbation au Conseil de gouvernance de l'UOF et, par la suite, à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (en anglais *PEQAB – Postsecondary Education Quality Assessment Board*).

Les quatre programmes proposés sont les suivants :

1. Études des cultures numériques (baccalauréat spécialisé)
2. Études de l'économie mondialisée (baccalauréat spécialisé)
3. Études des environnements urbains (baccalauréat spécialisé)
4. Études de la pluralité humaine (baccalauréat spécialisé)

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION :

Le président du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres et aux personnes-ressources. Prof. Stacy Churchill est absent mais a fait parvenir une note de service (voir l'annexe à ce procès-verbal) avec ses réactions aux propositions de programmes et son avis que le comité recommande au Conseil de gouvernance l'approbation des propositions de programmes. Le président propose que le recteur de l'Université mène la réunion. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le recteur fait un rappel aux membres du comité du contexte actuel de l'approbation des programmes d'études de l'UOF. Le recteur propose de réviser les parties communes des propositions de programmes dans une première réunion et de se consacrer aux spécificités de chacun d'eux individuellement dans une deuxième réunion.

Il a été convenu de commencer par travailler sur la proposition de programme qui est la plus élaborée : le programme d'études des cultures numériques

ANALYSE DE LA PROPOSITION DU PROGRAMME EN CULTURES NUMÉRIQUES

Analyse de la section 1

Dans la première section de la proposition, le comité s'est mis d'accord sur le besoin de mettre en valeur dans chaque proposition la contribution des professeurs experts qui ont défini le contenu académique et la formule pédagogique. Quelques membres conseillent de spécifier les titres, les grades, les domaines de spécialisation et les CV des experts concernés.

Le groupe d'experts pourrait se séparer en deux parties : ceux qui ont l'expertise du contenu et ceux qui ont élaboré la formule pédagogique et préciser qu'ils ont été soutenu par une équipe d'experts en innovation pédagogique qui assure le suivi du contenu et le soutien pédagogique. Le nombre de consultants et de professeurs qui ont été impliqué à l'élaboration de ce programme devrait être précisé. Il faudrait aussi insister sur le fait qu'il y a une équipe qui s'est penché sur le contenu du programme et une autre sur l'aspect pédagogique et que leur CV détaillé soient joints à la proposition, en identifiant la personne responsable de chaque groupe. La structure des cours a été pensée d'une façon pédagogique innovante et une quinzaine de personnes a travaillé d'une manière acharnée pour élaborer le contenu.

Analyse de la section 2

Le comité trouve que la deuxième section de la proposition décrit bien les raisons qui ont amenées à la création de ce programme : le changement dans l'organisation de l'information, les modèles sociaux, et la tombée des cloisons entre le culturel et la discipline. Cela dit, le comité a trouvé que cette section gagnerait à être plus explicite sur le besoin de la société de diplômés dans ce domaine et que ce n'est pas seulement parce que le numérique est à l'air du temps. Il y a un enjeu social et les étudiants qui suivront ce programme pourront décrocher aisément un travail à la fin de leur formation. Il faut alors insister que ce programme est pour répondre à un nouveau besoin de la société et que celui-ci est distinct de l'offre existante : c'est un programme qui est fourni en langue française. On devrait se référer aux rapports fournis par des consultants sur l'industrie numérique pour expliquer ce besoin, et examiner les programmes similaires qui se donnent en Ontario dans toutes les universités (anglophone ou francophone) et en quoi le programme de l'UOF est différent et innovateur. Un document a déjà été préparé par une personne ressource examinant les programmes similaires donnés au Québec et en Ontario et qui pourra servir d'appui pour faire une étude comparative.

Le comité trouve que le contenu de la section 2.2. répond au besoin du programme des cultures numérique, mais qu'il va falloir réviser les autres programmes en y ajoutant d'autres références dans les domaines concernés.

Analyse de la section 3

Les politiques sont en cours d'élaboration et seront soumises au fur et à mesure.

Le comité estime que les conditions de bases pour les programmes de 1^{er} cycle sont assez standards, par contre il faut définir les conditions de bases et les conditions spécifiques pour le programme qui seront élaborées dans une politique distincte (par exemple, les programmes relatifs à l'art pourraient exiger un portfolio qui reflète l'intérêt, la capacité et la vision de l'étudiant vis à vis de ce programme).

Le comité discute des questions linguistiques, entre autres si le niveau de français devrait être une condition à l'obtention du diplôme, et si l'université devrait employer des tests de langue (diagnostiques).

Analyse de la section 4

Un des aspects innovateurs et distinctifs des programmes proposés est les profils distinctifs de formation. Certains membres questionnent l'exclusivité des profils, mais le recteur explique que tous les programmes incluent une composante recherche, entrepreneurial, international et coopératif. Si l'étudiant veut avoir une reconnaissance supplémentaire sur son relevé de note ou son diplôme il faut qu'il fasse plus d'unité de formation dans le domaine ciblé. L'Université Laval, qui offre des programmes de baccalauréat avec des concentrations et des profils, est citée comme un modèle à examiner. On précise que le profil international et la possibilité d'effectuer un semestre à l'étranger est ouvert à tous les étudiants. Il faut ajouter cette information aux différents programmes.

Le fait que l'aspect expérientiel soit intégré dans les cours de tout étudiant, et que les autres possibilités soient des choix mérite d'être reporté d'une manière claire dans la proposition (dans la section 4.4).

Le comité suggère que la section 4.2 précise davantage le rôle que joue le Conseil de gouvernance, et le comité des affaires académiques, comme le premier Sénat de l'UOF avant même le recrutement des professeurs de l'UOF.

Pour le comité consultatif externe, Normand précise que ce comité est déterminé par programme. Son rôle est de valider les ébauches du programme et le besoin sociétal à chaque programme.

Un groupe conseil de 30 étudiants sera invité à évaluer les programmes en répondant à un sondage.

5. Analyse de la section 5

Contribution à la collectivité

Quelques membres pensent que cette section n'est pas clairement élaborée et que l'emphase doit être mise sur les activités de création, d'apprentissage, et de recherche qui contribueront au développement socioéconomique de la communauté. La valeur ajoutée et de l'impact du programme sur les organisations publiques et les entreprises locales et internationales doivent ressortir.

Pour renforcer l'idée, le comité propose d'enrichir le vocabulaire avec des mots clés comme : INNOVATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, DONNER, RENFORCER, APPUYER, CONTRIBUER, ÉVOLUTION, TRANSFERT DE SAVOIR, DÉVELOPPEMENT, AVANCEMENT DE SOLUTION

Responsabilité et engagement professoral

D'après le comité, il faut souligner que le professeur, en plus de son engagement pédagogique et de recherche, a un engagement communautaire et il contribuera à faire évoluer le programme et faire avancer la recherche. Le professeur sera amené à

développer du réseautage dans l'industrie et les organisations publiques pour offrir à l'étudiant des possibilités de stage.

Évaluation et rétroaction des étudiantes et étudiants

La méthodologie à utiliser pour l'évaluation et la rétroaction des étudiants est encore à déterminer.

Dans une approche d'innovation pédagogique, le comité trouve que l'UOF devrait créer un comité pédagogique qui veillera à donner un soutien moral et un accompagnement au professeur et éduquer les professeurs à être analysés par les pairs.

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION :

Le recteur procède à la fermeture de la réunion en rappelant que pour la prochaine réunion, le comité commencera à partir de la section 6 en terminant la révision des parties communes des programmes.

ANNEXE au procès-verbal

de la réunion du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF
du 26 juillet 2018

Note de service du Prof. Stacy Churchill au comité des affaires académiques

De: **Stacy Churchill** <stacy.churchill@utoronto.ca>

Date: 2018-07-26 0:31 GMT-04:00

Sujet: Réactions: Comité d'affaires académiques

Chers collègues,

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'honorer en m'invitant à faire partie, comme membre externe, de votre comité.

Le début de notre saison de travail coïncide malheureusement avec mon départ en vacances (courtes). Cela étant, j'aimerais exprimer mon opinion sur notre situation lorsqu'on entre dans la moelle de notre œuvre de sénat intérimaire. Le temps étant très court, je n'ai pu discuter de mes réactions avec personne. C'est pourquoi je demande pardon aux autres membres du comité si je ne suis pas sur la bonne longueur d'ondes.

La situation d'une université en phase de démarrage est très différente de celle d'une université longuement établie en ce qui concerne la manière d'aborder une soumission de nouveaux programmes. Dans une institution établie depuis longtemps, l'évaluation se fait en pouvant examiner le menu détail d'un programme. On interroge les professeurs responsables de la soumission, vérifie les descriptions de cours avec leurs sources bibliographiques et examine les implications du programme en fonction de l'expérience des flots d'étudiants le long des années.

Notre situation est assez différente : une bonne partie des éléments nécessaires à une telle évaluation de programmes ne va exister qu'au bout de plusieurs mois (et même une bonne partie du personnel va manquer plus longtemps) comme indiqué dans les soumissions qu'on va étudier en comité. Et les instances auxquelles on soumet nos propositions s'attendent, précisément, à ce degré d'imprécision à ce stade. C'est bien normal.

Je vois l'échiquier comme suit : Dans le rapport du Comité présidé par Dyane Adam, la structure générale du programme a été ébauchée, non seulement dans ses grandes lignes mais aussi en ce qui concerne sa philosophie pédagogique et le rapport des grands créneaux avec les besoins sociaux de nos communautés francophones en Ontario. Cet ensemble a reçu l'approbation du gouvernement de l'Ontario et a fondé la loi qui a créé la nouvelle université. [Heureusement le nouveau gouvernement vient aussi de confirmer, cette semaine, son appui à l'UFO.]

Dans une deuxième étape, sous la direction du Comité technique de mise en œuvre, des équipes académiques, hautement qualifiées, ont élaboré une série d'options qu'ils ont présentées au début de mars en recevant des rétroactions pour guider l'élaboration des propositions que nous recevons en Comité. Normand Labrie les a mises dans leur forme finale de soumission.

J'ai étudié le détail des présentations de mars comme aussi les documents qu'on a partagés avec nous la semaine dernière. En fonction de mon expérience comme professeur et ancien administrateur, ma réaction à l'ensemble est extrêmement positive. Je crois que la fondation – le rapport du Conseil de planification, jumelé avec l'approbation du gouvernement et de la législature de l'Ontario – est absolument solide. Sur cette base on a construit des propositions qui reflètent des options parmi les plus novatrices qu'on trouve au monde actuel. Je crois que nous aurions raison de recommander presque immédiatement, au Conseil d'administration, l'approbation de la soumission telle qu'elle a été faite. Ainsi notre comité pourrait passer tout de suite à dresser un calendrier de travail qui concentre nos efforts sur les phases suivantes, où on peut bel et bien examiner les pièces manquantes des dossiers et nous interroger sur les moyens de tout mettre en œuvre dans une situation politique très dynamique et avec un cadre de personnel très limité mais en expansion rapide.

Pour ma part, je reste émerveillé par le progrès qui a été fait en si peu de temps et je dois louer, sans hésitation, le leadership exercé par Dyane et Normand, avec les autres membres du Comité technique et avec Marc Johnson, pour nous emmener à ce stade si prometteur d'avenir.

Stacy Churchill, Ph.D.
Professor emeritus, University of Toronto

PROCES-VERBAL

de la réunion du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF

Le jeudi 2 août 2018 de 13h00 à 15h00
au 21, rue College, 6e étage, suite 600,
Bureau 6086, Toronto, ON M5G 2B3
et par vidéoconférence et téléconférence

MEMBRES PRÉSENTS :

Prof. Frédéric Dimanche (Président du comité, Membre du Conseil de gouvernance)
Prof. Marième Lo (Membre du Conseil de gouvernance)
Mme. Koubra Hagggar (Membre étudiante du Conseil de gouvernance)
Prof. Normand Labrie (Recteur par intérim)
Prof. Nicole Lacasse (Membre externe du comité)

PERSONNES RESSOURCES PRÉSENTES :

Dr. Marc L. Johnson (Chargé de mission – Programmes d'études)
Prof. Jason Luckerhoff (Chargé de mission – Pédagogie)
Dr. Emanuel da Silva (Secrétaire du Conseil de gouvernance)
Mme. Chahrazed Mebarki (Adjointe Exécutive - Cabinet du recteur)

MEMBRES EXCUSÉS :

Dr. Dyane Adam (Présidente du Conseil de gouvernance)
Prof. Stacy Churchill (Membre externe du comité)

OBJET DE LA RÉUNION :

Révision des propositions de programmes de premier cycle de l'Université de l'Ontario français (UOF) à soumettre pour approbation au Conseil de gouvernance de l'UOF et, par la suite, à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (en anglais *PEQAB – Postsecondary Education Quality Assessment Board*).

Les quatre programmes proposés sont les suivants :

1. Études des cultures numériques (baccalauréat spécialisé)
2. Études de l'économie mondialisée (baccalauréat spécialisé)
3. Études des environnements urbains (baccalauréat spécialisé)
4. Études de la pluralité humaine (baccalauréat spécialisé)

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION :

Le président du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres et aux personnes-ressources. Le président propose que le recteur de l'Université mène la réunion. La proposition est adoptée à l'unanimité.

En continuité à la réunion du 26 juillet 2018, le recteur suggère de continuer d'analyser les parties communes des programmes avant d'entamer les spécificités de chacun des programmes.

ANALYSE DE LA PROPOSITION DU PROGRAMME EN CULTURES NUMÉRIQUES

La rencontre commence par l'analyse de la section 6 du programme des études des cultures numériques (baccalauréat spécialisé).

Analyse de la section 6

Le recteur propose de définir le Carrefour francophone du savoir et de l'innovation d'une façon détaillée pour expliquer comment se carrefour contribuera dans la mission académique de l'UOF et de mettre en évidence les partenaires numériques de l'UOF et l'apprentissage expérientiel. Il ajoute qu'il faut aussi redéfinir le centre d'excellence en apprentissage et le rôle de la bibliothèque dans la mission de l'UOF. D'autres membres ajoutent qu'il serait pertinent d'appuyer la notion du portfolio numérique dans tous les programmes.

Analyse de la section 7

À la question 7.1 relative à la reconnaissance des titres de compétences, le recteur souligne qu'il faut élaborer une réponse plus étoffée à ce sujet, en insistant sur la reconnaissance des diplômes obtenus par les employeurs. Le comité se questionne sur des organismes, des firmes et des chasseurs de tête qui peuvent nous guider pour justifier le besoin de la société dans le domaine numérique (voir, par exemple, l'étude Mercer 2017 qui a fait une analyse des postes bilingues).

Quelques membres soulèvent la question de la poursuite des études après l'obtention du diplôme du 1^{er} cycle. On propose de consulter des universités en Ontario et au Québec qui offrent des maîtrises dans le domaine numérique et d'analyser leurs critères d'admission pour orienter les diplômés vers les universités qui reconnaissent le diplôme de l'UOF.

Analyse de la section 9

Le recteur propose de définir plus clairement le choix du pluriel pour la dénomination du programme: Cultures numériques.

Analyse de la section 13

Le recteur demande d'ajouter en annexe un document qui présente les programmes dans leurs interrelations et un second document spécifique à chaque programme.

Analyse de l'annexe 6

À la question d'un membre concernant l'introduction des cours de langues et de profils dans le programme, le recteur explique qu'un paragraphe sera ajouté dans la section du portfolio linguistique qui expliquera le fonctionnement de l'UOF à ce sujet. Les cours de langue seront offerts à travers des ententes interinstitutionnelles.

Analyse de l'annexe 7

Le recteur propose d'ajouter en annexe un calendrier qui définira la séquence de création des cours.

Ainsi, la révision du programme d'études des cultures numériques prend fin.

ANALYSE DE LA PROPOSITION DU PROGRAMME EN ÉCONOMIE MONDIALISÉE

Le prochain programme qui sera soumis à la révision du comité des affaires académiques sera le programme d'études de l'économie mondialisée.

Le comité se concentrera essentiellement aux parties spécifiques du programme vu que les parties communes ont déjà été abordées précédemment.

Analyse de la section 2 Niveau des grades

Le comité trouve que dans le contexte de l'économie mondialisée, on pourrait mettre l'emphase sur l'analyse et la gestion de risque qui sont spécifiques à ce programme; risques dans les investissements, développements économiques, relations politiques, accord bilatéraux, etc. Ce serait des nouvelles composantes qui différencieront ce programme des autres programmes qui se donnent dans ce domaine.

Organisation et ressources humaines :

Un membre du comité propose de définir une ligne directrice car la description telle que rédigée donne une vision trop vaste du contenu de la concentration en Organisation et ressources humaines.

Analyse de la section 4 : Contenu du programme

Accréditation professionnelle

Le comité soulève la question de l'accréditation professionnelle en gestion des ressources humaines. Le recteur explique qu'il est nécessaire de mentionner que le programme n'amène pas à une accréditation ou affiliation professionnelle et invite le comité de travail à se pencher sur la question.

Analyse de l'annexe 3

Le comité suggère de réviser cette partie qui a été abordé d'une manière très large et de se concentrer à définir une ligne directrice.

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION :

La révision du programme d'études de l'économie mondialisée s'achève et le recteur rappelle qu'il reste deux programmes à réviser :

- 1) Études des environnements urbains ; et
- 2) Études de la pluralité humaine.

Vu que la prochaine réunion du Conseil de gouvernance est programmée pour le 8 août, 2018, le Secrétaire du Conseil explique que le comité des affaires académiques fournira un rapport au Conseil. Étant donné qu'il reste deux programmes à analyser, il propose que des commentaires écrits puissent être partagé. Les participants acceptent de partager leurs commentaires au plus tard le 7 août 2018.

Une autre réunion du comité des affaires académiques soit organisée pour commenter les deux programmes restants et faire un autre rapport au Conseil de gouvernance pour la réunion qui est programmée le 19 septembre pour demander l'adoption des programmes.

Le recteur clôture cette rencontre en rappelant que la prochaine réunion aura pour objet l'analyse des commentaires reçus concernant les deux programmes sur la pluralité humaine et les environnements urbains.

PROCES-VERBAL

de la réunion du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF

Le vendredi 17 août 2018 de 9h à 11h
au 21, rue College, 6e étage, suite 600,
Bureau 6086, Toronto, ON M5G 2B3
et par vidéoconférence et téléconférence

MEMBRES PRÉSENTS :

Mme Koubra Hagggar (Membre étudiante du Conseil de gouvernance)
Prof. Normand Labrie (Recteur par intérim)
Prof. Stacy Churchill (Membre externe du comité)

PERSONNES RESSOURCES PRÉSENTES :

Dr. Marc L. Johnson (Chargé de mission – Programmes d'études)
Prof. Jason Luckerhoff (Chargé de mission – Pédagogie)
Mme Laurence Dutil-Ricard (Secrétaire adjointe du Conseil de gouvernance)

MEMBRES EXCUSÉS :

Dr. Dyane Adam (Présidente du Conseil de gouvernance)
Prof. Frédéric Dimanche (Président du comité, Membre du Conseil de gouvernance)
Prof. Marième Lo (Membre du Conseil de gouvernance)
Prof. Nicole Lacasse (Membre externe du comité)

PERSONNE RESSOURCE EXCUSÉE :

Dr. Emanuel da Silva (Secrétaire du Conseil de gouvernance)

OBJET DE LA RÉUNION :

Révision de deux des quatre propositions de programmes de premier cycle de l'Université de l'Ontario français (UOF) à soumettre pour approbation au Conseil de gouvernance de l'UOF et, par la suite, à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (en anglais *PEQAB – Postsecondary Education Quality Assessment Board*). Les deux programmes à l'étude sont les suivants :

- I. Études des environnements urbains (baccalauréat spécialisé)
- II. Études de la pluralité humaine (baccalauréat spécialisé)

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Le président du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF délègue au recteur de l'Université le soin de mener la réunion.

Le recteur ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres et aux personnes-ressources.

Puisqu'il n'y a pas quorum, les membres présents ne pourront que discuter. Le procès-verbal de cette réunion sera envoyé aux membres et une autre réunion sera organisée afin d'approuver de ce procès-verbal ainsi que prendre des décisions.

En continuité de la réunion du 2 août 2018, le recteur suggère d'examiner les programmes Études des environnements urbains et Études de la pluralité humaine, en commençant par les Études des environnements urbains.

ANALYSE DE LA PROPOSITION DU PROGRAMME EN ENVIRONNEMENTS URBAINS

1. Analyse de la section 1

Dans la description sommaire du programme, on soulève le fait qu'il n'y a pas de mention de la francophonie, des francophones ou du monde français. Mettre en valeur cette dimension attirera des étudiants. Le chargé de mission - programmes d'études répond qu'il y aura un (1) cours obligatoire sur la dimension des réalités linguistiques. C'est pour cela que ça n'a pas été mis comme un objectif fondamental du programme, mais ce sera pris en compte. Le comité trouve qu'il ne suffit pas de parler de la langue dans ce cours mais aussi des effets culturels. La dimension francophone de l'UOF est la valeur ajoutée du programme. Et si on le met maintenant dans la description sommaire du programme, on va s'assurer que les professeurs montent leurs cours en conséquence. Une mention de la francophonie sera faite dans la liste des objectifs de la section 1.5.

2. Analyse de la section 2

2.1 Donner les raisons justificatives pour la création de ce nouveau programme

Les membres se demandent si le programme sera centré sur Toronto ou bien si on désire avoir un focus plus régional, provincial, national ou international. Le recteur trouve que Toronto ne doit pas être le seul laboratoire pour ce programme, il faut aussi parler de la région du Centre-Sud-Ouest.

Une membre pose ensuite une question concernant l'étude de la gentrification et de la paupérisation en tant qu'enjeux sociaux. Le comité est d'accord pour que ces thèmes soient abordés dans le programme. Le comité soulève le fait que la composition cosmopolite du corps étudiant sera un apport pour ce programme puisque plusieurs perspectives enrichiront les débats.

2.2 Décrire et démontrer comment le nouveau programme est conforme aux critères d'évaluation ci-dessous

a) Décrire comment le nouveau programme est conforme à la mission de l'Université

Le comité discute de plusieurs points à ajouter dans le paragraphe commençant par « Le programme de baccalauréat en études des environnements urbains [...] » :

- la dimension francophone
- le développement urbain se fait souvent sans planification.
Sauvage/anarchique/naturel, manque de planification
- étude des camps de réfugiés dans certaines régions du monde.
- Ghost town, exode rural, désurbanisation. Ex. Rust belt aux USA.

b) Justifier que le nouveau programme répond à un besoin sociétal et à un intérêt manifeste d'étudiants et d'étudiantes

Le comité veut démontrer dans cette section que l'UOF vise deux types de compétences : globales (pour tous les programmes UOF) et spécifiques aux Études des environnements urbains.

Quelques membres demandent au comité vers quels types d'emplois ce programme mène-t-il. Le comité est d'accord et des exemples d'emplois seront ajoutés. Des exemples seront aussi ajoutés afin de démontrer l'intérêt manifeste des étudiants envers ce programme.

Collaboration possible avec des écoles telles School of Urban Studies à UofT et à Ryerson, et études de la ville dans plusieurs universités montréalaises.

Le chargé de mission - programmes d'études mentionne que les critères de PEQAB demandent que nous fassions la démonstration que 1), notre programme sera légitime et reconnu dans son champ disciplinaire et que 2) il sera néanmoins innovateur. Ceci sera davantage reflété dans les prochaines versions de la section 2.

3. Analyse de la section 3

Un groupe de travail va être mis sur pied pour préparer des ébauches de toutes les politiques académiques qui devront être approuvées par le comité des affaires académiques avant la visite du site par les examinateurs en janvier prochain.

4. Analyse de la section 4

Discussion sur le Comité consultatif externe

L'UOF cherche un représentant de la Ville de Toronto pour siéger sur son Comité consultatif externe du programme Environnements urbains, mais elle veut aussi pour un plus grand partenariat avec la Ville.

Il sera nécessaire de revoir le rapport de 2017 du Conseil de planification sur les profils de compétences, pour les thèmes d'expertise pour les créneaux. Sera-t-il nécessaire d'augmenter le nombre de profils?

5. Analyse de l'annexe 6

Discussion sur l'emploi du terme « unité » au lieu de « cours ». Est-ce trop restrictif? De possibles alternatives sont : thèmes obligatoire, éléments obligatoires, parcours, module. La majorité des personnes présentes est d'accord pour garder « unité ». Mais il faudrait définir « unité d'apprentissage » dans le document. Il faudra aussi insérer les définitions des termes (résultats, unités, activités d'apprentissage) pour qu'elles soient faciles à trouver.

ANALYSE DE LA PROPOSITION DU PROGRAMME EN PLURALITÉ HUMAINE

1. Analyse de la section 1

Il faudrait ajouter à la description sommaire du programme une partie qui parle spécifiquement de la réalité et de la perspective francophone dans la diversité.

2. Analyse de la section 4

Un membre se demande si le terme “démographique” ne devrait pas figurer dans la section 4.1. La question sera rapporté au Chantier.

3. Analyse de la section 9

Nomenclature n'est pas le bon terme mais c'est le terme que PEQAB utilise donc le comité décide de le garder.

9.1 Décrire comment le nom du programme proposé respecte les règles de nomenclature de la Commission. Accompagner des pièces justificatives adéquates

Il faudra ajouter une explication du choix des termes au début de la section 9.1.

4. Analyse de l'annexe 3

Ajouter dans 2 b) la notion de « conflit ». Dans 8) d) après « de tensions », ajouter « et de conflits ».

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

La secrétaire adjointe du Conseil va planifier une autre réunion, maximum une semaine avant le 12 septembre, pour faire un résumé de la réunion d'aujourd'hui, pour demander l'approbation des décisions prises lors de la réunion d'aujourd'hui, ainsi que pour faire une recommandation au Conseil d'adopter les programmes conditionnellement aux derniers changements à faire, changements qui seront sommairement exposés au Conseil lors de la réunion du 19 septembre.

Le recteur procède à la fermeture de la réunion.

PROCES-VERBAL

de la réunion du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF

Le mardi 4 septembre 2018 de 17h00 à 18h30

au 21, rue College, 6e étage, suite 600,

Bureau 6086, Toronto, ON M5G 2B3

et par vidéoconférence et téléconférence

MEMBRES PRÉSENTS :

Prof. Frédéric Dimanche (Président du comité, Membre du Conseil de gouvernance)

Prof. Marième Lo (Membre du Conseil de gouvernance)

Prof. Normand Labrie (Recteur par intérim)

Dr. Dyane Adam (Présidente du Conseil de gouvernance)

Prof. Nicole Lacasse (Membre externe du comité)

PERSONNES RESSOURCES PRÉSENTES :

Dr. Marc L. Johnson (Chargé de mission – Programmes d'études)

Prof. Jason Luckerhoff (Chargé de mission – Pédagogie)

Dr. Emanuel da Silva (Secrétaire du Conseil de gouvernance)

MEMBRES EXCUSÉS :

Mme. Koubra Hagggar (Membre étudiante du Conseil de gouvernance)

Prof. Stacy Churchill (Membre externe du comité)

OBJET DE LA RÉUNION :

- Revenir sur les points de discussion de la dernière réunion sur les propositions de programmes
- Mise à jour sur les consultations simultanées sur les propositions de programmes (comités consultatifs externes, groupe conseil étudiant, Conseil de gouvernance de l'UOF)
- Définir l'échéancier de travail du comité jusqu'au dépôt des propositions de programmes à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION :

Le président du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres et aux personnes-ressources. Le président propose que le recteur de l'Université mène la réunion. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les membres du comité qui étaient présents à la dernière réunion du comité, le 17 août, passent à travers le procès-verbal de la réunion et revisitent certains points de discussion.

Le chargé de mission – programmes d'études donne un survol des réactions positives des comités consultatifs pour chaque programme d'étude proposé. Un sondage sur les programmes d'études est en cours de préparation pour le groupe conseil étudiant. Les membres du Conseil de gouvernance de l'UOF ont reçu la dernière ébauche des propositions de programmes et auront l'occasion de partager leurs rétroactions pendant des rencontres d'une heure par programme le 14 septembre.

Le recteur présentera un rapport du comité des affaires académiques au Conseil de gouvernance lors de l'assemblée du 19 septembre en identifiant les modifications qui ont été faites aux dernières versions des propositions de programmes. À la suite de l'assemblée du Conseil de gouvernance le 19 septembre, le chargé de mission – programmes d'études révisera les propositions et les enverra au comité des affaires académiques le 24 septembre pour avoir la rétroaction des membres du comité avant la réunion du comité le 28 septembre.

ANALYSE DES PROPOSITIONS

Le comité est très satisfait par le travail de révision des propositions et trouve que la qualité et le contenu des modifications étoffent et renforcent les propositions.

Un point qui mérite encore du travail est la section sur le marché d'emploi et le profil des finissants, en particulier pour le programme en économie mondialisée. Avec un nombre de cours limité et des ressources limitées, il faut trouver un équilibre entre la spécificité et la diversité des dimensions du programme. Le chargé de mission – programmes d'études explique que les programmes proposés respectent les critères d'admission pour plusieurs programmes de maîtrise dans d'autres universités.

PROCES-VERBAL

de la réunion du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF

Le vendredi 28 septembre 2018 de 9h00 à 10h30

au 21, rue College, 6e étage, suite 600,

Bureau 6086, Toronto, ON M5G 2B3

et par vidéoconférence et téléconférence

MEMBRES PRÉSENTS :

Mme. Koubra Haggar (Membre étudiante du Conseil de gouvernance)

Prof. Marième Lo (Membre du Conseil de gouvernance)

Prof. Normand Labrie (Recteur par intérim)

Dr. Dyane Adam (Présidente du Conseil de gouvernance)

Prof. Stacy Churchill (Membre externe du comité)

PERSONNES RESSOURCES PRÉSENTES :

Dr. Marc L. Johnson (Chargé de mission – Programmes d'études)

Dr. Emanuel da Silva (Secrétaire du Conseil de gouvernance)

MEMBRES EXCUSÉS :

Prof. Nicole Lacasse (Membre externe du comité) – a partagé ses rétroactions par écrit

Prof. Frédéric Dimanche (Président du comité, Membre du Conseil de gouvernance)

OBJET DE LA RÉUNION :

- Revenir sur les dernières modifications à apporter aux programmes, à la suite de l'adoption des propositions de programmes par le Conseil de gouvernance le 19 septembre 2018.
- Discuter des prochaines étapes

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION :

Dans l'absence du président du comité des affaires académiques du Conseil de gouvernance de l'UOF, le recteur de l'Université mène la réunion.

Lors d'une assemblée du 19 septembre 2018, le Conseil de gouvernance de l'Université de l'Ontario français a adopté les propositions de programmes d'études de premier cycle.

Les quatre programmes proposés sont les suivants :

5. Études des cultures numériques (baccalauréat spécialisé)
6. Études de l'économie mondialisée (baccalauréat spécialisé)
7. Études des environnements urbains (baccalauréat spécialisé)
8. Études de la pluralité humaine (baccalauréat spécialisé)

Le 1^e octobre 2018, le recteur de l'Université soumettra les propositions à PEQAB/la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario.

Avant de soumettre les propositions, le Conseil de gouvernance a délégué au comité des affaires académiques le soin d'appliquer les derniers changements à apporter aux programmes, à la suite de la réunion du 19 septembre.

Les membres du comité ont reçu les dernières versions des propositions le 24 septembre avec un suivi des modifications. Les comités consultatifs ont approuvé les modifications apportées aux propositions avant qu'elles soient soumises au comité des affaires académiques.

À la suite d'une analyse détaillée, le comité des affaires académiques approuve les dernières modifications apportées aux propositions d'études suite aux commentaires des comités consultatifs (annexe 13.6) et du Conseil de gouvernance.

Pour ce qui est des prochaines étapes, le comité trouve que c'est nécessaire de commencer déjà à préparer la visite des examinateurs externes. Il faudrait, entre autres, justifier le choix du concept de transdisciplinarité, montrer comment ces programmes innovateurs fonctionneront, souligner les services d'accompagnement pour les étudiants et le corps professoral, ainsi que l'engagement de l'Université envers l'inclusion et la diversité.

La prochaine réunion du comité des affaires académiques sera en octobre pour examiner les ébauches de politiques académiques.

13.8. PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE GOUVERNANCE DE L'UOF

Le Conseil de gouvernance de l'Université de l'Ontario français a examiné les propositions de programmes d'études de premier cycle à trois reprises :

1. à l'assemblée ordinaire du 8 août 2018, pendant 40 minutes au point 5 de l'ordre du jour
2. lors de rencontres d'échange sur chaque programme pendant une heure le 14 septembre 2018
3. à l'assemblée ordinaire du 19 septembre 2018, pendant 45 minutes au point 10 de l'ordre du jour

Cette annexe contient les documents suivants :

- 1.1 procès-verbal de l'assemblée du Conseil de gouvernance du 8 août 2018
 - 1.2 documents d'appui au rapport du comité des affaires académiques
 - 1.2.1 résumé
 - 1.2.2 diapositives pour la présentation du recteur
 2. Résumé des modifications proposées par les membres du Conseil de gouvernance sur les propositions de programmes d'études (14 septembre 2018)
 - 3.1 ébauche du procès-verbal de l'assemblée du Conseil de gouvernance du 19 septembre 2018
 - 3.2 document d'appui au rapport du comité des affaires académiques : résumé
-

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée ordinaire du Conseil de gouvernance

le mercredi 8 août 2018 de 16 h à 18 h 30

au 21 rue College, Toronto, ON M5G 2B3, Canada, 6e étage, bureau 600
et par vidéoconférence et téléconférence

MEMBRES PRÉSENTS

Dyane Adam (Présidente), Normand Labrie (Recteur par intérim), John Beck, Rodrigue Gilbert, Koubra Haggar, Jacques Naud, Glenn O'Farrell, Marie-Andrée Vermette

MEMBRES EXCUSÉS

Normand Côté, Frédéric Dimanche, Fété Ngira-Batware Kimpiobi, Marième Lo, Florence Ngenzebuhoro

PERSONNES RESSOURCES

Emanuel da Silva (Secrétaire du Conseil de gouvernance), Laurence Dutil-Ricard (Secrétaire adjointe du Conseil de gouvernance), Joey de Pax (Chargé de mission, Administration - *pour les points 1 à 9*), Edouard Deville (Gestionnaire de projets - *pour les points 1 à 9*), Peter Popadić (Chargé de mission, Finances et infrastructure), Marc Johnson (Chargé de mission, Programmes d'études - *pour le point 5*), Jason Luckerhoff (Chargé de mission, Approches et formation pédagogiques - *pour le point 5*)

(...)

5. RAPPORT DU COMITÉ DES AFFAIRES ACADÉMIQUES

En l'absence du président du comité des affaires académiques, Frédéric Dimanche, c'est le recteur par intérim qui mène cette discussion, avec la participation des Chargés de mission en Programmes d'études et en Approches et formation pédagogiques.

Le recteur par intérim explique le travail du comité pendant les deux réunions qui ont eu lieu depuis l'assemblée du Conseil le 4 juillet pour examiner les ébauches des quatre programmes d'études de premier cycle à soumettre à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire (*PEQAB - Postsecondary Education Quality Assessment Board*).

Une première ébauche des programmes a été soumise à PEQAB à la mi-juillet pour commentaires. Ces ébauches ont également été remises aux membres du Conseil pour consultation. Le comité désire aussi faire un sondage auprès des membres du Groupe conseil étudiants pour avoir leurs commentaires. Il revient au Conseil de gouvernance d'approuver les programmes académiques parce qu'il exerce les pouvoirs du Sénat jusqu'à ce que ce dernier soit constitué.

La révision de programme des études des cultures numériques est complétée et a servi de base à une présentation des parties communes à tous les programmes et aux aspects plus spécifiques au programme en question. Le comité examinera les trois autres programmes d'ici la prochaine assemblée du Conseil le 19 septembre 2018. Les membres du Conseil auront l'opportunité de commenter les propositions et de poser des questions pendant des sessions d'opinion pour chaque programme le 14 septembre. Le 19 septembre 2018, le comité soumettra les propositions au Conseil pour adoption avant de les déposer en PEQAB le 1^e octobre 2018.

1.2 Documents d'appui au rapport du comité des affaires académiques :

1.2.1 résumé

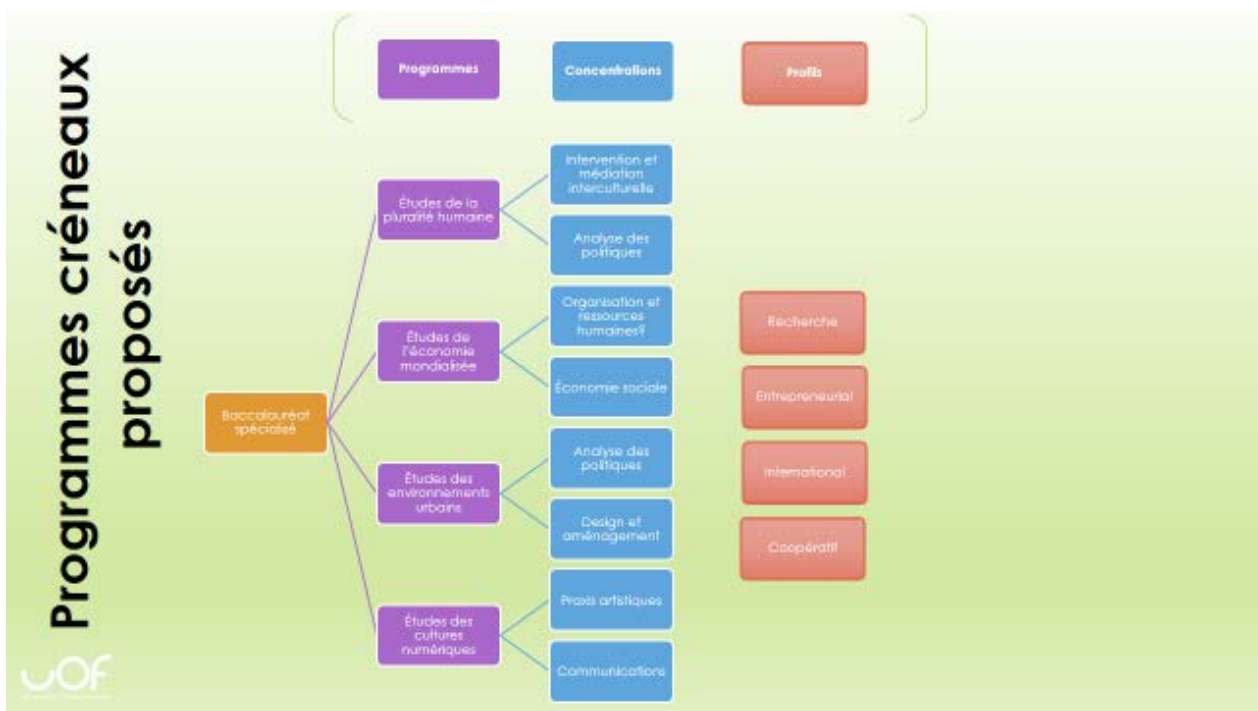
Point à l'ordre du jour:	5.1 Rapport du Comité des affaires académiques
But :	Pour information
Contexte :	<p>Le comité des affaires académiques s'est réuni deux fois pour réviser les propositions de programmes de premier cycle de l'Université de l'Ontario français à soumettre pour approbation au Conseil de gouvernance de l'UOF le 19 septembre 2018 et, par la suite, à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (en anglais <i>PEQAB</i> – <i>Postsecondary Education Quality Assessment Board</i>) à la fin septembre.</p> <p>Les quatre programmes proposés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">9. Études des cultures numériques (baccalauréat spécialisé)10. Études de l'économie mondialisée (baccalauréat spécialisé)11. Études des environnements urbains (baccalauréat spécialisé)12. Études de la pluralité humaine (baccalauréat spécialisé) <p>Le comité a examiné les parties communes aux quatre programmes proposés selon les lignes directrices de demande d'approbation de programme universitaire de <i>PEQAB</i>.</p> <p>Le comité a examiné la partie spécifique au programme des études des cultures numériques. L'examen du programme des études de l'économie mondialisée est en cours. Il reste à examiner les programmes des études des environnements urbains et de la pluralité humaine.</p> <p>Les membres du Conseil qui siègent sur ce comité sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prof. Frédéric Dimanche (Président)- Prof. Marième Lo- Koubra Haggar- Dr. Dyane Adam- Prof. Normand Labrie- Prof. Stacy Churchill (membre externe)- Prof. Nicole Lacasse (membre externe)- Dr. Marc Johnson (personne ressource)- Prof. Jason Luckerhoff (personne ressource)

En plus du travail du comité académique, les ébauches de programmes seront validées par des comités consultatifs suivants :

- le Conseil de gouvernance de l'UOF
- un comité consultatif externe d'experts pour chaque programme
- le groupe conseil étudiant de l'UOF

1.2.2. Diapositives pour la présentation du recteur





Structure du programme

Baccalauréat spécialisé	120 cr.
1) Tronc commun UOF	30 cr.
2) Thématique ECN <ul style="list-style-type: none"> • Unités obligatoires (39 cr.) • Unités au choix (6 cr.) • Modules en ligne au choix (9 cr.) 	54 cr.
3) Concentration ECN : Praxis artistiques ou Communications	24 cr.
4) Options hors programme	12 cr.

Aspects innovateurs et traits distinctifs

- Signature pédagogique
- Apprentissage par expérience
- Démarche inductive
- Transdisciplinarité
- Approche par compétences



Capacité de prestation

- Partenariats pour le savoir (Carrefour francophone du savoir et de l'innovation)
- Centre d'excellence en apprentissage
- Préparation des étudiantes et étudiants à l'apprentissage expérientiel
- Plateformes technologiques
- Portfolio numérique



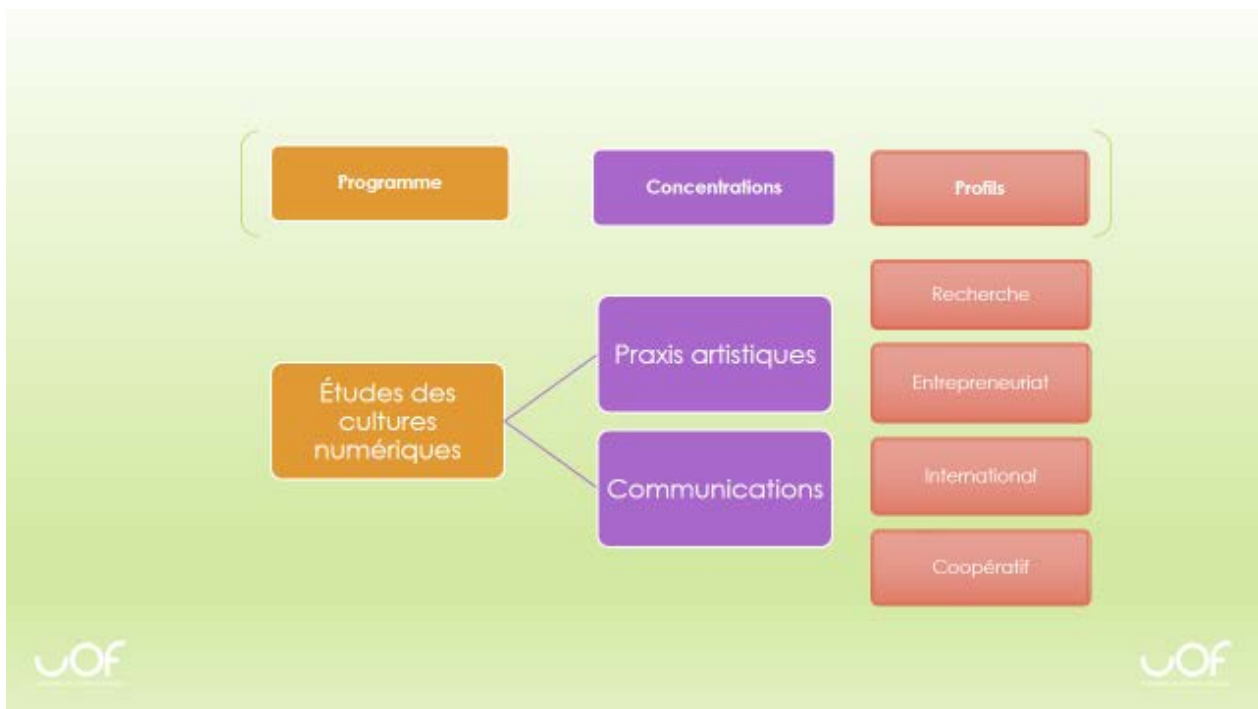
Tronc commun

1. 1^{re} année : Atelier « Introduction à la transdisciplinarité » (3 cr.)
2. 1^{re} année : Atelier « Exploration de la transdisciplinarité » (3 cr.)
3. 2^e année : Atelier « Recherches transdisciplinaires » (3 cr.)
4. 2^e année : Atelier « Méthodologies transdisciplinaires » (3 cr.)
5. 3^e année : Atelier « Enjeux transdisciplinaires » (3 cr.)
6. 3^e année : Atelier « Solutions transdisciplinaires » (3 cr.)
7. 4^e année : Projet intégrateur (6 cr.)
8. 1^{re}-4^e année : Portfolio linguistique et interculturel (6 cr.)

Profils UOF

Entre 12 et 18 cr. déjà intégrés dans les composantes du programme

Profil	Tronc commun	Autre
1) Recherche	6 cr. Projet Intégrateur	6 cr. Méthodes avancées 3 cr. Laboratoire de recherche
2) Entrepreneuriat	6 cr. Projet Intégrateur	3 cr. Démarche entrepreneuriale 3 cr. Design de service 3 cr. Dynamique d'innovation sociale 3 cr. Incubateur d'idées
3) International	6 cr. Portfolio linguistique et interculturel	6 cr. Cours ou stages suivis à l'étranger
4) Coop		18 cr. Stages rémunérés sur trois sessions



Compétences visées

1. Compréhension approfondie des rapports de l'être humain aux technologies
2. Connaissance approfondie des différents environnements numériques et des enjeux qu'ils posent
3. Recherche et analyse*
4. Communication efficace et exploitation du numérique*
5. Collaboration consciente et intentionnelle*
6. Créativité, innovation et esprit entrepreneurial*
7. Analyse et contribution aux environnements numériques
8. Utilisation efficace des outils numériques
9. Raisonnement éthique et déontologique*
10. Citoyenneté responsable et compréhension interculturelle*
11. Apprentissage autonome et pratique réflexive*
12. Capacité de synthèse et d'intégration transdisciplinaire*
13. Pensée critique et redéfinition de problèmes complexes*



(*) Compétences globales communes à tous les programmes de l'UOF.

2.



Secrétariat du Conseil de gouvernance

Résumé des modifications proposées par les membres du Conseil de gouvernance sur les propositions de programmes d'études

Rencontres du 14 septembre 2018

9h à 10h – Programme en études en économie mondialisée

Membres du Conseil de gouvernance présents :

Dyane Adam

Frédéric Dimanche

Normand Coté

Normand Labrie

Jacques Naud

Marième Lo

Personnes ressources présentes :

Marc Johnson

Laurence Dutil-Ricard

Emanuel da Silva

Résumé des commentaires :

Est-ce que le programme est unique ou on la prit ailleurs?

Le programme est unique, de type "liberal arts" mais qui se penche sur l'économie.

Pourquoi la littérature scientifique n'est-elle pas dans tronc commun?

Parce que les cours du tronc commun ne sont pas sur un thème spécifique. C'est un cours de méthodologie que tous vont suivre mais pourrait être offert par programme.

Est-ce qu'on a cherché la rétroaction d'étudiants sur les programmes?

On a des étudiants dans les comités consultatifs et un sondage a été fait auprès d'étudiants. Les étudiants aimaient l'approche par compétences.

Quels sont les débouchés?

Aucun autre programme n'offre ce qu'on offre. Il y a une demande importante de développer ce secteur là. Une des questions qui ont été posées sont entre autres quels sont les emplois et les possibilités de continuer études après. Il faudrait aller voir le secteur sans but lucratif, coopérative, etc. Il y avait des statistiques qui portent sur ces secteurs qui sont inclus dans l'industrie de l'économie sociale.

Quel genre de discipline un étudiant peut enseigner au secondaire avec ce bac et serait-il reconnu par l'ordre?

On aura un programme en éducation spécifiquement, mais il faudrait avoir une conversation avec l'ordre des enseignants pour s'assurer que nos programmes puissent préparer des enseignants.

Est-ce que gestion de projet, du risque, de l'information et relations de travail devraient devenir obligatoires? Ça devient de plus en plus important de nos jours.

Difficile à prédire dans l'offre de cours actuel, mais ce sera à revoir.

Le développement durable doit être intégré partout dans le programme, pas seulement un item isolé.

Ça pourrait s'ajouter aux objectifs des programmes ainsi que dans les cours de façon transversale. C'est une des valeurs de l'université.

On doit proposer aux étudiants une expérience pour comprendre l'économie en Chine étant donné l'importance économique grandissant de la Chine et de l'Asie.

Cette notion de géopolitique pourra être renforcée dans le cours sur l'économie politique - maintenant couvert dans l'économie 1 et 2, qui utiliseront le manuel CoreEcon (www.core-econ.org)

Autres sujets à aborder : Inde et Brésil.

Entrevues/recrutement et Gestion de la rémunération

S'assurer que ça soit couvert dans le cours sur la gestion des ressources humaines.

Appeler le cours "Management et gestion du risque" au lieu de seulement "management" EEM2002

En général, rendre le nom des cours un peu attrayants pour les jeunes.

11h à 12h – Programme d'études en cultures numériques

Membres du Conseil de gouvernance présents :

Normand Labrie

Jacques Naud

Frédéric Dimanche

Dyane Adam

Normand Côté

Glenn O'Farrell (absent, mais a fait des commentaires)

Personnes ressources présentes :

Marc Johnson

Laurence Dutil-Ricard

Résumé des commentaires et questions

Quelles sont les débouchées du programme?

Par exemple, bonne formation pour les métiers de la communication (journalisme), le monde artistique, etc. Voir 7.4.3. Perspectives pour voir les débouchées.

Est-ce qu'on a une section "accès aux études supérieures" dans les autres programmes?

Oui.

Le domaine des cultures numériques est en constante évolution et disruption. Il faut que le programme amène les étudiants à se remettre en question et leur permettre d'assimiler le changement. Il faut leur donner les outils pour pouvoir naviguer la disruption. Est-ce que ce facteur est un des fondements du programme?

Dans les objectifs de programme, ajouter au dernier point : une posture réflexive, critique *et créative*.

Est-ce que dans le profil entrepreneurial on a assez de cours sur le E-Commerce?

On pourrait ajouter une concentration sur le cybercommerce (E-Commerce). Peut-être une concentration connectée avec aussi le programme d'économie

mondialisée. Création d'une troisième concentration qui serait la même dans les deux programmes. Cela couvrirait les entreprises en ligne, la gestion de la vente, la gestion du risque, marketing numérique et télétravail.

La problématique des commentaires en ligne (désobligeant, antipathiques, etc.) sur les entreprises est omniprésente maintenant, est-ce qu'on inclut ça dans la gestion des risques?

À inclure dans le cours « politique, droit et gestion numérique ».

13h à 14 – Programme d'études en pluralité humaine

Membres du Conseil de gouvernance présents :

Dyane Adam

Normand Labrie

Frédéric Dimanche

Jacques Naud

Marie-Andrée Vermette

Personnes ressources présentes :

Marc Johnson

Laurence Dutil-Ricard

Résumé des commentaires et des questions :

À faire : Dans les objectifs: insérer "développement durable". Dans les enjeux et aussi de façon transversale dans les définitions de cours. À ajouter dans les 4 programmes.

S'assurer de donner une place aux Autochtones. Actuellement il y a un cours à options sur les Autochtones. Ce cours pourrait se retrouver dans les autres programmes aussi. L'étude des autochtones pourrait devenir un des *objectifs* du programme et s'ajouter aux plans de cours pour que ça devienne une composante dans chaque unité d'apprentissage au lieu de se limiter à seulement un cours. Les questions de diversité raciale (minorités visibles), de genre, de sexe, etc. devraient être centrales dans notre programme.

Analyse des conflits : Il faudrait que ce soit couvert spécifiquement dans certains cours obligatoires pour tous. Actuellement, c'est principalement dans concentration "médiation interculturelle".

Est-ce que les concentrations mènent à des emplois? Les plus grandes compagnies ont des conseillers en inclusion ou en diversité culturelle. C'est un domaine appelé à grandir. Aussi dans le domaine communautaire et dans le milieu juridique aussi (par exemple, un agent de probation).

Dans le cours Politiques et pratiques de gestion de la diversité, on devrait plutôt parler de Leadership (par exemple dans le secteur hôtelier, c'est dans la gestion au plus haut niveau qui doit s'occuper de la diversité). Important d'insérer dans le programme. Oui c'est déjà dans deux cours. Mais ajouter dans le descriptif des cours. Pas "gestion de la diversité", remplacer par "leadership en matière de diversité".

15h à 16h – Programme d'études en environnements urbains

Membres du Conseil de gouvernance présents :

Normand Labrie

Marième Lo

Dyane Adam

Jacques Naud

Normand Côté

Frédéric Dimanche

Personnes ressources présentes :

Marc Johnson

Laurence Dutil-Ricard

Résumé des commentaires et des questions :

Ajouter le développement durable dans les objectifs du programme. Et dans les contenus de cours.

La question sur les débouchés revient. Les exemples d'emploi sont dans le programme déjà. Préciser les sous-catégories de professions qui sont propres au secteur urbain.

Reformuler et utiliser le terme "villes intelligentes" dans cours "villes à l'ère numérique" → deviendra "villes intelligentes à l'ère numérique".

Est-ce que tout l'aspect environnemental est bien couvert dans ce programme? Il faut parler de tous les types de services et de la gestion des ressources.

Focaliser le programme non pas sur la ville de béton, mais sur l'humain qui interagit et y vit.

Enjeux à mentionner dans objectifs, par exemple cybersécurité.

3.1



Secrétariat du Conseil de gouvernance

***ÉBAUCHE* DU PROCÈS-VERBAL**

de l'assemblée ordinaire du Conseil de gouvernance

Le mercredi 19 septembre 2018 de 16 h à 18 h 30

Au 21 rue College, Toronto, ON M5G 2B3, Canada, 6^e étage, bureau 600

Et par vidéoconférence et téléconférence

**Ce procès-verbal est encore en état d'ébauche et reste non-officiel jusqu'à son adoption par le Conseil de gouvernance lors de sa prochaine assemblée.*

MEMBRES PRÉSENTS

Dyane Adam (présidente), Normand Labrie (recteur par intérim), Normand Côté, Rodrigue Gilbert, Marième Lo (*présente pour les points 10 à 12*), Jacques Naud, Florence Ngenzebuhoro, Fété Ngira-Batware Kimpiobi, Glenn O'Farrell, Marie-Andrée Vermette

MEMBRES EXCUSÉS

John Beck, Frédéric Dimanche et Koubra Haggar

(...)

10. RAPPORT DU COMITÉ DES AFFAIRES ACADÉMIQUES

Normand Labrie présente le rapport en l'absence du président, Frédéric Dimanche.

Il faut publiciser les programmes un an avant l'ouverture pour que les étudiants puissent les consulter.

Le dépôt des programmes à PEQAB se fera à la fin septembre 2018.

Une fois les documents déposés, il faudra environ 8 à 10 mois pour leur approbation par PEQAB. Ceci nous amène à la fin du printemps ou au début de l'été 2019 et nous en ferons la publicité à l'été 2019. Jusqu'à ce qu'on ait l'approbation de PEQAB, on ne peut pas publiciser les programmes.

Il y a un retour sur les grandes tendances des quatre programmes : Études de la pluralité humaine; Études des environnements urbains; Études des cultures numériques; et Études de l'économie mondialisée

La pédagogie est une composante très importante dans notre mission académique centrée sur l'étudiant et son apprentissage.

Pour faire le rapport pour PEQAB, l'équipe a tenu compte des besoins de la société, de l'employabilité future des étudiants et des débouchés aux études supérieures, entre autres.

Le Comité des affaires académiques se réunira à nouveau le 24 septembre, une dernière fois.

Les personnes-ressources du comité des affaires académiques parlent. Ils sont en train de comptabiliser les commentaires et les versions. Lundi qui vient, le 24 septembre 2018, lors de la réunion du comité, les personnes-ressources vont montrer au comité que les changements proposés par les membres du Conseil de gouvernance ont été faits. Il y a eu une bonne réception des programmes par les membres de Conseil de gouvernance, les personnes externes, et les étudiants. Sondage envoyé au Groupe conseil étudiant. Pour consolider le dépôt des programmes.

4 programmes développés, 155 cours étayés, des milliers d'heures pour en arriver à ce point. Avec une approche pédagogique innovante.

Les personnes-ressources discutent des détails des programmes, par exemple le programme co-op et la co-modalité (pouvoir être soit en personne soit en ligne pour les cours).

Des programmes de perfectionnement en pédagogie seront offerts aux premiers professeurs pour les former à cette nouvelle réalité pédagogique puis ce programme sera ouvert à d'autres gens. Programme innovateur dans le monde de la francophonie pour les professeurs en enseignement supérieur.

La présidence du Conseil de gouvernance félicite formellement toute l'équipe des programmes académiques pour leur excellent travail.

Donc la résolution du Conseil de gouvernance sur la question des programmes académiques est la suivante :

Il est résolu que le Conseil de gouvernance de l'Université de l'Ontario français adopte les propositions de programmes d'études de premier cycle de l'Université.

Il est aussi résolu que le Conseil de gouvernance délègue au comité des affaires académiques le soin d'appliquer les derniers changements à apporter aux programmes, le cas échéant.

Motion proposée par Florence Ngenzebuhoro, appuyée par Jacques Naud et adoptée à l'unanimité le 19 septembre 2018.

3.2 Document d'appui au rapport du comité des affaires académiques

Point à l'ordre du jour:	10. Rapport du Comité des affaires académiques
But :	Pour décision
Contexte :	<p>Depuis la dernière assemblée du Conseil de gouvernance, le comité des affaires académiques s'est réuni deux fois (le 17 août et le 4 septembre) pour réviser les propositions de programmes de premier cycle de l'Université de l'Ontario français à soumettre pour approbation au Conseil le 19 septembre 2018.</p> <p>Le 1^{er} octobre 2018, les propositions de programmes seront envoyées à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (en anglais <i>PEQAB – Postsecondary Education Quality Assessment Board</i>) pour approbation.</p> <p>Les quatre programmes d'études proposés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Études des cultures numériques (baccalauréat spécialisé) – examiné le 26 juillet 2018 2. Études de l'économie mondialisée (baccalauréat spécialisé) – examiné le 2 août 2018 3. Études des environnements urbains (baccalauréat spécialisé) – examiné le 17 août 2018 4. Études de la pluralité humaine (baccalauréat spécialisé) – examiné le 17 août 2018 <p>Les membres du comité des affaires académiques ont eu jusqu'au 10 septembre pour partager leurs commentaires.</p> <p>Les membres du Conseil de gouvernance ont eu l'opportunité de commenter l'évolution des propositions de programmes à plusieurs reprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du 10 au 23 août 2018 par commentaires écrits, • du 4 au 18 septembre 2018 par commentaires écrits et par vidéoconférence le 14 septembre avec une rencontre d'une heure par programme

	<p>En plus du travail du comité des affaires académiques et du Conseil de gouvernance, les ébauches de programmes ont été validées par des comités consultatifs externes (un comité consultatif d'experts pour chaque programme) et par le groupe conseil étudiant de l'UOF.</p> <p>À la suite de toutes ces consultations, Marc Johnson (Chargé de mission, Programmes d'études) enverra, le 24 septembre, les versions retravaillées des propositions au comité des affaires académiques. Le comité se réunira le 28 septembre pour adopter les dernières modifications avant que le recteur soumette les propositions à <i>PEQAB</i> le 1^{er} octobre 2018.</p> <p>En lien avec le travail sur le contenu des programmes d'études, un sous-comité d'experts en administration universitaire a été également mis sur pied pour préparer et examiner les règlements et politiques académiques nécessaires pour la demande d'approbation de <i>PEQAB</i>. Le comité des affaires académiques validera ces règlements et politiques avant de les soumettre au Conseil pour son approbation lors des prochaines assemblées. Ces règlements et politiques seront soumis aux examinateurs de <i>PEQAB</i> en janvier 2019.</p>
<p>Recommandation :</p>	<p>Attendu que le comité des affaires académiques a pris le temps de bien analyser les propositions de programmes d'études de premier cycle de l'Université de l'Ontario français qu'il soumet au Conseil de gouvernance;</p> <p>Attendu que le comité des affaires académiques est satisfait des propositions de programmes d'études qu'il soumet au Conseil de gouvernance;</p> <p>Attendu que le comité des affaires académiques recommande au Conseil de gouvernance d'adopter les propositions de programmes,</p> <p>Attendu que les propositions de programmes d'études seront déposés à la Commission d'évaluation de la qualité de</p>

	<p>l'éducation postsecondaire de l'Ontario (en anglais <i>PEQAB – Postsecondary Education Quality Assessment Board</i>) à la suite de leur adoption par le Conseil de gouvernance</p> <p>Il est résolu que le Conseil de gouvernance adopte les propositions de programmes d'études de premier cycle de l'Université de l'Ontario français.</p> <p>Il est aussi résolu que le Conseil de gouvernance délègue au comité des affaires académiques le soin d'appliquer les derniers changements à apporter aux programmes, le cas échéant.</p>
<p>Documents d'appui :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Propositions des programmes d'études (versions du 14 septembre)

13.9. CURRICULUMS VITAE

Cette section est supprimée de la version abrégée.